

REPUBLICUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE
DE YAOUNDE

DÉPARTEMENT DES SCIENCES DE
L'ÉDUCATION

SECTION : SCIENCES DE
L'ÉDUCATION



REPUBLIC OF CAMEROUN
Peace-Work-Fatherland

UNIVERSITY OF YAOUNDE I

HIGHER TEACHER'S TRAINING
COLLEGE YAOUNDE

DÉPARTEMENT OF SCIENCES OF
EDUCATION

SECTION: SCIENCES OF
EDUCATION

**PRATIQUES D'ETAYAGE EN FOYERS D'ACCEUIL
DEDIES AUX ENFANTS DE LA RUE ET
REINSERTION FAMILIALE : ETUDE MENEES AU
FOYER DE L'ESPERANCE DE MVOLYE**

*Mémoire rédigé en vue de l'obtention du Diplôme de Professeur de
l'Enseignement Normal de Deuxième Grade (DIPEN II)*

Par
TCHAMO KEHCHUIME Marie Laure
Titulaire d'une Licence en Psychologie

Sous la direction du
Dr. AYINA BOUNI
Chargé de Cours

Année Académique 2018-2019

SOMMAIRE

SOMMAIRE	i
DEDICACE.....	ii
REMERCIEMENTS	iii
LISTE DES ABREVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES	iv
LISTE DES TABLEAUX.....	v
RESUME.....	vi
ABSTRACT	vii
INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	1
PREMIERE PARTIE : CADRE THEORIQUE	6
CHAPITRE 1 : PROBLÉMATIQUE DE L'ETUDE.....	7
CHAPITRE 2 : INSERTION THÉORIQUE DE L'ETUDE	17
DEUXIEME PARTIE : CADRE METHODOLOGIQUE	50
CHAPITRE 3 : MÉTHODOLOGIE DE L'ETUDE	51
TROISIEME PARTIE : CADRE OPERATOIRE.....	70
CHAPITRE 4 : PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS	71
CHAPITRE 5 : INTERPRETATION DES RESULTATS ET SUGGESTIONS	89
CONCLUSION GENERALE	105
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUE	107
ANNEXES	111
GUIDE D'ENTRETIEN	122
TABLE DES MATIERES	124

A

LA FAMILLE KEHTCHUIME

REMERCIEMENTS

La réalisation de ce travail a vu la contribution d'un certain nombre de personnes. Nous voulons ici leur exprimer notre profonde gratitude. Nous ne pouvons toutes les citer, néanmoins nous pensons :

- au Dr. AYINA BOUNI, notre Directeur de mémoire, qui par ses orientations méthodologiques et ses conseils pédagogiques, a permis à ce travail d'avoir son ossature finale, dans le strict respect des exigences scientifiques en vigueur ;

- au personnel enseignant et non enseignant du Département des Sciences de l'Éducation de l'École normale supérieure de Yaoundé, pour les enseignements reçus, l'encadrement et les expériences vécues ;

- au coordonnateur, aux personnels et aux éducateurs du Foyer de l'Espérance de Mvolyé pour leur accueil chaleureux, leur disponibilité et leur collaboration ;

- aux enfants pensionnaires de la Maison Frère Ives de Mvolyé et Centre d'écoute Fr. Antonio qui ont activement participé à ce travail ;

- à mon époux Mr Mounkam Dzeugoue Yves Patrick pour son soutien financier et ses encouragements ;

- à mes frères et sœurs particulièrement Mlle Keptchuimé Michelle, Mme Mekoudjou Joseline, Mr Ngoko Senghor, Mme Saha Clémence, Mr Tchouamo Lionel, Mr Toukam Ebenezer et Mr Wandji Cyrille pour tous les efforts consentis depuis toujours pour ma formation et ma réussite dans la vie, ainsi qu'à mon fils, mes oncles, tantes, neveux, nièces, cousins et cousines.

- à Mme Mgwa et MR Yimen pour leur soutien moral;

- à Mme Pougoue Carine pour le soutien moral et financier ;

- à Mme Ngono Nkou Géraldine pour tous ses conseils et soutien moral

- à tous mes camarades de promotion, et particulièrement Douanla Laeticia, Satchou Marlyse, Soh Gustav, Teague Valdin pour la documentation.

- à tous ceux qui de près ou de loin, par divers moyens ont permis la réalisation de cette modeste œuvre.

LISTE DES ABREVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES

CAM	:	Centre d'Accueil et des Mineurs
CAO	:	Centre d'Accueil et d'Observation
CARSER	:	Centre d'Accueil et Réinsertion des Enfants de la Rue
CEREMB	:	Centre de Rééducation pour Mineurs de Bépanda
EDR	:	Enfant De la Rue
EDUC	:	Educateur
ICE	:	Institut Camerounais d'Enfant
INS	:	Institut National de Statistique
MINAS	:	Ministère des Affaires Sociales
ONG	:	Organisation Non Gouvernementale
OUA	:	Organisation de l'Unité Africaine
SDF	:	Sans Domicile Fixe
TBS	:	Tableau de Bord Social
UNESCO	:	Organisation des Nations Unis pour l'Education, la Science et la Culture
UNICEF	:	Fonds des Nations Unis pour l'Enfance

LISTE DES TABLEAUX

Tableau n° 1 : Tableau synoptique	47
Tableau n° 2 : récapitulatif des sujets de l'étude (éducateurs)	58
Tableau n° 3 : récapitulatif des sujets de l'étude (EDR récidivistes)	58
Tableau n° 4 : tableau de correspondance du code des données	66
Tableau n° 5 : La grille d'analyse des données	69
Tableau n° 6 : synthèse des faits saillants du discours des sujets selon les variables, les sous-variables de la recherche	86

RESUME

Cette recherche porte sur le thème : *pratiques d'étayage en foyers d'accueil dédiés aux enfants de la rue et réinsertion familiale : étude menée au Foyer de l'Espérance de Mvolyé*. L'objectif de cette étude était d'identifier et d'analyser l'influence des pratiques d'étayage en foyers d'accueil sur la réinsertion familiale des enfants de la rue. L'accompagnement des enfants de la rue pour une resocialisation ou leur réinsertion sociale, professionnelle et familiale est un champ d'action partagé entre les éducateurs spécialisés, les pouvoirs publics et l'intervention des parents. Or, nous constatons qu'après leur retour en famille, une grande majorité retourne dans la rue pour des motifs divers et variés tels que les mauvais rapports familiaux, la pauvreté, le désœuvrement etc. Certains réussissent néanmoins leur réinsertion et s'intègrent dans la société et s'insèrent même socio professionnellement. C'est de ce constat que découle le problème de cette étude qui est celui de la : réinsertion familiale des enfants de la rue récidivistes d'où la question de recherche qui guide cette étude est ainsi formulée : *quelle est l'influence des pratiques d'étayage en foyers d'accueil sur la réinsertion familiale des enfants de la rue ?*

Pour répondre à cette question, nous avons convoqué le modèle théorique de l'étayage de Bruner (1998). Il a été question d'interroger trois fonctions de l'étayage sur les six qu'il a expliqué pour déterminer celles qui influencent le plus sur le processus de réinsertion familiale des EDR. De plus nous avons fait usage de la théorie de l'attachement de Bowlby. Ce travail s'inscrit dans une démarche qualitative de type descriptif et explicative. Un guide d'entretien thématique nous a permis de collecter les données auprès d'un échantillon constitué de quatre enfants de la rue récidivistes vivant à nouveau au foyer et trois éducateurs. Cet échantillon s'est fait à partir de la technique d'échantillonnage à choix raisonné qui correspond aux recherches qualitatives.

De cette analyse, il ressort que les deux premières fonctions d'étayage utilisées par le éducateurs influencent favorablement la réinsertion familiale des EDR avec une intensité forte à l'issue de l'analyse de contenu. En d'autres termes : la qualité des pratiques d'enrôlement, les pratiques de paramètres des degrés de liberté sont plus significatifs dans la réussite du processus de réinsertion familiale des EDR, tandis que la qualité des pratiques de maintien de l'orientation n'est pas significativement favorable pour la réussite de la réinsertion familiale de ces derniers, car le processus de médiation entre le foyer et les familles ne sont pas bien ficelées. Ce qui a comme conséquence la récurrence chez bon nombre d'EDR voire l'échec de la réinsertion familiale des EDR. On peut donc dire que la réussite des processus de réinsertion familiale des EDR est influencée par la qualité des pratiques d'étayage en foyers d'accueil. Compte tenu de ces résultats, quelques suggestions ont été émises dans l'optique de réduire de phénomène de récurrence qui est un phénomène fréquent et préoccupant dans notre société.

ABSTRACT

This research work is based on the theme « *Scaffolding in child Care homes for street children and family rehabilitation* ». The objective of this study was to bring out the different scaffolding in child care homes that help in family rehabilitation for street children. Street children's care for family rehabilitation and social reinsertion, professional is a responsibility shared between specialists, public services and families. But, we realise that after their family rehabilitation, most of those children go back to the street for different reasons such as family problem poverty ... While other succeed in their social reinsertion and integrate themselves socially, even socio professionally is from this notification that comes the problem of this study from which is family rehabilitation of recidivist street children from which the question of this work that guides our work entitled« *Scaffolding in child care homes for street children and family rehabilitation* ».

To answer this question, we used the theoretical model of scaffolding developed by Bruner (1998). The aim was for us to interrogate three (03) functions of this Scaffolding on the six (06) that the explained to determine the one that has an impact on the family rehabilitation process of street children. This work is based on a descriptive and comprehensive model. A thematic guide helped us to collect data from a sample made of for (04) street children, public service workers and 03 teachers. To have this sample, we used a technical method that corresponds to qualitative research. These data collected and treated according to the thematic analysis reveal that the success of family rehabilitation of street children depend on scaffolding used in care homes. In other words : the quality of registration practice, the practice of parameters of degrees of freedom are more relevant in the success of family rehabilitation of street children; while the quality of practice of orientation is not favorable. We can therefore say that success of different process family rehabilitation of street children is influenced by the quality of scaffolding practices in care homes.

INTRODUCTION GÉNÉRALE

L'accompagnement psychosocial est une action d'aide de suivi et d'orientation d'une personne vulnérable ou en difficulté. Il permet à un sujet d'adhérer à son projet de vie tout en suivant son rythme. Il s'agit d'approfondir le diagnostic social initialement posé et de définir avec le sujet la demande exprimée. Toutes les informations fournies par lui doivent être pris en compte. L'approche, la méthode et la durée doivent être adaptées à chacun selon son cas et son problème. Pour Laurin (2001) et Autes (2008), la notion accompagnement permet à la personne d'exercer par elle-même un contrôle plus grand sur sa vie, la soutenir dans ses efforts pour trouver la réponse à ses problèmes et trouver sa propre voie. C'est-à-dire, savoir s'organiser, se prendre en main, se discipliner, se responsabiliser afin que plus tard, il puisse parvenir à son autonomie.

L'accompagnement est utilisé par Bruner (1998) pour qualifier les pratiques d'étayage auprès de publics variés, dans les secteurs divers tels que : les malades, les sans-abris, les enfants de la rue, les élèves en difficultés au sein d'organismes divers à missions tout aussi diverses telles que l'insertion ou la réinsertion. Pourtant, ces organismes malgré l'accompagnement qu'ils apportent à un sujet n'atteignent pas toujours leurs objectifs. En effet, le phénomène des enfants de la rue est un problème qui mine les sociétés aujourd'hui. Le Cameroun n'échappe pas à cette réalité. C'est une réalité sociale très ancienne et qui « par son évolution sans précédent devient aujourd'hui exclusion ou plus exactement déclassement social » Balaam (1997).

En 2003, le Tableau de Bord Social (TBS) sur la situation des enfants et des femmes de l'Institut National de Statistique (INS) rapportait que ce fléau s'est révélé au grand jour au Cameroun par le frère Yves Lescannes de la confrérie des frères du Sacré-Cœur en 1972. Ce phénomène est devenu de plus en plus visible avec la crise économique de 1980. A cause de cette crise, des mesures d'ajustement ont été prises par le gouvernement. L'Etat, qui était alors une providence pour la population se désengage de plusieurs secteurs d'activités. Ces mesures vont avoir plusieurs conséquences négatives notamment sur le plan familial. Ainsi, plusieurs responsables de familles se sont retrouvés sans emploi, ou avec des moyens insuffisants pour encadrer et scolariser leurs enfants. La conséquence est qu'on assiste à la privatisation de l'espace public donc de la rue et la naissance du phénomène enfant de la rue Amana (2011).

Les problèmes et conflits familiaux notamment les divorces, les décès sont aussi l'une des causes du phénomène EDR. D'autres par contre s'y retrouvent par désir d'indépendance, de bien être, ou étant venu de loin pour aller à l'école plutôt que de s'occuper du bétail Tetchiada

(1999). On les retrouve aujourd'hui arpentant la rue se livrant à des activités illicites les conduisant à commettre des actes répréhensibles aux yeux de la loi. La rue prive ainsi donc l'enfant des possibilités lui permettant de vivre une aventure normale, et de s'édifier pour mener plus tard une existence digne d'un être humain Balaam (1997). Quelles que soient les raisons du séjour dans la rue, les conditions d'existence y sont particulièrement pénibles. Les enfants sont exposés aux intempéries, à la brutalité de leurs compagnons d'infortune et des adultes. Leur quotidien est avant tout dominé par la quête de la survie d'où leur engagement dans des petites activités génératrices de revenu. Ils survivent à la marge d'une société dans laquelle ils ne trouvent pas leur place. L'enfant qui vit donc dans la rue n'est pas dans des conditions favorables pour son épanouissement et si aucune action efficace n'est entreprise, ces enfants deviendront des délinquants plus tard.

Ce phénomène est d'autant plus alarmant que la jeunesse représente l'avenir de toute une nation. Le chef de l'Etat dans son message à la jeunesse, Biya(2002), en évoquant le phénomène des enfants de la rue et en posant clairement sa problématique, relevait déjà son caractère sensible. Il précise à cet effet que : *le gouvernement et l'ensemble de la communauté camerounaise ne saurait dès lors rester indifférents. Ainsi, la communauté internationale, le Ministère des Affaires Sociales et de l'éducation de base épaulés par des initiatives privées, font de leur mieux pour assurer leur protection, et tant les réinsérer dans la société.* Ceci se fait donc à travers la prise en charge en foyer d'hébergement ; la réinsertion familiale ; l'intégration par la scolarisation ; l'intégration par la formation professionnelle.

Dans ce sillage, Plusieurs autres institutions ou organismes entreprennent aussi diverses actions afin de répondre aux besoins les plus urgents de ces enfants à l'instar de la nutrition, la santé, le vestimentaire, UNESCO (1995). Pour ainsi améliorer la qualité de l'accompagnement et assurer la resocialisation des enfants, le ministre des affaires sociales, à l'occasion de la réunion des concertations avec les administrations sectorielles, sur la lutte contre le phénomène des enfants de la rue en mars 2014 ont renforcé la lutte contre ce phénomène en mobilisant tous les acteurs pour trouver une meilleure stratégie pour lutter contre ce fléau. Les objectifs poursuivis étant de :

- identifier les domaines d'intervention de chaque administration ;
- trouver des stratégies et approches d'intervention pouvant garantir une meilleure prise en charge des EDR, par la mise en commun des expériences de toutes parties prenantes ;

- s'accorder sur une feuille de route et une plateforme de travail de prise en charge et de suivi des EDR dans la ville de Yaoundé et de Douala.

En effet, ces différents acteurs mettent en place ces stratégies de réinsertion familiale des enfants de la rue dont la réussite se traduirait par l'abandon définitif de la rue par l'enfant. Pour ce faire, elles impliquent à la fois le gouvernement, les familles des EDR, les éducateurs et les EDR eux-mêmes.

Pourtant, si d'évident progrès ont été réalisés pour resocialiser ces enfants depuis cette rencontre, on observe encore que le phénomène continu d'être recrudescents sur l'ensemble du territoire et particulièrement à Yaoundé. De toutes ces mesures certains aspects d'accompagnement psychosocial sont souvent négligés. Pourtant ils donnent la possibilité aux EDR de devenir eux-mêmes acteurs de leur réinsertion sociale. Ngoué, (2002) attribue comme principal obstacle à la resocialisation des EDR le non application des lois en matière d'exploitation des enfants, le laxisme des pouvoirs publics, la corruption et la démission des familles. De même, le rapport du Ministère des Affaires sociales MINAS (2015), stipule que les activités transversales nécessitant l'intervention technique et matérielle de plusieurs acteurs sectoriels n'est pas assuré, on note un manque d'implication desdits acteurs. Quelques études se sont intéressées aux raisons qui conduisent à l'échec de resocialisation des enfants de la rue. Cette étude, se donne donc pour objectif d'établir le lien entre les différents facteurs qui seraient la cause de l'échec de resocialisation des EDR dans les centres d'accueil de la ville de Yaoundé.

L'existence de ces jeunes enfants qui traînent ou vivent dans la rue de jour comme de nuit, livre à eux-mêmes en âges où ils ont le plus besoin de l'affection de leurs parents, du confort moral et matériel, de l'éducation, et d'un encadrement scolaire adéquat suscite d'interrogations et réveille les consciences sur les dangers qui les menacent et qu'ils font courir à toute la société. Il est donc important qu'une attention particulière soit accordée à ce phénomène non seulement pour le comprendre, mais aussi pour examiner les stratégies possibles et judicieuses pour une resocialisation stable et durable de ces enfants de la rue. C'est donc un phénomène multidimensionnel et il nous a semblé utile de le traiter dans le thème de l'accompagnement psychosocial.

Compte tenu de la recrudescence de ce fléau et des résistances à la résolution que nous nous sommes intéressé à la présente étude intitulée, *pratiques d'étayage en foyers d'accueil dédiés aux enfants de la rue et réinsertion familiale : étude menée au foyer de l'Espérance de Mvolyé*. En prenant comme problème principal de recherche la réinsertion familiale des EDR

au regard des pratiques d'étayage en foyers d'accueil, elle soulève une problématique pertinente en sciences de l'éducation. Pour répondre à cette question, nous avons convoqué le modèle théorique de l'étayage de Bruner (1998). Il a été question d'interroger trois fonctions de l'étayage sur les six qu'il a expliqué pour déterminer celles qui influencent le plus sur le processus de réinsertion familiale des EDR. À travers cette question, transparait clairement l'objectif principal de la présente recherche qui est de déterminer les pratiques d'étayage en foyers d'accueil qui favorisent la réinsertion familiale des enfants de la rue.

Ce travail s'inscrit dans une démarche de type descriptif. Un guide d'entretien thématique nous a permis de collecter les données auprès d'un échantillon constitué de quatre enfants de la rue, pensionnaires du foyer et trois éducateurs. Pour obtenir cet échantillon, nous avons utilisé comme technique d'échantillonnage le choix raisonné typique qui correspond aux recherches qualitatives. Les données collectées et traitées suivant l'analyse de contenu thématique révèlent que la réussite de la réinsertion familiale des enfants de la rue est influencée par les pratiques d'étayage en foyers d'accueil. En d'autres termes : la qualité des pratiques d'enrôlement, les pratiques de paramètres des degrés de liberté sont plus significatifs dans la réussite du processus de réinsertion familiale des EDR, tandis que la qualité des pratiques de maintien de l'orientation n'est pas significativement favorable. On peut donc dire que la réussite des processus de réinsertion familiale des EDR est influencée par la qualité des pratiques d'étayage en foyers d'accueil.

Ce travail sera charpenté comme suit : nous aurons dans un premier temps notre cadre théorique et conceptuel qui aura : dans un premier chapitre, la présentation de la problématique de l'étude et dans un deuxième chapitre, les fondements théoriques de l'étude. Dans un temps, nous présenterons la méthodologie nous ayant permis de mener cette étude. Dans une troisième partie, nous allons d'une part présenter les résultats du terrain et par la suite suivra la présentation des données, la discussion des résultats et enfin, la conclusion qui tentera d'élucider notre questionnement fondamental.

PREMIERE PARTIE : CADRE THEORIQUE

CHAPITRE 1 : PROBLÉMATIQUE DE L'ETUDE

Ce chapitre s'attarde sur la problématique centrale au cœur de l'étude. Pour y parvenir, nous traitons d'un ensemble de préoccupations susceptibles d'apporter un éclairage sur la question classique des techniques d'étayage en foyers d'accueil des enfants de la rue face à la question de leur réinsertion familiale. Dans cette optique, une fresque du contexte de l'étude permet d'avoir un aperçu des réalités dans l'univers du phénomène des enfants de la rue. La position du problème vient donc édifier sur les aspects qui constituent la problématisation mise en œuvre, notamment les questions et objectifs de l'étude. Comme prolongement, à ces deux premiers points, le chapitre précise l'intérêt et la délimitation empirique et théorique du domaine de l'étude.

1.1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L'ETUDE

Le temps de l'enfance renvoie à une période d'assistance parentale, d'affection familiale, de joie des premières découvertes, de sécurité familiale, d'apprentissage aux normes, valeurs et règles harmonieuses de la société. Pourtant pour les milliers d'enfants, plusieurs sont vulnérables à l'instar des enfants de la rue à travers le monde. L'existence des enfants de la rue participe d'un contexte de violence domestique. Leur arrivée dans la rue est en majorité l'aboutissement d'une histoire familiale conflictuelle : deuil, divorce, remariage des parents, alcoolisme ou châtiments corporels. La rupture familiale et communautaire, souvent sur fond d'appauvrissement, conduit les enfants à quitter leur foyer, leur quartier, leur village et parfois leur ville. Marguerat (2003a). Ils arrivent dans la rue, les espaces publics, et y demeurent. Le phénomène des enfants de la rue est présent dans tous les pays du monde.

L'Unicef (2010), à travers les rapports présentés par les Etats au comité des Droits de l'enfant fait état de la présence de plusieurs dizaines de milliers d'enfants dans les rues du monde. Le Cameroun n'en est pas moins épargné et connaît une explosion dans les zones urbaines. En effet, ce phénomène prend l'ampleur. Le fichier des EDR du MINAS retient exclusivement les enfants âgés de moins de 18 ans. Selon les enquêtes du MINAS (2012), la tranche d'âge la plus représentée va de 15 à 18 ans (61,3%), les 10-14 ans représentent 28% et les moins de 10 ans 1,1%. Il est certes difficile voire impossible de connaître le nombre exact des EDR dans la ville notamment à cause de leurs extrême mobilité.

Cependant, le Projet de lutte contre le phénomène des enfants de la rue lancé le 19 mars 2008 par le Ministère en charge des affaires sociales, a mené des actions qui ont permis d'identifier un certain nombre d'entre eux de 2008 à 2013 : c'est ainsi que de 2008-2009, 162 ont été identifiés ; en 2010, 172 ; en 2011 ; 144 en 2012, 104 et en 2013 , 106 soit un total de 688 enfants identifiés de 2008 à 2013. Ces chiffres témoignent de la persistance du phénomène des EDR dans la capitale camerounaise et principalement la ville de Yaoundé regorgeant le plus grand nombre d'EDR avec un effectif de 106 identifié en 2013. Situé au centre du pays, Yaoundé, par sa facilité d'accès, son histoire héritée de la colonisation et sa modernité exerce sur la jeune génération une force d'attraction qui une fois arrivés se lance dans le secteur informel et se confronte au problème d'urbanisation rapide provoquant d'immenses problèmes touchant à la vie sociale, l'éducation, la santé et l'habitat qui excèdent les capacités d'un secteur public qui s'affaiblit.

Se fondant sur ce contexte, des organismes de la société civile, ONG, associations, fondations et autres agences spécialisées des Nations Unies ainsi que les gouvernements ayant ratifiés un certain nombre d'accords internationaux en fonction de la protection de l'enfance, mènent les actions spécifiques dans la lutte contre l'exclusion sociale car il n'est pas question que ces enfants vivent dans la rue. Le Cameroun, pour atténuer ce phénomène qui ne cesse de s'accroître, s'illustre à travers des œuvres sociales privées d'utilité publique telles que : le Foyer De l'Espérance créé en 1977 mais reconnu par l'Etat en 2013 par l'intermédiaire du MINAS. Dès 1993, la politique du gouvernement a mis sur pied les stratégies pour intégrer les enfants de la rue et à les réinsérer dans leurs familles et dans la société. En 1999, le chiffre des enfants de la rue au Cameroun était de 4000. En 2003, le chiffre était 10000, Amana (2011). Ainsi, sa lutte au Cameroun se traduit par la mise en œuvre du MINAS : des ONG, des Centres d'Accueil des enfants de la rue et vulnérables à savoir le CARSER (Centre d'Accueil et Réinsertion des Enfants de la Rue) de Yaoundé, ICE (Institut Camerounaise d'Enfant) de Bétamba, le CAM (Centre d'Accueil des Mineurs) de Bertoua, le CAO (Centre d'Accueil et d'Observation) de Bépanda. Ces centres ont vu le jour depuis 2003 afin d'aider ces enfants à se réinsérer dans leur famille. Toutes ces structures d'accueil jouent des rôles de resocialisation des enfants de la rue en leur apportant une éducation formelle à travers une école.

Malgré toutes les mesures prises par la société civile et les ONG pour la réussite de la réinsertion familiale des enfants de la rue, au regard des différents rapports du foyer de l'espérance de Mvolyé en 2011 le taux de réinsertion familiale était 46,3 %, en 2012 92,6% en 2013 82,9%, en 2014 62,9% et en 2015, 43,03% nous observons une baisse progressive du taux

de réinsertion familiale dans ce foyer c'est ce qui nous amène à plancher sur le sujet : **pratiques d'étayage en foyers d'accueil dédiés aux enfants de la rue et réinsertion familiale : étude menée au foyer de l'Espérance de Mvolyé.**

1 .2. POSITION ET FORMULATION DU PROBLEME

De nombreuses actions ont été entreprises dans le but de faire sortir les enfants de la rue de ce non-espace d'existence décente, afin de restructurer leur vie. Malgré ces actions, la réinsertion familiale des ex-enfants de la rue voire leur responsabilisation sociale reste difficile. On constate que lorsque plusieurs parmi eux sont réinsérer en famille, ils continuent à reproduire les comportements déviants de la rue, de même que dans les centres d'accueils une fois qu'ils y sont retournés.

Des auteurs comme Balaam (1997) ont décrié le problème de la récurrence de l'enfant de la rue et estime que les résultats des centres de réinsertion sont un échec. Par ailleurs, dans leurs rapports d'activités pour l'année 2012, le Foyer de l'espérance (2012) souligne que parmi les difficultés rencontrées, on note le fait que certains jeunes ne réussissent pas leur réinsertion se retrouvent dans la rue et parfois en prison ce qui perturbe leur vie ensemble et auquel ils n'arrivent pas encore à trouver une solution efficace et pérenne.

Malgré leur retour en famille, la majorité retourne dans la rue, plus tard ils reviennent au foyer et le cycle recommence. Nous nous demandons alors pourquoi est-ce que les stratégies mises en œuvre dans les foyers d'accueils des enfants de la rue ne conduisent-elles toujours pas à la réinsertion familiale positive de ces ex-pensionnaires EDR? Quels mécanismes pouvons-nous utiliser pour faciliter la réinsertion familiale de ces enfants ? C'est ce qui rend le problème de récurrence voire d'échec de réinsertion familiale assez préoccupant et permet ainsi à poser la question de savoir : qu'elles peuvent être les raisons de ce phénomène.

Ces interrogations nous amènent à questionner la littérature existante sur la réinsertion familiale des ex-pensionnaires EDR. La littérature sur l'échec de la réinsertion familiale ou de la responsabilisation de l'enfant de la rue est assez abondante. La question de recherche qui sous-tend ces publications est selon Tessier (1998b, p. 241) est la suivante : *Comment agir et organiser la façon de travailler des acteurs aux logiques, intérêts, normes et valeurs différents pour qu'ils parviennent à leurs fins officielles ? C'est-à-dire apporter aux enfants marginalisés le minimum de protection, la notion d' « auto-estime », des éléments de base pour une socialisation dans l'ordre négocié, et leur ouvrir un espace de citoyenneté ?* Mais avant cela,

ces auteurs cherchent les causes possibles de l'échec de la réinsertion familiale des enfants de la rue. Ils indexent soit les structures de prise en charge et leurs logiques qui privilégient les intérêts personnels à ceux des enfants, soit les modes d'interventions qui ne tiennent pas compte des desideratas des enfants, ou encore le cadre juridique de la protection de l'enfance qui présente de nombreuses lacunes.

A la suite de cette analyse, ils proposent des pistes de solutions qui pourraient permettre de résoudre ce problème. On constate tout de même que de cette littérature, il existe plusieurs propositions dissolutions, mais pas une propre à résoudre le problème de réinsertion sociale des enfants de la rue qui fasse l'unanimité. Non pas que ces propositions ne soient pas pertinentes mais elles traduisent également le désarroi de certains adultes qui ne savent plus quoi inventer pour résoudre le problème de réinsertion et de responsabilisation de l'enfant de la rue. C'est dans ce sens que, Tessier (1998c, p.315) déclare : *Au-delà de l'urgence de faire quelque chose (quels qu'en soient les mobiles) l'étude le faire savoir, toutes les actions sont guidées par une représentation des adultes de ce qui est le bien pour l'enfant. Et il y a autant de représentations que d'obéissance, d'utopie, d'idéologie que d'expériences personnelles.*

Au vue de tout cela, nous nous sommes demandé pourquoi ne pas entreprendre une recherche qui permet que l'on se laisse enseigner par les enfants de la rue eux-mêmes, plus particulièrement ceux qui ont réussi à se réinsérer et à se responsabiliser au point de pouvoir servir de modèle aux autres. Il est vrai que certains auteurs parlent de l'enfant de la rue enfermé de sous-culture irrécupérable et toujours orientée vers le bas Tessier (1998a). Mais c'est sans compter la capacité de résilience de certains enfants de la rue. En effet, malgré les conditions très difficiles qui présageaient une issue négative qu'ils ont connues, certains enfants de la rue, potentiellement condamnés à l'échec, ont réussi suivant les normes sociales et scolaires de la réussite. Lahire (1994) le qualifie faute de concepts appropriés, de succès atypique, révélant aussi par contrecoup le parcours atypiques des mêmes enfants devenus modèles. De tout ce qui précède, le problème de cette étude est celui de la réinsertion familiale des ex-pensionnaires des foyers d'accueil dédiés aux enfants de la rue.

Or, nous avons observé les méthodes d'encadrement dans certains de ces foyers d'accueil des enfants de la rue, l'on observe, que ces foyers offrent une éducation qui n'encourage pas toujours des retours en famille mais plutôt une nouvelle socialisation que Parazelli (1996) nomme « socialisation marginalisée ». La relation établie entre les tuteurs de ces foyers et ces enfants à besoins particuliers pourrait donc représenter à la fois un mécanisme de protection et un facteur aggravant pour ces enfants et pourrait contribuer à expliquer

pourquoi certains des ex-pensionnaires récidivent en retournant dans la rue ou encore dans les foyers d'accueil où certains estiment s'y sentir mieux. Les conceptions actuelles démontrent que les foyers d'accueil sont des espaces de resocialisation au même titre que la famille. Plusieurs trajectoires chez les ex-pensionnaires des foyers d'accueil notamment les enfants de la rue se révèlent comme une forme particulière de socialisation. Ces trajectoires et les discours des enfants eux-mêmes expliquent les orientations qu'ils prennent. Elles envisagent leur vécu subjectif de la marginalisation comme un facteur particulier de socialisation Parazelli (1996).

Dans ce contexte, les tuteurs et tutrices n'utilisent pas toujours les compétences nécessaires dans le processus d'accompagnement à une réinsertion familiale comme un moyen pouvant promouvoir l'épanouissement de ces enfants de la rue, ex-pensionnaires des foyers d'accueil et d'augmenter leurs chances de se réadapter définitivement dans leur famille biologique.

C'est dans cet ordre d'idées que Dubet (1995), explique l'émancipation de l'acteur social et met un accent sur le rôle des conditions sociales et des représentations socialement produites dans la détermination des conduites d'un sujet. Au concept d'acteur social, Dubet préfère celui « d'agent ». L'agent est un individu qui est agi de l'intérieur autant qu'il agit vers l'extérieur. Dubet (1995) de manière prospective propose une modélisation des choix d'habitation s'inscrivant dans le courant de l'acteur social. Celle-ci relève du paradigme de l'individualisme méthodologique, c'est-à-dire d'un cadre théorique d'ensemble selon lequel, pour rendre compte d'un phénomène social, il convient de le comprendre comme le produit de l'agrégation de comportements individuels qu'il convient d'expliquer d'abord. C'est ainsi que dans cette perspective, les actions individuelles s'expliquent en termes de stratégies rationnelles : il s'agit pour l'acteur d'atteindre un résultat qui lui importe. Il faut entendre qu'il ne cherche pas la solution optimale, mais choisit la première qu'il estime correspondre à un seuil minimal de satisfaction. Dubet (1995) dégage ainsi trois logiques d'actions sociales c'est-à-dire les « bonnes raisons » que chacun se donne d'agir ainsi. Ces trois grandes logiques d'actions sont : la logique de l'intégration, la logique de l'action stratégique, la logique de la subjectivation. Quand ces logiques s'autonomisent et que l'acteur se trouve au sein d'un système de tensions : *qu'il est tenu de gérer en engageant dans cette gestion sa capacité d'être sujet, d'ordonner son expérience à partir d'un principe de subjectivation*, on parle alors « d'expérience sociale ».

D'autre part, Bruner (1998), qui parle de l'interaction de tutelle dans l'acquisition des savoir-faire et compétences. Le rôle d'une tierce personne, compétente est déterminant : l'adulte

soutient l'enfant en prenant en main les éléments de la tâche qui dépassent les compétences de l'enfant et lui permet ainsi de se concentrer sur les seuls éléments qui correspondent à ses compétences. Pour Bruner (1998), le processus de tutelle consiste donc les moyens grâce auxquels un adulte ou un spécialiste vient en aide à quelqu'un qui est moins adulte ou moins spécialiste que lui. Il définit dès lors l'étayage comme : « *Un processus qui consiste pour le partenaire expert, à prendre en main ceux des éléments de la tâche qui excèdent initialement les capacités du débutant, lui permettant ainsi de concentrer ses efforts sur les seuls éléments qui demeurent dans son domaine de compétence et de les mener à terme* ». Bruner (1998, p.25).

Optimiser la réussite de la réinsertion familiale des ex-enfants de la rue et par ricochet leur réadaptation socio-familiale suppose selon Bruner (1983), un processus d'étayage, d'assistance, de collaboration entre l'enfant et l'adulte, l'adulte agissant comme un médiateur de la culture.

1.3. QUESTIONS DE RECHERCHE

Les questions de recherche sont des énoncés interrogatifs qui formulent et explicitent le problème identifié. On a une question principale et des questions secondaires.

1.3.1. Question de recherche principale

Au regard de ce qui précède et des considérations précédemment émises, nous pouvons poser comme **question principale** de notre recherche : *quelle est l'influence des pratiques d'étayage en foyers d'accueil sur la réinsertion familiale des enfants de la rue ?*

1.3.2. Questions spécifiques

Pour mieux saisir les implications de la question principale de recherche de ce travail, il est essentiel de la disséquer en trois (03) questions spécifiques :

Question spécifique 1 : qu'elle est l'influence de l'enrôlement comme pratique d'étayage en foyers d'accueil sur la réinsertion familiale des enfants de la rue?

Question spécifique 2 : qu'elle est l'influence de la réduction des degrés de liberté comme pratique d'étayage en foyers d'accueil sur la réinsertion familiale des enfants de la rue?

Question spécifique 3 :qu'elle est l'influence du maintien de l'orientation comme pratique d'étayage en foyers d'accueil sur la réinsertion familiale des enfants de la rue?

1.4. OBJECTIFS DE L'ETUDE

Il s'agit de la contribution que le chercheur espère apporter en étudiant le problème. On distingue : un objectif général et des objectifs spécifiques. Ceux-ci sont nécessaires pour guider et opérationnaliser la recherche dans les activités précises à mener.

1.4.1. Objectif général de l'étude

L'objectif est d'identifier et d'analyser l'influence des pratiques d'étayage en foyers d'accueil sur la réinsertion familiale des enfants de la rue.

1.4.2. Objectifs spécifiques

Cette étude vise à :

- A analyser l'influence de l'enrôlement comme pratique d'étayage en foyers d'accueil sur la réinsertion familiale des enfants de la rue ;
- examiner l'influence de la réduction des degrés de liberté comme pratique d'étayage en foyers d'accueil sur la réinsertion familiale des enfants de la rue ;
- à analyser l'influence du maintien de l'orientation comme pratique d'étayage en foyers d'accueil sur la réinsertion familiale des enfants de la rue.

1.5. INTÉRÊTS DE L'ÉTUDE

L'intérêt d'une étude consiste à préciser en quoi ce travail est important, et quelle solution il doit apporter au problème posé. De plus, l'intérêt d'une étude dévoile la place que celle-ci, peut ou pourrait prendre dans l'amélioration d'un certain état de chose. C'est dans cette optique que notre étude revêt plusieurs intérêts entre autres : l'intérêt social, l'intérêt économique et l'intérêt scientifique.

1.5.1. Intérêt scientifique

Notre analyse vise à contribuer à l'évolution des connaissances de sur la resocialisation des EDR dans les foyers d'accueils en apportant de nouveaux savoirs sur les pratiques d'étayage

de ces derniers dans les dits foyers. En effet, l'étude des techniques d'encadrement des enfants de la rue dans les foyers d'accueils connaissent souvent des failles dans le processus de leur réinsertion familiale d'où l'échec de cette réinsertion par leur récurrence et le retour à la rue. En outre, elle permet de montrer l'influence des pratiques d'étayage usitées sur le processus de réinsertion familiale des ex-pensionnaires de ces foyers. Elle nous permettra par ailleurs de comprendre ce qui amène ces enfants à faire des récurrences après leur réinsertion familiale afin d'améliorer le processus de leur retour en famille par l'usage de certaines stratégies indispensables dans la phase de médiation.

1.5.2. Intérêt social

Nous cherchons dans cette étude à nous distancier des analyses déterministes qui envisagent le vécu dans la rue comme un décrochage social et une confrontation à de non-appartenance à une famille Mengue (1996). La présente étude tire sa pertinence dans la valorisation des espaces de vie. Ainsi, ce travail pourrait participer à briser la persistance des résistances culturelles et des mentalités préjudiciables aux personnes «vulnérables et aux minorités ». Il s'agit de mettre en valeur les stratégies d'accompagnement usitées dans les foyers d'accueil dédiés aux enfants de la rue et comprendre comment elles peuvent être efficaces pour une resocialisation ou réinsertion durable des enfants de la rue. Elle permet de parvenir à des connaissances nouvelles sur les modalités d'encadrement conduisant à la refamiliarisation des enfants de la rue, en mettant à la disposition des intervenants sociaux, éducateurs, les psychologues et les communautés éducatives, des pratiques efficaces pour un retour en famille réussi pour les ex-pensionnaires de ces foyers d'accueil.

1.5.3. Intérêt personnel

Après l'observation faite au quotidien sur l'effectif grandissant des EDR dans les rues de Yaoundé : Avenue Kennedy, Pont de la gare, Mvan, marché d'Etoudi pour ne citer que ceux-là ; ces derniers choisissent la rue comme milieu de vie et se livrent à des débauches et actes déviants. Cette observation nous a poussé à aller voir comment ils sont pris en charge dans les foyers d'accueils. Cette observation nous a conduit à nous questionner sur l'influence des pratiques étayages utilisés dans ces foyers sur leur réinsertion familiale .car comme tout enfant la famille est le milieu idéal pour assurer une bonne éducation et socialisation. Elle vise donc à réduire le taux des EDR à travers : le retrait de EDR de la rue, ensuite les stratégies d'encadrement fiables pour favoriser la réussite de resocialisation familiale de ces derniers leur réinsertion familiale afin qu'ils puissent s'épanouir de leur droits.

1.6. DELIMITATIONS DE L'ETUDE

Nous entendons par délimitation, la détermination du champ d'intégration de notre étude, ainsi, une étude ne peut être menée que si elle a été sur le double plan théorique et spatio-temporel délimité.

1.6.1. Délimitation théorique /thématique

Cette étude s'inscrit à l'intersection de la psychologie et de la sociologie. La psychologie car elle met en évidence les fonctions d'étayage de Bruner pour faire valoir les pratiques d'étayage des EDR dans les foyers d'accueil. Sociologie dans la mesure où nous intéressons aux causes de l'échec de la réinsertion familiale. Tous ces deux champs disciplinaires s'imbriquent en sciences de l'éducation pour la mise en place des méthodes et/ou modes de régulations pédagogiques pouvant être à l'efficacité des méthodes proposées dans l'encadrement des EDR dans les foyers d'accueil.

1.6.2. Délimitation spatio-temporelle

Elle se fera sur un double plan à savoir spatial et temporel.

- Du point de vue spatial

Cette étude a pour cadre spatial le Cameroun et pour cadre opérationnel la région du centre mais, vu la difficulté matérielle de mener notre étude sur toutes les villes de la région du centre, nous avons circonscrit celle-ci à la ville de Yaoundé. Ce choix tire sa justification du fait que la ville de Yaoundé, capitale du Cameroun connaît une croissance démographique galopante et constitue par son modernisme un point de convergence pour les populations rurales notamment les jeunes à la recherche d'un mieux-être d'où le fort taux d'enfants identifiés dans les rues de la capitale politique. Ces enfants sont caractérisés par leur forte mobilité ce qui fait qu'on les retrouve un peu partout où les activités sont importantes raison pour laquelle nous ne saurions nous limiter dans notre étude à un quartier ou arrondissement de la ville. Plus spécifiquement, nous avons travaillé avec les enfants de la rue qui de par leur expérience de la rue accompagnent d'autres enfants de la rue étant dans une situation similaire.

- Du point de vue temporel

Sur le plan temporel, ce travail s'inscrit dans une actualité brûlante du phénomène des

enfants de la rue dans les pays africains. En effet, le phénomène des enfants de la rue malgré Mgbwa (2013), Amana (2011), Mengue (2003), Parazelli (1997), Greisler (2009). Les études sur les enfants de la rue n'ont pas fini de délivrer toutes les possibilités du « retour à la normale » de cette population souvent stigmatisée.

CHAPITRE 2 : INSERTION THÉORIQUE DE L'ETUDE

Après avoir identifié le problème de l'étude en précisant la question fondamentale de cette étude qui a guidé la réflexion au chapitre précédent, la tâche consiste maintenant à élaborer la grille de lecture théorique qui a permis de lire les résultats de la recherche. C'est la principale fonction de ce chapitre dont les principales articulations sont : la définition des concepts clés de l'étude, la présentation de la recension des écrits en lien direct avec le problème étudié, la présentation du cadre théorique de référence à partir duquel nous avons tiré les hypothèses de recherche, enfin, formuler les hypothèses sur lesquelles les investigations sont fondées. Pour clôturer ce chapitre, une opération de rationalisation des différentes hypothèses sera faite sous la forme d'un tableau synoptique.

2.1. DEFINITION DES CONCEPTS CLES

D'après Grawitz (2001), le concept est une abstraction, une pensée, un moyen de connaissance, il est une notion fondamentale dans une recherche. Il s'agit de définir, de mettre en relief leurs particularités ainsi que celles de tous les termes ou sous-concepts pouvant s'y rattacher.

2.1.1. Pratiques d'encadrement comme forme d'étayage

L'étayage vient du verbe étayer, qui veut dire : « Soutenir un élément, une partie de construction au moyen d'étais. » (Larousse). Dans le domaine de la maçonnerie par exemple, un étau est une pièce en bois ou en métal, servant à soutenir provisoirement une partie d'un ouvrage en construction ou en rénovation. Cet étau agit de façon transitoire, le temps que le reste de la construction se poursuive, et que, devenu superflu, il puisse disparaître le temps venu.

L'étayage au sens de la psychologie sociocognitive garde le même esprit mais ici, c'est l'adulte qui agit comme élément transitoire soutenant le développement et l'apprentissage de l'enfant. Il est une des facettes de l'interaction de tutelle et s'entend donc comme une forme

d'aide sans laquelle le sujet serait limité et ne parviendrait pas à la solution.

L'interaction de tutelle telle que le conçoit Bruner (1998), est décrite comme « un mécanisme sociocognitif d'acquisition majeur ». On pourrait définir cette interaction de tutelle comme un échange entre un adulte et un enfant par lequel l'adulte essaie de conduire l'enfant à résoudre une situation, un problème qu'il ne saurait faire sans son aide.

Le cadre de cette recherche s'inscrit « en référence aux théories psychologiques qui définissent l'apprentissage et le développement comme étant socialement médiatisés : on apprend en interagissant avec les autres et notre connaissance du monde se construit sur deux aspects : d'abord au plan social ou « inter psychique », puis au plan individuel ou « intrapsychique » Vygotski (1985). Autrement dit, c'est parce que le sujet bénéficie d'une aide appropriée, dans la réalisation de tâches pour lesquelles il ne dispose pas encore de toutes les compétences requises, qu'il peut accéder, dans un second temps, à une activité autonome, signe d'un apprentissage réussi ». Vannier (2006, p. 170).

Dans l'approche de Bruner, les termes « interactions de tutelle » et « étayage » tels qu'il les conçoit sont très proches. L'interaction de tutelle comprend deux facettes qui permettent de favoriser l'apprentissage de l'enfant par la médiation de l'adulte : la notion de format, et les fonctions de l'étayage. Bruner a remarqué que de nombreux apprentissages se font dans des formats d'interaction, c'est-à-dire des séances ritualisées, des jeux répétitifs. L'adulte exécute les mêmes actes, avec les mêmes mots. La répétition des mêmes gestes, de leur enchaînement et des mêmes verbalisations les rend faciles à prévoir pour l'enfant, et il peut alors prendre sa place dans ce « jeu de rôle » standardisé. A l'intérieur d'un cadre stable, l'apprenant peut s'engager et au fur et à mesure, prendre en main l'interaction. Bruner définit en parallèle six fonctions de l'étayage.

- l'**enrôlement** : est la première tâche du tuteur et concerne la motivation du sujet. Il doit susciter l'intérêt et l'adhésion de l'enfant sur les exigences de la tâche, au besoin en déviant son intérêt spontané en cherchant à ce que celui-ci s'engage dans l'action.

- la **réduction des degrés de liberté** : il s'agit pour le tuteur de simplifier la complexité de la tâche en prenant en charge les éléments qui excèdent les capacités initiales de l'enfant. Il peut réduire le nombre des actions requises pour atteindre la solution et ainsi éviter une surcharge cognitive. Il peut aussi décomposer la tâche principale en tâches simplifiées à la portée de l'apprenant.

- le **maintien de l'orientation** : le tuteur doit aider l'enfant à poursuivre l'objectif

défini, en évitant que l'enfant ne s'écarte du but assigné par la tâche en lui rappelant le but à atteindre. Il s'agit aussi de parvenir à garder la motivation du sujet et de l'inciter à dépasser un succès obtenu à un premier niveau pour se risquer à un niveau supérieur. Le maintien de l'orientation suppose une connaissance des capacités attentionnelles de l'élève et du coût de la tâche.

Enfants de la rue

- Enfant

La Convention Internationale sur les Droits de l'enfant rédigé sous l'égide de l'ONU le 20 Novembre 1989 stipule en son article 1er que : « Un enfant est tout être humain âgé de moins de dix-huit ans, sauf si la majorité est atteinte plus tôt en vertu de la législation qui lui est applicable ». La Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant en son article 2, adoptée par la 25ème Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'O.U.A. Addis-Abeba (Ethiopie), juillet 1990 qui dispose qu' « aux termes de la présente Charte, on entend par "Enfant" « tout être humain âgé de moins de 18 ans ». Le Cameroun a souscrit à la définition de l'enfant telle qu'énoncée par la Convention relative aux Droits de l'enfant. A cet égard, l'enfant s'entend comme « tout être humain âgé de moins de 18 ans ».

L'enfant est également un être humain dont le développement se situe entre la naissance et la puberté. Un enfant de sexe masculin est un garçon tandis qu'un enfant de sexe féminin est une fille. En dehors des organes sexuels, il n'existe pas de différence significative entre le jeune garçon et la jeune fille sur le plan physique. Les grandes différenciations ne surviennent qu'à la puberté à travers des modifications hormonales.

- La rue

Appelé par les enfants de la rue *mboko*, La rue est un espace public devenue l'objet d'investissement, lieu de rencontre, de socialisation, de détente et actuellement elle est occupée par des milliers d'enfants, jeunes et adultes Roy et Hurtubise (2007, p.3). C'est un lieu considéré comme extra familial, extra éducatif. C'est un milieu où circule des personnes et actuellement est investie par de multiple enfants qui ont quitté le domicile familial pour des raisons diverses. Ils sont communément appelés enfant de la rue. Pour Nana (2009) la rue devient pour ces derniers un espace social articulant des sous-mondes enracinés dans la division du travail, avec une main d'œuvre infantile et des formes pluriels de débrouillardise. La rue est alors considérée

par ces derniers comme un espace de vie où ils adoptent les lois et règles qui y sont régies afin de pouvoir y survivre.

Après cette brève explication de la notion de « rue » et précisément pour les enfants qui y séjournent, il est important d'expliquer ce qu'est la notion d'enfant de la rue. Concernant ce dernier, il est à noter qu'on distingue deux types. Il s'agit des enfants dans la rue et des enfants de la rue proprement dit.

- **La rue comme marge**

Morelle (2011) a mené une étude sur les enfants de la rue à Yaoundé et à Antananarivo, elle expose l'idée de ces enfants vivant dans une marginalité. L'existence des enfants de la rue participe d'un contexte de violence domestique. Leur arrivée à la rue est en majorité l'aboutissement d'une histoire familiale conflictuelle : deuil, divorce, remariage des parents, alcoolisme ou châtements corporels. La rupture familiale et communautaire, souvent sur fond d'appauvrissement, conduit les enfants à quitter leur foyer, leur quartier, leur village et parfois leur ville. Ils arrivent dans la rue, les espaces publics, et y demeurent. Morelle (2011, p.43).

Ces « *jeunes en situation de marginalité* » trouvent, dans la référence à ce qualificatif générique, une marque commune et parfois un sentiment d'appartenance à un groupe de pairs. Cependant, y a dans toute catégorisation une forme de discrédit à l'égard de certains individus, du fait de leur non-conformité aux normes sociales dominantes. Un certain nombre d'entre eux se retrouvent ainsi classés selon une déficience sociale ou une différence, soit ici une incapacité de vivre en société. Ces expériences contribuent en outre à l'allongement du passage à la vie adulte et aux risques d'impasses et de retours en arrière, pour des jeunes qui peinent à trouver un sens au cumul de ces expériences Goyette et Royer (2009).

À Antananarivo, les enfants de la rue sont appelés « sans abris » qui est une expression du mépris que nourrit traditionnellement la population envers les marginaux. L'enfant en situation de rue manifeste un besoin très fort d'exprimer les sensations qu'il ressent quotidiennement. Or ces sensations sont nombreuses et se mélangent (espoir, résignation, crainte, liberté, contrainte, etc.), et l'enfant ne sait pas comment se les représenter. Une impression de confusion se dégage de cette situation. L'enfant délimite avec difficulté la place qu'il occupe dans la relation avec l'autre. Cela est aussi le cas lorsqu'il rencontre l'éducateur de rue ou le travailleur social. De plus, il est ici en compétition avec d'autres enfants qui cherchent à bénéficier de l'intervention de ces professionnels. Lucchini (2001).

- **La rue comme espace éducatif**

Les enfants « dans » la rue sont ceux qui vivent dans la rue, ils y travaillent mais gardent encore des relations plus ou moins régulières avec leur famille. Certains y viennent le matin, passent la majorité de leur temps dans la rue, parfois ils y restent toute la journée et, à la tombée de la nuit, ils regagnent le foyer familial. Ils ramènent ainsi le fruit de la journée à la famille et participent en ce sens, aux frais d'entretiens de la maison. D'autres passent deux ou trois jours dans la rue et retournent à la maison à un moment quelconque voir leur famille. Le lien que ce groupe d'enfants développe encore avec leurs parents, leur foyer familial explique le sentiment d'appartenance qu'ils maintiennent vis-à-vis de la communauté où ils habitent. L'enfant « dans » la rue peut être aussi hébergé dans un centre d'accueil, il entretient ainsi des relations avec le centre et le va-et-vient s'effectue entre la rue et le centre. Certains parents de cette catégorie d'enfants, compte tenu des conditions précaires dans lesquelles ils vivent, tolèrent ce comportement qui, certaines fois, est voulu voire encouragé. Cependant, ce va-et-vient entre la rue et le foyer familial entretenu par l'enfant, ne va pas durer puisque progressivement, l'enfant va rester beaucoup plus dans la rue qu'à la famille jusqu'à ce qu'il décide de ne plus retourner chez lui. Il devient ainsi « un enfant de la rue ».

Les stratégies de survie développées par les EDR les rendent davantage vulnérables et favorisent leur déviance par le développement de comportements distants de l'idéal de conformité sociale, qui les exposent au rejet, à la discrimination, à la stigmatisation et à la répression pénale MINAS (2008). Ce phénomène, non seulement entraîne la violation des droits de l'enfant, mais demeure aussi un obstacle majeur au développement du Cameroun, en raison des coûts sociaux et économiques qu'il engendre à terme. Vu son ampleur et les risques d'explosion qu'il génère, le phénomène des EDR constitue une préoccupation constante du gouvernement qui, à travers le Ministère des Affaires Sociales et avec l'appui des partenaires au développement, met en œuvre depuis mars 2008, des projets de lutte contre le phénomène des enfants de la rue. Ce projet consiste surtout à identifier et resocialiser, de préférence dans leur famille, les enfants de la rue. C'est ainsi que durant la période 2008-2012, plus d'une centaine d'EDR ont regagné leur famille et sont rentrés dans le système scolaire classique ; la recherche des familles se poursuit, car pour le Ministère des Affaires Sociales, la famille demeure le cadre idéal d'épanouissement des enfants MINAS (2008). En dehors de ces retours dans le cadre familial, d'autres mesures sont mises en œuvre. Il s'agit de :

- la réhabilitation des infrastructures dans les institutions de rééducation notamment l'Institution Camerounaise de l'Enfance (ICE) de Bépanda, Borstal Institute de Buea, le Centre de

Rééducation pour Mineurs de Bépanda (CEREMB), le Centre d'Accueil et d'Observation (CAO) de Douala et le Centre d'Ecoute de Yaoundé ;

- l'acquisition des nouveaux équipements pour les ateliers de formation et les dortoirs, des effets vestimentaires pour EDR, le matériel des dortoirs ;

- la dotation de ces institutions en matériels roulants pour le transport des pensionnaires et autres effets nécessaires à leur bon fonctionnement ;

- le redéploiement du personnel d'encadrement dans ces institutions pour la prise en charge des enfants de la rue.

L'ensemble de ces mesures ne produit pas toujours les résultats escomptés. Il ne saurait en être autrement car, l'action menée ici est loin d'être quelque chose de ponctuel ; elle s'inscrit dans la durée et révèle que la dynamique souhaitée dans une telle œuvre est celle qui se bâtit en synergie avec les partenaires et autour des principes réglementaires bien définis.

- **Les enfants de la rue**

Selon Marguerat (2002), les enfants de la rue sont des mineurs âgés de moins de 18 ans qui vivent, livrés à eux-mêmes, dans les espaces publics des villes, en rupture plus ou moins profonde avec ce que la société définit comme la situation normale pour leur âge. Ce qui les caractérise de manière spécifique, c'est de vivre en permanence dans les divers lieux publics, en particulier, d'y dormir la nuit. Ils sont en rupture avec leurs familles. Ils ne veulent pas ou ne peuvent pas y retourner, ils vivent livrés à eux-mêmes et dorment en permanence dans la rue. Dans le même ordre d'idées, Guimfack et al, (2010, p.31) rajoute que le terme « enfant de la rue » désigne « *les jeunes qui ont fugué du domicile et qui ont fait de la rue leur nouvelle famille, leur milieu naturel de vie. C'est l'équivalent de SDF (sans domicile fixe) utilisé en Europe* ».

Les enfants de la rue vivent en totale rupture avec leur famille. Ils sont considérés comme des enfants abandonnés ayant perdu tout contact familial et la société a perdu tout contrôle sur eux également. Cette catégorie paraît beaucoup plus vulnérable que les autres, parce qu'ils dépendent d'eux-mêmes et c'est à eux seuls qu'il revient d'assurer leur propre socialisation. En ce sens, l'UNICEF cité par Agnelli (1986) les a définis comme : « des enfants livrés à eux-mêmes, qui passent la majorité de leur temps à chercher des moyens d'existence et de survie ». Pour ces enfants, la rue devient leur seule et unique source de survie. Dans cet espace qui est la rue, ils dorment, travaillent, mangent et développent également des stratégies de défense et de survie.

À ce moment, la rue remplace le foyer familial et est devenue le lieu de leur développement personnel et social. Dans ces études, les enfants de la rue sont définis en fonction de leur relation avec un adulte et leurs conditions de vie en permanence dans la rue. L'auteur propose une définition pour cette catégorie d'enfant qui, d'après lui, devrait non seulement faire l'objet des débats, mais également orienter les interventions. Pour lui, un enfant de la rue « c'est un enfant qui n'est plus aimé ».

En somme, Amana (2011) ressort les différents facteurs qui permettent d'établir une définition claire du concept « enfant de la rue ». Ces facteurs sont :

- La domiciliation : les enfants de la rue sont des enfants qui n'ont pas de domicile fixe ou encore stable, ils dorment et vivent dans chaque coins de la rue qui peut leur faire office de domicile on peut donc dire que la rue est leur nouveau lieu d'habitation.

- Les activités exercées par ces derniers constituent un autre facteur. En effet, les enfants de la rue vivent des différentes activités qu'ils trouvent dans la rue , ce qui leur permet d'avoir de petits revenus indispensables à la satisfaction de leurs besoins élémentaires tel manger, boire se vêtir etc.

- Le type de relation entretenu par l'enfant et sa famille favorise également la compréhension du terme « enfant de la rue » en ce sens que, les liens sont totalement rompus entre ce dernier et sa famille.

- L'âge est le dernier facteur. Ce sont des enfants, adolescents dont l'âge oscille entre 7 et 20 ans dont ceux en âge scolaire sont minoritaires.

De tout ce qui précède nous pouvons définir l'enfant de la rue, comme un enfant, dont l'âge varie entre 7 à 20 ans, et qui a totalement rompu les liens avec sa famille et fait de la rue son nouveau domicile. Il y exerce une activité lui permettant de survivre dans ce nouveau milieu qui est le plus souvent hostile. Autrement dit se sont des minorités sociales en rupture complète avec leur famille et vivant dans la rue.

2.1.3. La réinsertion

Nous entendons par réinsertion familiale le retour de l'enfant dans son milieu familial. Au-delà de la présence physique de l'enfant, la réinsertion devrait se traduire par le rétablissement de la relation affective. La finalité du retour en famille est pour l'enfant de la rue la réintégration dans la famille. La réinsertion est un processus consistant à remettre dans un groupe donné une personne qui se serait écarté des règles, des normes et des valeurs préétablies

par ce groupe en lui faisant bénéficier des mesures (soins, soutiens de diverses natures, accompagnement etc.)

Dans le contexte de notre étude, la réinsertion familiale renvoie à l'ensemble des actes professionnels conduits par des professionnels en vue de permettre à des enfants de la rue, l'abandon de la vie de la rue, la construction d'une image positive de soi, l'intégration dans la vie familiale et sociale et enfin l'adoption et le respect des valeurs et normes.

La famille quant à elle selon Pirot (2004) : *est l'ensemble des personnes d'un même sang, vivant sous le même toit et plus particulièrement le père, la mère et les enfants. Il y a un donc deux critères précis du lien familial : même sang et toit commun.* Mais la famille peut être aussi composée de « père » et « mère » avec des enfants adoptés. La famille est composée du couple, des enfants, des collatéraux et des autres membres. De nos jours, la famille se referme de plus en plus sur un noyau composé du couple et de ses enfants.

2.1.4. La récidive

Elle est définie comme L'état d'une personne qui est, ayant fait l'objet d'une condamnation pour une infraction antérieure, commet une nouvelle infraction. Dans le cas des enfants de la rue récidivistes, c'est le fait qu'après être admis dans un centre d'accueil ou retournés en famille après rééducation, ils fuguent à nouveau. Autrement dit, les tentatives de réinsertion familiale se sont soldées par un échec.

2.2. REVUE DE LA LITTÉRATURE

On retrouve dans la littérature beaucoup d'écrits pouvant être regroupés en quatre grands angles. Le premier angle est celui des stratégies d'encadrement dans les foyers d'accueil pour enfants défavorisés. Le deuxième angle sur les travaux sur les centres ou foyers d'accueils comme pairs-aidants. Le troisième angle concerne le phénomène des enfants de la rue et le quatrième angle portant sur les travaux sur la réinsertion sociale. Dans la présente section, il est question de faire le point sur quelques réflexions théoriques issues de diverses études.

2.2.1. Travaux sur les stratégies d'encadrement des enfants défavorisés.

2.2.1.1. Structures de prise en charge des enfants de la rue

Selon Tessier (1998b) les structures de prise en charge des enfants des rues ont des

logiques qui ne servent pas toujours les intérêts de ces enfants. Pour lui, structures et institutions signifient objectifs affichés, objectifs masqués et logiques propres des acteurs qui ne sont pas forcément en accord avec les objectifs institutionnels officiels. Néanmoins, certains manques de contrôle, certaines exactions dûment témoignées, heureusement très rares, mais généralement laissées impunies peuvent aussi jeter du discrédit sur l'ensemble de la profession comme l'illustrent certains articles de presse: *Parmi les autres associations qui déclarent s'occuper des enfants de la rue, certaines constituent de vastes réseaux pédophiles...* Tessier (1998).

Cet auteur fait également cas des municipalités qui ne s'occupent presque pas du problème des enfants de la rue et quand bien même elles le font, c'est dans le cadre des traditionnelles réunions caritatives de maire ou de leurs épouses dont l'objectif est de se rendre électoralement visible. Il continue son propos en parlant des associations, mues par l'engagement de quelques personnes qui viennent combler « le vide laissé par les pouvoirs publics, de façon plus ou moins efficace, mais qui se trouvent aussi prisonnières de logiques de survie qui les font souvent agir en faveur d'une pérennisation de leur action, c'est-à-dire, une pérennisation du problème ou du moins de sa visibilité ». C'est cette situation que Tessier (1998) montre également à Kinshasa. Selon elle, beaucoup de hauts fonctionnaires africains n'ayant plus d'occasions de détourner les deniers publics, ont vite compris que la création d'ONG de développement ou d'œuvres de bienfaisance pouvait être une nouvelle voie royale d'enrichissement. D'autres membres de la société civile ont suivi leur exemple, ce qui justifie la prolifération actuelle d'institutions et structures d'encadrement des enfants de la rue. Des organismes donateurs sont régulièrement sollicités pour financer des projets fictifs ou réels. Quand ils sont réels dans la plupart des cas, les statistiques sont volontairement faussées.

2.2.1.2. Les stratégies de réinsertion sociale pour sortir les enfants de la rue Nguetia Kouakou (2009)

Dans l'étude menée par Nguetia Kouakou (2009), les méthodes de réinsertion sociale renvoient à l'ensemble des démarches, des stratégies et des moyens mis en œuvre pour sortir les enfants de la rue des espaces publics enfin qu'ils renouent les liens sociaux familiaux et s'arriment aux normes sociétales prévues pour leur âge. Il remet en cause les techniques d'encadrement utilisées dans les foyers d'accueil comme moteur de l'échec de la réinsertion familiale. En cela il propose les démarches de la réussite de celle-ci comme suit :

- Accueil et écoute : cette phase permet aux éducateurs d'avoir les informations

personnelles de l'enfant (son nom, âge, motif de la rupture familiale, itinéraire, identification de ses parents... Cette phase permet d'identifier les besoins et problèmes de l'enfant enfin d'élaborer un processus de suivi ;

- La phase de mise en confiance : lorsque ce dernier n'est pas cohérent dans ses propos, les éducateurs usent des stratégies qui vont l'amener à s'ouvrir à savoir : le jeu, les causeries, l'entretien... Pendant cette phase les éducateurs sensibilisent l'enfant aux biens fait de son retour en famille. Si ce dernier donne les informations sur sa famille, les éducateurs entament leur recherche ;

- La phase de médiation : lorsque les éducateurs retrouvent la dite famille, ils commencent la médiation avec elle. Cette étape vise à régler les conflits entre parents et enfants quand ils en existent et préparent les différentes parties à entrer en contact et à se réconcilier. L'une des difficultés, ici est que certaines familles ayant des conditions sociales marginales certes ayant la bonne fois d'éduquer leurs enfants n'ont pas les moyens de le faire. Il est annoté que lors de cette phase il y a des familles qui refusent de prendre apriori l'enfant d'où les éducateurs utilisent l'approche par accommodement qui consiste à prendre contact avec la famille et de les sensibiliser aux problèmes de l'enfant et de susciter sa collaboration pour la rééducation et la réinsertion familiale de leurs enfants. Si malgré de cette approche la famille refuse de collaborer, les éducateurs font usage de la voie coercitive qui consiste à faire intervenir les autorités compétentes pour contrainte la famille à dialoguer et assumer leurs responsabilités. Des plus, cet auteur énonce quelques procédés que les procédés que les éducateurs ou intervenants doivent faire usage lorsque les enfants cachent les liens familiaux enfin que ces derniers s'ouvrent à eux :

- Observer de plus près les enfants ;
- Se rapprocher davantage deux et être plus affectif ;
- Partager avec eux des moments de convivialités et sympathie, les écouter et partager de façon discrète les informations aux grès des causeries. De même il propose 03 solutions de rechanges à utiliser en fonctions des cas, en cas d'échec de la réinsertion familiale :

-au cas où après la rupture familiale l'enfant reviendrait systématiquement au centre, il doit être accueilli de nouveau et écouté en vue de dire le motif de sa rupture familiale, l'intervenant se doit de confronter ses informations avec celles de sa famille.

-au cas où l'enfant se retournerait dans la rue, les éducateurs devraient chercher à le contacter enfin de le convaincre de revenir au centre.

- au cas où l'enfant se retrouverait dans un autre centre autre que celui qui a effectué son retour en famille et que cela ait su, les encadreurs dudit centre doivent le conduire au centre précédent qui l'avait pris en charge.

Dallape (1990) quand t'à lui évoque la prise en charge des enfants de la rue, cette prise en charge peut se faire individuellement soit par la mobilisation de la communauté pour l'enfant de la rue.

La prise en charge individuelle consiste à identifier les besoin des enfants de la rue enfin d'élaborer un projet de vie avec eux. Ce projet peut être le retour en famille, une inscription, à l'école, ou à un apprentissage à un métier. Cette prise ne charge avec l'intégration par scolarité concerne les enfants de moins de 14 ans à travers alphabétisation traditionnelle qui est un enseignement personnalisé, une formation accélérée visant à faire acquérir une base en lecture, écriture et calcul.

Quant à la prise en charge par la mobilisation communautaire, elle consiste à apporter de l'aide à l'ensemble des membres d'un groupe d'enfants en ce sens que le groupe et l'entourage ont eux-mêmes la capacité de réhabiliter les enfants de la rue. L'avantage de cette approche est que les ressources proviennent des communautés. Cette prise en charge utilise l'alphabétisation fonctionnelle qui vise à faire acquérir à des sujets des connaissances, des instruments techniques et professionnelles ainsi que les instruments d'analyse et d'adaptation aux normes propres à un métier : celle-ci concerne les enfants âgés de 14 ans et plus, elle renvoie à la formation professionnelle en vue l'insertion socioprofessionnelle.

En dehors de ces deux prises en charges, il propose l'adoption comme une solution alternative pour des pensionnaires issus des familles précaires. Le placement en famille de ces enfants n'est pas chose facile, car bon nombre de personnes ont une perception négative des enfants de la rue, d'où le retour de ces derniers en famille devrait être encouragé par l'Etat, ceci à travers certaines mesures d'accompagnements. L'Etat doit octroyer des crédits pour une activité génératrice de revenus en vue d'améliorer les conditions de vie des familles vivant dans les conditions précaires, de plus il devrait former et recruter les éducateurs qualifiés dans les centres d'accueils pour assurer l'encadrement de ces derniers tout en améliorant le suivi de la réinsertion familiale.

2.2.1.3. Le rôle des soutiens dans les trajectoires d'insertion de jeunes ayant connu un placement Goyette et Royer (2009)

Les jeunes qui ont connu un placement en milieu substitut rencontrent généralement des obstacles importants qui perturbent leurs diverses transitions vers la vie adulte. Comparativement aux autres jeunes, ils cumulent davantage de difficultés psychosociales et de ruptures avec le monde familial. Paradoxalement, ils sont plus souvent confrontés à l'exigence d'autonomie et d'indépendance de la part d'autrui. Conscients des enjeux particuliers relatifs au soutien des jeunes pour qui la fin de la prise en charge par les centres jeunesse survient à l'approche de l'âge adulte, certains organismes ont implanté des interventions visant à mieux préparer ces jeunes à la vie autonome, à favoriser leur qualification et à mieux les entourer après leur sortie.

L'évaluation d'un de ces projets a permis de corriger des données sur le profil des jeunes pendant la prise en charge, sur l'intervention institutionnelle déployée pour soutenir leur sortie, et sur les différentes transitions permettant leur passage à la vie adulte. L'insertion des jeunes ne se réalise plus selon un modèle social quasi unifié, mais laisse place à une certaine individualisation des parcours, faits de pas en avant et de reculs dans ces diverses transitions. Cet allongement conduit la jeunesse à être moins indépendante ou autosuffisante que celle des générations antérieures, puisqu'elle habite plus longtemps chez les parents et que ceux-ci contribuent à sa subsistance plus longtemps, notamment lorsque les jeunes font des études. Si les jeunes sont plus vulnérables aux répercussions négatives de la transformation du marché du travail, notamment parce qu'ils sont les premiers affectés par la précarité et la flexibilité des emplois, d'autres aspects de leur insertion sont aussi affectés.

En effet, il faut envisager celle-ci de manière multidimensionnelle, en s'intéressant au relationnel, au politique et au symbolique. Cela veut dire s'intéresser aussi à d'autres registres d'insertion (famille, couple, résidence, etc.).

Plusieurs trajectoires d'insertion s'illustrent si les jeunes ont connu des oscillations importantes, s'ils sont restés stables ou encore si leur processus d'insertion a régressé, en regard des trois grands axes de transition. Les jeunes peuvent être répartis selon quatre figures de trajectoires :

- (1) la trajectoire ascendante et constructive ;
- (2) la trajectoire stable et constructive ;
- (3) la trajectoire stable et vulnérabilisante ;
- (4) la trajectoire descendante et vulnérabilisante.

Analytiquement, il est possible de résumer ainsi les principales caractéristiques de ces trajectoires :

- *La trajectoire ascendante et constructive* qui signifie que les jeunes pour qui le chemin parcouru est le plus grand. Ces jeunes au profil très sombre au départ ont réussi, suite au programme d'intervention, à se stabiliser dans leur nouvelle vie. Bien qu'ils se situent dans un processus d'errance constructive au début de la majorité légale, ils n'ont pas tous parcouru le même bout de chemin. Certains ont fait des pas de géant depuis le début du programme, et sont passés de la dépendance vulnérabilisante à l'interdépendance constructive. Ils ont donc modifié leur dynamique relationnelle afin de mobiliser leurs efforts vers des projets désormais constructifs.

- *La trajectoire stable et constructive* : les jeunes qui suivent ce type de trajectoire sont les jeunes qui s'inscrivent dans un projet constructif dès le début du programme d'intervention et qui se sont maintenus en errance constructive à travers l'ensemble de la période étudiée. Ce sont des jeunes qui, en général, avaient au départ moins de problèmes personnels que les autres (consommation de drogues, problème de santé mentale, difficultés relationnelles, etc.), qui étaient moins isolés socialement ou qui avaient davantage de capacités et d'habiletés sociales et personnelles nécessaires à l'insertion positive dans les transitions vers l'âge adulte.

- *La trajectoire stable et vulnérabilisante* : ces jeunes se sont maintenus dans un processus vulnérabilisant tout au long de la période d'intervention étudiée. Ils ne s'impliquent pas dans l'intervention et entretiennent généralement une dynamique relationnelle d'indépendance par rapport à leur intervenant. Une fois la prise en charge par le centre jeunesse terminée, ils montrent un désir de couper les ponts avec les structures d'intervention. Ils ont tous des comportements délinquants (trafic de drogue, vol, etc.) et la très grande majorité consomme des drogues de façon plus ou moins abusive. Ils ont tous des réseaux de contacts inhibiteurs, dont la plupart sont des réseaux délinquants. Ils n'ont aucun vecteur fort dans leur réseau et entretiennent des relations de dépendance avec au moins un acteur inhibiteur ou un agent non relationnel inhibiteur.

- *La trajectoire descendante et vulnérabilisante* : les jeunes en trajectoire descendante et vulnérabilisante sont ceux dont la situation s'est dégradée entre les deux moments d'observation. L'absence de réseau soutenant est caractéristique chez ces jeunes. Outre la présence de réseaux d'amis inhibiteurs, ces jeunes sont engagés dans des relations affectives qui, malheureusement, sont des relations de dépendance aux retombées inhibitrices sur leur

insertion, notamment avec des conjoints ou des parents. Souvent, l'intervenant du projet est le seul vecteur présent dans le réseau des jeunes et ils en sont dépendants. Lorsqu'ils bénéficient tout de même d'un important soutien lors du premier temps d'observation, leurs difficultés relationnelles éloignent les gens positifs de leur vie et ils se retrouvent non seulement isolés, mais aussi en situation d'échec et d'exclusion lors du second temps. Ces jeunes connaissent une grande instabilité résidentielle et même des périodes d'itinérance.

En plus d'importants problèmes de consommation de drogues et de santé mentale, ils connaissent d'autres problèmes qui nuisent à leur insertion comme l'analphabétisme, des troubles de comportements ou des fugues à répétition, qui sabotent toute forme de mise en mouvement vers un projet. Ils sont trop instables dans les autres sphères de leur vie, notamment dans la sphère résidentielle, pour pouvoir se maintenir en emploi.

2.2.2. Travaux sur les enfants de la rue

2.2.2.1. Parazelli et les pratiques de socialisation marginalisée comme recomposition de la construction identitaire

Parazelli (1996, 1997) dans une étude devenue référent dans le domaine, s'inscrit dans une double démarche d'élaboration théorique et de confrontation empirique dont le but est de comprendre la structuration géo sociale des pratiques de socialisation des jeunes. Cette étude a eu pour terrain d'expérimentation, la rue montréalaise. Pour ce groupe social marginalisé qui se distingue de l'itinérance et du phénomène de gang de rue, l'espace de la rue représenterait une alternative socio symbolique au processus de dilution du lien social dont ces jeunes furent l'objet durant leur enfance et leur adolescence. C'est pourquoi il considère les manifestations d'appartenance des jeunes au *Milieu de la rue* comme des tentatives de socialisation marginalisée. En rupture avec les formes traditionnelles d'insertion sociale, les jeunes de la rue montréalaise institueraient de façon précaire un certain usage de la marge socio spatiale urbaine dans la perspective d'une recomposition identitaire. Pour certains jeunes, l'expérience de la rue prendrait la forme d'un rituel de passage tandis que pour d'autres, elle conduirait à l'enfermement.

La compréhension du lien qui unit le processus identitaire à l'espace l'a conduit à attribuer un rôle structurant à la spatialisation de l'imaginaire social dans l'analyse de pratiques de socialisation marginalisée. Ainsi, Parazelli (1996) envisage la marge socio spatiale urbaine

utilisée par les jeunes de la rue comme une organisation géographique structurant de façon topologique leurs pratiques d'appropriation spatiale et d'identification sociale. Pour connaître le sens de la quête de lieux de socialisation par les jeunes de la rue, il est nécessaire d'identifier le contexte d'origine de leur parcours géo social respectif. Le niveau profond de ce parcours est fondé sur un imaginaire anthropologique symbolisant l'altérité transmise par l'instance familiale *via* le processus de régulation narcissique. Étant donné que les conditions initiales de cette régulation narcissique furent pénibles sinon quasi inopérantes, les adolescents qui choisissent de façon contrainte de vivre dans la rue tenteraient de réédifier le cadre de socialisation eux-mêmes à partir d'un héritage parental précaire. Dans sa quête identitaire, le sujet sera attiré dans des lieux ayant un fort potentiel transitionnel dont les prégnances socio symboliques correspondent à l'imaginaire social de son parcours narratif. La dynamique de ces pratiques identitaires procéderait d'une association symbolique entre la quête de subjectivation et les lieux qui spatialisent le mieux l'expression esthétique et affective de cette quête. Il a été examiné dans cette étude en quoi les facteurs d'accessibilités, de programmations ainsi que de contrôles et de surveillances pouvaient affecter le potentiel de socialisation marginalisée des jeunes de la rue dans le secteur de Montréal le plus fréquenté collectivement par ces jeunes.

Dans cette recherche, il démontre par ses résultats comment l'imaginaire social constitue la source de la dynamique interne du parcours géo social de socialisation des jeunes de la rue. En approfondissant la question du mode de relation aux lieux les plus fréquentés par ces jeunes, nous avons pu dégager un mode de relation spécifique comprenant des variations selon la forme de relations parentales vécues. En effet, le registre axiologique peut varier sensiblement en fonction d'un investissement plus marqué au sein de l'une des trois composantes axiologiques du mode de relation des jeunes de la rue. Fondé sur l'imaginaire social de l'autonomie naturelle, ce mode de relation traduit sur le plan cognitif un registre axiologique composé de valeurs ambivalentes: liberté/captivité (registre prépondérant de la forme de relations parentales incohérentes), affirmation de soi/négation de soi (registre prépondérant de la forme de relations parentales d'abandon) et indépendance/dépendance (registre prépondérant de la forme de relations parentales de domination, de superficialité et de détachement). Ce complexe de valeurs s'actualise dans la vie des jeunes de la rue au sein d'une logique d'appropriation de leurs actes consistant à fuir l'autorité des adultes, à donner un sens à leur existence marginalisée et à prendre en charge leur survie. Ce mode de relation des jeunes de la rue détermine les destinations de leur trajectoire d'évasion provoquée par la dispersion de leur milieu d'origine. De façon générale, les lieux les plus communément attractifs étaient ceux qui, sur les plans

esthétique et affectif, spatialisaient des prégnances articulées autour des valeurs d'attribution identitaire d'origine de ces jeunes, c'est-à-dire des valeurs de transgression (ex.: relations parentales incohérentes), d'abandon (ex.: relations parentales d'abandon) et de rejet (ex.: relations parentales de domination, de superficialité et de détachement). La reconnaissance spatiale de ces valeurs servait de points de repère topologiques permettant aux jeunes de la rue de se rassembler et de s'identifier collectivement à certains lieux d'appartenance plutôt qu'à d'autres. Bref, le potentiel transitionnel des lieux que des jeunes de la rue ont tenté de structurer de façon très précaire, est actuellement engagé dans un processus de déstructuration.

2.2.2.2. La phobie scolaire chez les enfants de la rue

Dans leurs travaux, les auteurs démontrent que l'enfant qui réussit dans le contexte scolaire est celui qui concilie l'habitus social à l'habitus scolaire et s'agissant de l'enfant de la rue, cette conciliation semble particulièrement difficile. Mgbwa, Youwa et Ngono, (2013) affirment à ce propos que :

Malgré la présence plus ou moins effective de ces soutiens, les enfants de la rue ne parviennent pas toujours à ajuster la vie dans la rue au rythme scolaire. Les changements intervenant dans l'environnement social et ceux engendrés par le milieu éducatif sont difficiles à ajuster par les enfants chez qui les trajectoires sont déléétères.

Leur étude a été menée sur trois enfants de la rue vivant dans un centre d'accueil, le foyer de l'espérance à Yaoundé. L'objectif de cette étude était de vérifier si les conditions d'apprentissage prises en compte par un centre d'accueil pour l'enfant de la rue au Cameroun peuvent déterminer le niveau d'ajustement scolaire de ces enfants. Ils commencent par décrire le système éducatif camerounais qui obéit à une approche socioconstructiviste et interactive de l'apprentissage. Selon celle-ci la réalité étant extérieure au sujet, celui-ci ne peut la construire car elle préexiste et est antérieure aux démarches que le sujet connaissant fait pour l'appréhender. L'enfant qui réussit donc dans ce contexte est celui dont l'habitus social est conforme à l'habitus scolaire ce qui n'est pas forcément le cas pour l'enfant de la rue.

Parlant de la dimension interactive, il s'agit pour Mgbwa, Youwa et Ngono (2013) de montrer que l'interaction se déroule entre les connaissances du sujet et les conditions de l'environnement dans lequel évolue le sujet. Ainsi le sujet s'adapte en renouvelant en permanence ses connaissances. Pour ce qui est de l'enfant de la rue, ce dernier apprend mieux lorsqu'il est intégré dans son milieu considéré à ce moment comme un cadre de socialisation et

non comme la marge. A ce sujet, Mgbwa, Youwa et Ngonon (2013) confirment que : *Dans le système enfant rue, les enfants exercent des activités génératrices de revenus et développent des compétences et des habitus sociaux non scolaires qui favorisent leur intégration dans les réseaux et l'initiation à la culture de la rue.*

Pour ce qui est de la dimension sociale, Mgbwa, Youwa et Ngonon (2013) démontrent que les interactions sociales sont essentielles au processus d'apprentissage.

Dans la dimension constructiviste, les auteurs démontrent que la connaissance acquise par le sujet n'est pas innée, mais, plutôt un acquis permanent lié à l'activité du sujet qui se positionne non pas comme agent, mais, comme acteur dans l'apprentissage. Ces trois paradigmes susmentionnés interagissent et sont pratiquement indissociables. C'est ce qui fait dire à Mgbwa, Youwa et Ngonon (2013) que : *les enfants de la rue seraient nécessairement des reproducteurs actifs et non passifs. Cela se manifeste visiblement dans la rue (les bandes, les réseaux, les groupes.*

De ce point de vue, les connaissances de l'apprenant sont constamment en confrontation avec la réalité sociale, l'élève dans cette perspective travaille dans le but de renouveler ses connaissances en les ajustant, les modifiant, les reconstruisant et même les réfutant en fonction du type de tâche auquel il est confronté. Malheureusement, le constat fait du système éducatif camerounais fait état d'un système qui juxtapose des savoirs à apprendre et à enseigner sans que ces connaissances soient forcément en adéquation avec la réalité des apprenants. Pour l'enfant de la rue, le champ des connaissances est plus ancré dans les émotions, les affects, les relations et la société et de ce fait l'école devrait plutôt apparaître comme le cadre de régulation de toutes ces connaissances pouvant favoriser l'épanouissement du sujet.

Cette analyse du système scolaire au Cameroun interroge donc la capacité de celui-ci à favoriser une adéquation, un ajustement, une adaptation de l'habitus social à l'habitus scolaire ou non scolaire surtout chez les enfants de la rue. Les centres d'accueil des enfants de la rue qui sont les référents des cadres d'éducation normale sont-ils à mesure de jouer un rôle majeur dans l'adaptation scolaire des enfants de la rue.

Mgbwa, Youwa et Ngonon (2013) appuient leur réflexion sur le modèle socioconstructiviste et interactif qui démontre le rapport actif entre le sujet et son environnement. L'apprentissage devrait impliquer l'engagement du sujet. Pour le cas spécifique des enfants de la rue, les centres d'accueil apportent un soutien multi varié à ces enfants mais la difficulté est visible que ces enfants n'arrivent pas à ajuster l'horloge scolaire et horloge social. Et cette difficulté est plus accentuée chez les enfants ayant des trajectoires délétères et

accroît plutôt la peur de l'école et même le désintérêt.

Pour les auteurs, les enfants de la rue reproduisent à la longue les normes des groupes dans lesquels ils vivent, ce qui parfois les met dans des situations qui les dépassent lorsque ces derniers n'ont pas le contrôle sur le groupe. De plus, cette étude révèle que les enfants de la rue ne forment pas une couche homogène, chaque enfant à sa singularité. Chaque enfant développe un habitus social différent pour survivre dans la rue. La rue offre ainsi à ces enfants une nouvelle identité qu'il faut nécessairement déconstruire pour envisager une nouvelle construction favorisant une adéquation habitus social - habitus scolaire.

En somme, les auteurs vérifient dans quelles mesures les conditions d'apprentissage prises en compte par un centre d'accueil pour enfants de la rue au Cameroun peuvent déterminer le niveau d'ajustement scolaire de ces enfants. La réalité étant extérieure au sujet, celui-ci ne peut la construire car elle lui préexiste et est antérieure aux démarches que le sujet connaissant fait pour l'appréhender. L'enfant qui réussit dans ce contexte est celui dont l'habitus social est conforme à l'habitus scolaire, ce qui n'est pas forcément le cas pour l'enfant de la rue. Celui-ci éprouve non seulement des difficultés à ajuster les deux habitus mais aussi à construire des connaissances en lien avec les savoirs requis par l'habitus scolaire. L'école devient pour cette catégorie d'enfants un lieu de castration où il existe dans la construction des savoirs des paradigmes antagonistes pouvant provoquer des confusions et des incohérences chez ces enfants.

2.2.2.3. La rue comme forme d'étayage social

Amana (2011) pense que plusieurs raisons peuvent pousser les enfants à se retrouver dans la rue notamment la défaillance de la famille, l'école, le voisinage, les associations, la police, les municipalités etc. Généralement le vécu de ces enfants est similaire pour la majorité des cas. Ils exercent plusieurs activités dans la rue à savoir des petits commerces ambulants avec usage des petits cartons, sont exploités pour écouler des marchandises frauduleuses pour la vente de drogue et aussi des armes et d'autres sont occupés pour le nettoyage des voitures. Les enfants de la rue des états unis et de la Russie passent leur temps à mendier dans la rue, à voler, jouer un rôle dans les enlèvements des enfants ainsi que dans le racket. Tous ces enfants vivants dans la rue dans les pays industrialisés, en voie de développement, en Afrique ou au Cameroun sont des sujets qui ont des points communs notamment : domiciliation dans la rue, désaffiliation, ré affiliation à la famille de la rue, activités dévalorisantes exclusivement

rémunératrice avec abandon de scolarisation sans possibilité d'insertion future dans le monde du travail mais également une absence d'hygiène corporelle. Néanmoins il y a des différences qui se dégagent de ces études notamment dans l'histoire et la culture de chaque pays. Ces différences se situent en majorité sur la description du phénomène et ne montrent pas la rue comme un lieu qui permet au sujet de retrouver son équilibre, mais exclusivement traumatogène. La présente étude aurait plutôt une vision différente car elle présente le foyer d'accueil comme un contexte d'étayage social pour les sujets adolescents qui y vivent.

Selon Amana (2011), la famille est le lieu par excellence où l'individu peut retrouver un certain équilibre mais elle peut aussi s'avérer être un espace très fragile où peut régner certains conflits autrement dit le système familial peut donc être amené à instaurer des contraintes et des formes de domination qui peuvent asservir et engendrer des conflits. L'auteur ressort trois types de structuration de la famille :

- la structuration faible : il n'existe pas de règle qui organise les activités de l'enfant, il semble qu'il doit faire ses devoirs, mais il se peut aussi qu'il puisse sortir, c'est imprévisible ;
- la structuration souple, il existe des règles, mais leur application n'est ni aléatoire ni rigide ;
- la structuration rigide : des irrégularités immuables existent et fixent ce que l'enfant doit faire quand il rentre quel que soit les circonstances.

La famille ici est considérée comme un espace vital où naissent des formes de résiliences mais également un espace fragile où peut générer plusieurs antagonistes. Selon l'auteur à côté de la famille, la rue doit être également considérée comme une autre forme d'étayage social. Il est à noter que celui-ci peut participer aux processus de résilience chez un individu en quête d'équilibre intra et interindividuel. Afin que cette résilience puisse avoir lieu, il faudrait que l'adolescent dans la rue puisse avoir rencontré au moins un fois dans sa vie un attachement « *secure* » comme l'a défini Cyrulnik (2001). L'on ne saurait être résilient seul mais l'individu est plutôt aidé par le contexte, par telle ou telle personne, une personne d'expérience, de confiance, qui fait confiance à celui ou celle qui souffre, avec qui on a tissé un lien même si celui-ci n'est pas durable c'est ce qui survient dans les cas des enfants /adolescents de la rue, qui après une souffrance pondérée par un traumatisme dû à un agent traumatogène qu'est le milieu familial, le sujet se retrouve dans la rue avec d'autres personnes et qui, comme lui, ont connu des souffrances.

2.2.3. Travaux sur les fonctions des centres ou foyers d'accueil

2.2.3.1. Kaes et la fonction de groupe

Kaës (1999) est un auteur qui a été prolifique sur les sujets concernant les groupes et les sujets dans le groupe ; il ne s'agit pas ici de reprendre l'ensemble des théories du groupe, mais de présenter certains aspects en lien avec notre problématique. Pour Kaës (1999), le sujet émerge dès qu'il rencontre l'autre. En effet, c'est de la rencontre avec de nouveaux objets et de nouvelles difficultés que naissent de nouvelles capacités relationnelles donc Kaës reprend Freud en parlant d' « *appareil psychique groupal* ». Selon cette notion, « *le sujet est inséré dans une chaîne intersubjective et interrelationnelle, dont il est à la fois le maillon, le serviteur, l'héritier et le bénéficiaire* ».

Pour Kaes, le groupe est le modèle de la vie psychique. Le travail thérapeutique consiste à reprendre au niveau groupal le travail psychique du sujet. Le groupe reste un lieu privilégié, où le sujet a la possibilité de penser l'autre et d'être pensé par l'autre. Le groupe est utilisé comme support pour la prise en charge des souffrances qui nécessite, dans un premier temps, l'établissement ou le rétablissement d'un contenant psychique. L'internalisation de la capacité de contenance du groupe permet la restauration de l'enveloppe psychique du sujet. Cependant, cette capacité n'est pas donnée d'emblée, elle suppose un investissement psychique par les sujets du groupe de celui-ci. Dans le même sens, Kaës considère le groupe comme une enveloppe indispensable à la constitution de l'appareil psychique groupal, cette enveloppe groupale est biface :

- une face est tournée vers l'extérieur, elle constitue une barrière de protection contre les stimuli toxiques.
- une face tournée vers l'intérieur des sujets qui constituent le groupe. Le Soi de groupe fonctionne comme un contenant à l'intérieur duquel les fantasmes et les identifications vont pouvoir se déployer.

Selon Kaës (1999), la psyché est structurée comme un groupe. Elle rassemble des groupes internes constitués d'objets psychiques ayant leur propre organisation, leurs propres liens (fantasmes originaires, imagos, relations d'objet,...). Les groupes internes sont des organisateurs des liens de groupe : « Un groupe interne est une configuration de liens intrapsychiques entre des pulsions et des objets, leurs représentations de mots ou de choses, entre des instances de l'appareil psychique, des imagos ou des personnages. ».

Selon Kaës (1999), le groupe a de fait une fonction initiatique : *le groupe institue et gère*

les rites de passage d'un état à un autre : de la nature à la culture, de la naissance à la mort, de l'indifférenciation à la différenciation sexuelle, d'une génération à une autre. Le premier groupe que rencontre le bébé est la famille, le fonctionnement de ce groupe conditionne les intégrations dans les futurs groupes sociaux que rencontrera l'enfant, du groupe scolaire au groupe social.

Plusieurs fonctions permettent au groupe de maintenir son organisation et son existence :

- les fonctions phoriques (leader) : les sujets délèguent une partie de leur fonctionnement psychique au meneur (leurs idéaux, leur système de protection, l'accomplissement du désir,...).

- les fonctions de l'idéal (Idéal du Moi et Moi Idéal) : l'idéalisation est un moyen de se protéger de la souffrance. Cette idéalisation est soutenue par un leader ou par le groupe.

- les fonctions de croyance (l'illusion groupale) : elles permettent de sauvegarder une image non frustrante et non décevante du premier objet (la mère). Cette croyance permet de maintenir le déni autour des défaillances de la mère, de la différence des sexes et des générations. « La croyance est un antidépresseur groupalement produit. L'illusion groupale peut être définie comme l'illusion que le groupe comble les attentes individuelles de chacun de ses membres. Cette illusion permet de maintenir un état d'indifférenciation entre réalité psychique individuelle et réalité psychique groupale. C'est une aire transitionnelle qui appelle à la différenciation par la phase de désillusion.

- les fonctions méta défensives : elles sont représentées par les alliances inconscientes, les idéaux partagés,... et visent à remplir une mission défensive contre les angoisses psychotiques ou archaïques réactivées par la situation de groupe.

- les fonctions d'enveloppe groupale : l'enveloppe-groupe établit une distinction entre un agrégat de sujets et un groupe de sujets. Elle contient un ensemble de sujets qui constitue alors un groupe. Elle a des fonctions de pare-excitation, de délimitation, de contenance.

- les fonctions de représentation et les systèmes d'interprétation : issues de la symbolisation et des processus de pensées, traduites sous la forme de mythes, idéologies, utopies,..., elles permettent de donner à chacun le cadre représentatif de la réalité du groupe.

Le groupe dispose d'un versant positif, chaque ensemble s'organise positivement sur des investissements mutuels, sur des identifications communes, sur une communauté d'idéaux et de croyances, sur des modalités tolérables de réalisations de désirs, qui revêt son pendant négatif chaque ensemble s'organise aussi négativement sur une communauté de renoncements

et de sacrifices, sur des effacements, sur des rejets et des refoulements,..., sur des restes. Le groupe offre un système de défense contre les angoisses archaïques sur lequel chacun étaye son propre système de défense. Les individus sont contraints de maintenir les alliances, les pactes qu'ils ont conclus pour ne pas désorganiser leur système de défense individuel. Ces formations défensives constituent un lien qui permet de renforcer les processus inconscients de chacun. La préservation d'un lien méta-défensif assure un renforcement des mécanismes de défense individuels.

Kaës (1999) reprend Freud en parlant d' *''appareil psychique groupal''*. Selon cette notion, *"le sujet est inséré dans une chaîne intersubjective et interrelationnelle, dont il est à la fois le maillon, le serviteur, l'héritier et le bénéficiaire.* Dans un groupe, certaines angoisses dominent, comme l'angoisse de la différenciation.

2.2.4. Travaux sur la réinsertion familiale des enfants à besoins particuliers

2.2.4.1. La construction des solutions durables à la refamiliarisation des enfants de la rue par les éducateurs.

Dans une étude menée par Pirot (2004), la problématique des enfants de la rue pose un ensemble de problématiques qu'il est nécessaire de résoudre en l'occurrence : la pauvreté. Il démontre à cet effet que lorsque les familles ont la possibilité d'accroître leurs ressources, elles seront à mesure de favoriser la réinsertion familiale de ces ex-enfants de la rue. Pour le confirmer, il affirme que : *dans l'absolu, le retour en famille est bien sûr tout à fait souhaitable, mais dans les faits, il est assez rarement possible : la famille ne peut pas être la solution quand elle est elle-même, le problème. Il faut donc inventer d'autres manières de vivre.*

Pirot (2004) propose en outre que : *si le retour en famille n'est possible, on doit rendre à l'enfant un cadre de vie de type familial, c'est-à-dire une unité de taille restreinte, où il aura la possibilité collective et individuelle sur sa propre vie.*

Pour la problématique de la réinsertion familiale des enfants de la rue, Pirot (2004) explique aux éducateurs de ces enfants à besoins particuliers qu'avant de commencer la recherche d'une famille, les éducateurs doivent recueillir un certain nombre de renseignements assez précis auprès de l'enfant. Lorsque les éducateurs estiment avoir recueilli suffisamment d'informations, la phase d'enquête sociale proprement dite peut commencer. Il s'agit ici de retrouver la famille de l'enfant, de vérifier les informations qu'il a données auprès d'elle et le

voisinage, et d'évaluer s'il y a une possibilité de le réinsérer.

Ce projet ne peut évidemment être envisagé que si l'enfant est d'accord pour revoir sa famille, et s'il accepte l'éventualité de retourner y vivre un jour. Les éducateurs cherchent généralement à établir un premier contact avec la famille sans la présence de l'enfant : ils doivent alors comprendre l'histoire de la cellule familiale, et d'établir un premier diagnostic sur la possibilité, ou au contraire l'impossibilité d'une future réinsertion. Cette phase d'enquête est extrêmement délicate, car les réactions de la famille peuvent aller de l'accueil le plus chaleureux (par exemple lorsque l'enfant a fui dans la rue pour une vétille sans donner de nouvelle).et enfin suit la phase de réinsertion et suivi.

Dans le cadre de cette étude, la contribution de (Piro, 2004) nous permettra d'évaluer les stratégies et/ou les pratiques initiées par les foyers d'accueil des enfants de la rue comme le Foyer de l'Espérance pour voir pourquoi certaines parmi elles ne sont pas favorables à une réinsertion réussie de ces ex-pensionnaires de ces foyers d'accueil.

2.2.4.2. Le support social comme catalyseur de réinsertion d'anciens détenus Merotto (2009)

Merotto (2009), dans ses travaux pense que l'entourage peut avoir une certaine influence sur la reprise ou non d'une activité. En effet, la réinsertion est effectivement le meilleur moyen de parer à une éventuelle récidive alors qu'une désinsertion importante risque au contraire de placer définitivement un individu en marge de la société et de le maintenir dans la délinquance. De plus, notre société a fait du travail un facteur d'intégration importante. Une partie de notre identité nous est donnée par notre activité professionnelle, le travail est un lieu important de socialisation où il est possible de créer des liens avec nos pairs. Ceci constitue un enjeu de taille dont il faut également tenir compte. Cependant, l'insertion ou réinsertion sociale, par opposition à l'exclusion qui est le fait de créer et de maintenir des liens avec les autres, c'est-à-dire d'appartenir, ou du moins d'en avoir le sentiment, à une collectivité. *Un groupe est intégré quand ses membres se sentent liés les uns aux autres par des valeurs, des objectifs communs, le sentiment de participer à un même ensemble sans cesse renforcé par des interactions régulières.*

L'insertion est à considérer sous deux aspects :

D'une part, l'insertion d'un groupe au sein d'une communauté ou d'une façon plus large d'un pays. Nous trouvons donc des groupes tels que : les sans-abris, les toxicomanes, les pauvres,...et ce qui nous intéresse, les délinquants. Ici déjà nous sommes confronté au fait que

les détenus sont écartés de par leur statuts, mais aussi, de par les préjugés qu'a le reste de la population à leur rencontre. D'autre part, l'insertion désigne la situation d'un individu qui est en interaction avec les autres. Nous avons vu, lors de la détention, que le détenu peut être inséré dans le groupe. Le problème intervient donc au moment de la mise en liberté effectivement, celui-ci va être confronté aux représentations sociales du reste de la population et risquer d'être victime d'un certain isolement.

Le réseau social est un élément très important à la réinsertion sociale d'un ex détenu. En effet, un réseau social représente un ensemble dynamique composé de personnes et d'organisations relié les uns aux autres qui interagissent de manière plus ou moins fréquente et un degré plus ou moins grand. Etant une structure dynamique celle-ci connaît des fluctuations en fonction des acteurs qui la composent.

Les réseaux sociaux agissent à plusieurs niveaux, l'auteur rapporte cinq mesures de soutien, dont :

- Le soutien émotif ; qui fait référence au sentiment d'être aimé, les préoccupations affectives, la confiance et l'intimité ;
- Le soutien instrumental ; qui correspond à l'aide concrète, matérielle et financière ;
- Le soutien normatif renforcement par autrui de l'identité sociale, reconnaissance de sa valeur, estime personnelle, communication des attentes et des normes comportementales, similitude des valeurs, sentiment d'appartenance à la collectivité ou à un groupe ;
- Le soutien informatif ; analyse cognitive d'une situation conseil donné par un tiers, référence et aide à la recherche de ressources ;
- Et le soutien socialisant, donnant accès à de nouveaux contacts sociaux, pousse à faire des activités, accompagnement et distractions.

Il ressort dans l'analyse de Merotto (2009) qu'un individu quel que soit agi en fonction de son environnement. Effectivement, nos habitudes, normes et valeurs nous sont inculquées par notre entourage qui de ce fait influence nos comportements et nos choix. Cette influence peut s'avérer positive et dans ce cas le réseau constitue un soutien ou au contraire cette influence peut conduire un individu vers un comportement marginalisé. L'auteure tout au long de son travail, s'est questionné à propos du type de réseau favorisant une réinsertion professionnelle pour les personnes ayant été incarcérées ces concepts l'ont amené à penser que le nombre de personne constituant le réseau était plus important. Effectivement, un réseau varié et nombreux aura tendance à donner accès à un nombre d'avantages plus important.

Cependant lors des interviews elle s'est rendu compte que les anciens détenus interrogés

avaient au moment de leur incarcération et lors de leur libération un réseau plutôt restreint ou inexistant. Il est finalement apparu qu'une réinsertion professionnelle a pu avoir lieu, du moins pour nos intéressés, grâce à quelques personnes clés appartenant au réseau primaire et secondaire. Ceci l'a permis de démontrer l'importance du soutien perçu au détriment du soutien réel. Cela signifie qu'un réseau même restreint peut constituer un support efficace pour autant que les liens tissés soient de qualités et que les membres qui la composent soient disponibles.

2.3. THEORIES EXPLICATIVES DU SUJET

2. 3.1. Modèle de l'étayage de Bruner

Selon cette théorie, le développement de l'enfant s'envisage dans les cadres contextuels d'interactions, d'échanges au cours desquels vont s'élaborer les savoir-faire. Les situations de communication constituent un sous-ensemble de ces situations interactives. Dans ce cadre, les savoir-faire vont s'élaborer dans le cadre contextuel de situations interactives, dans des contextes situationnels comme dans un foyer d'accueil. Dans cette acquisition des savoir-faire et compétences, et dans la résolution de ses problèmes, le rôle d'une tierce personne compétente ou d'une structure d'étayage est déterminant : l'adulte soutient l'enfant en prenant en main les éléments de la tâche qui dépassent les compétences de l'enfant et lui permet ainsi de se concentrer sur les seuls éléments qui correspondent à ses compétences. Cette aide dont va bénéficier l'enfant de personnes qui sont plus expertes que lui, se réalisent dans le cadre d'une interaction de tutelle. Ici, l'interaction de tutelle comporte un processus d'étayage qui consiste pour le partenaire expert : *à prendre en mains ceux des éléments de la tâche qui excèdent initialement les capacités du débutant, lui permettant ainsi de concentrer ses efforts sur les seuls éléments qui demeurent dans son domaine de compétence et de les mener à terme* Bruner (1998, p.263). Bruner (1998) en étudiant la relation pédagogique, a développé l'idée de l'étayage comme un mécanisme adaptatif et de réussite scolaire. Pour Bruner (1998), apprendre est un processus interactif dans lequel les gens apprennent les uns des autres.

L'étayage est défini comme un soutien, une mise en place de moyens pour servir d'appui, de réconfort à quelqu'un. Pour lui, l'apprentissage se situe nécessairement dans une interaction entre l'enseignant et l'enseignée. C'est ce qu'il appelle l'interaction des tutelles qui s'appuie sur le concept d'étayage et qu'il désigne comme un ensemble d'outils permettant de faciliter l'apprentissage de l'apprenant sans nuire au développement de son autonomie.

Le processus d'étayage guide l'enfant par la forme du contexte, de la situation de problème proposées, à s'autonomiser vers une conduite de résolutions, qui sans cette aide n'aurait pu être réalisés, car au-dessus de ces capacités. Bruner (1998) définit le processus d'étayage en six fonctions : l'enrôlement, la réduction des degrés de liberté, le maintien de l'orientation, la signalisation des caractéristiques déterminantes, le contrôle de la frustration, la démonstration ou la représentation du modèle. Mais dans le cadre de cette étude, nous avons retenu les 03 premières fonctions sur les 6 suivantes :

- **L'enrôlement** qui correspond aux comportements du tuteur par lesquels il s'attache à engager l'intérêt, à augmenter la participation et l'adhésion de l'apprenant envers les exigences de la tâche. C'est la première tâche du tuteur selon Bruner. Celle-ci est suivie par la fonction de réduction des degrés de liberté qui correspond aux procédures par lesquelles le tuteur simplifie la tâche par réduction du nombre des actes requis pour atteindre la solution. Utilisant le vocabulaire cognitiviste, on pourrait dire qu'il libère l'enfant d'une partie des tâches afin de lui éviter une surcharge cognitive.

- **La réduction des degrés de liberté** : c'est « une simplification de la tâche par réduction du nombre des actes constitutifs requis pour atteindre la solution » Bruner (1998, p.277). Le tuteur va décomposer la compétence finale en une multitude de tâche que l'apprenant sait faire seul, le cadrage des différentes tâches peut permettre au final à l'apprenant de résoudre seul ce qu'il n'aurait pu faire d'un seul si la tâche lui avait été proposée dans sa globalité.

- **le maintien de l'orientation** : cette fonction est importante, car elle permet à l'apprenant de ne pas s'éloigner de son objectif, « le tuteur a pour charge de les maintenir à la poursuite d'un objectif défini » Bruner (1998, p.277). cela passe donc par la valorisation et l'encouragement dans la poursuite des tâches et de sa formation.

- **la signalisation des caractéristiques dominantes** : il s'agit ici de souligner les caractéristiques dominantes pour l'exécution de la tâche et de faire comprendre les écarts existants entre ce que l'enfant a produit et la réalisation souhaitée. Le tuteur procure des informations pertinentes sur la tâche, pour que le sujet puisse aboutir à une production correcte.

- **le contrôle de la frustration** : cela consiste à éviter que les erreurs ne se transforment en sentiment d'échec. L'aide du tuteur doit rendre la recherche de la solution moins éprouvante, faire en sorte que l'élève soit plus en confiance et soit prêt à affronter une difficulté supérieure par la présence du tuteur. Le risque majeur est de créer une trop grande dépendance à l'égard de son tuteur.

- **la démonstration ou présentation de modèles de solution** : il ne s'agit pas d'une

simple exécution de la tâche par le tuteur en présence de l'élève, et qui serait ensuite imitée par lui, mais plutôt d'une standardisation, d'une « stylisation » de la production. Le tuteur « imite » un essai de solution tenté par l'élève et espère que celui-ci va « l'imiter » en retour sous une forme mieux appropriée. Ainsi, « l'adulte, par de multiples actions (réduction du nombre de degrés de libertés, encouragement à agir, rappel de l'objectif...), soutient le savoir-faire, pendant sa phase d'élaboration. Ceci peut disparaître ensuite, lorsque le savoir-faire s'automatise, pour se déplacer à un autre niveau. »

Dans le cadre de ce travail, nous allons voir quelles sont déjà les pratiques d'étayage couramment utilisées dans l'encadrement des enfants de la rue et quelles sont celles qui sont à même d'établir le lien entre les pratiques d'étayage et l'échec de la réinsertion familiale des expensionnaires des foyers d'accueil pour enfants de la rue.

2.3.2. La théorie de l'attachement

La théorie de l'attachement est un champ de la psychologie qui traite d'un aspect spécifique des relations entre êtres humains. Son principe de base est qu'un jeune enfant a besoin, pour connaître un développement social et émotionnel normal, de développer une relation d'attachement avec au moins une personne qui prend soins de lui de façon cohérente et continue. C'est dans ce sens que l'on peut dire que l'attachement est primordial pour l'évolution psychologique de l'enfant. Une théorie psycho dynamique interpersonnelle est en plein développement. Dès 1977, Bowlby invitait ses lecteurs à revisiter les processus de soins et d'aide à la lumière de sa théorie de l'attachement. La relation pair-aidant et sujet en situation de précarité sollicite, en effet, de par sa nature interpersonnelle, les systèmes d'attachement qui aide le patient. Cet exposé sur l'attachement n'est qu'une invitation à approfondir la connaissance de cette théorie par les pairs intéressés à l'accompagnement des sujets en situation Guedeney (2010).

L'attachement est le lien très particulier qu'un petit enfant va construire avec les quelques figures présentes dans son entourage immédiat, et qui concourent à l'élever. Selon Guedeney (2010), même si on reconnaît chez un bébé un certain nombre de compétences, il est immature et sa survie dépend des soins donnés par un adulte. Celui-ci lui apporte le réconfort nécessaire, apaise sa détresse, lui permet de retrouver un état de paix, de détente et de reprendre le contrôle de son état émotionnel. L'adulte lui parle, agit, lui fait ressentir qu'il partage son vécu émotionnel, soulage sa détresse et lui fait vivre cette expérience répétée que le chaos est

suivi de solutions positives. Le bébé va s'attacher aux figures qui répondent à ce besoin de proximité physique et qui fournissent le réconfort qui va avec. La figure qui a le plus souvent, le plus durablement et le plus adéquatement répondu à ses besoins de proximité deviendra la figure d'attachement principale. C'est ainsi que le bébé va retrouver en cet adulte un lien familial. Bowlby (1969) décrit *l'attachement comme étant le produit des comportements qui ont pour objet la recherche et le maintien de la proximité d'une personne spécifique*. C'est un besoin social primaire et inné d'entrer en relation avec autrui. En ce sens, il s'éloigne de Freud pour lequel les seuls besoins primaires sont ceux du corps, l'attachement de l'enfant n'étant qu'une pulsion secondaire qui s'étaye sur le besoin primaire de nourriture. La fonction de l'attachement est pour Bowlby (1969) une fonction adaptative à la fois de protection et d'exploration. Bowlby (1969) parle alors de mono tropisme, c'est-à-dire d'une seule et unique relation.

2.4. FORMULATION DES HYPOTHÈSES

2.4.1. Hypothèse générale

L'hypothèse générale est une réponse à cette question de recherche que l'on s'est posé précédemment. Dans le cadre de cette étude, l'hypothèse générale est la suivante : les pratiques d'étayage en foyers d'accueils pour enfants de la rue favorisent la réinsertion familiale des EDR. Cette proposition comporte deux catégories d'analyse : les pratiques d'étayage en foyers d'accueils pour enfants de la rue (CI) et réinsertion familiale des ex-pensionnaires (CII). Il convient de définir ces concepts opératoires en termes de sous catégories et indices.

CI : PRATIQUES D'ETAYAGE EN FOYERS D'ACCUEILS POUR ENFANTS DE LA RUE

Sous catégorie 1 : fonction d'enrôlement

Indice 1 : l'éducation reçue dans le centre d'accueil ;

Indice 2 : l'intérêt et l'adhésion aux tâches attribuées à l'enfant-pensionnaire du centre d'accueil ;

Indice 3 : l'acceptation de la situation de tutelle en foyer d'accueil ;

Indice 4 : interactions sociales positives entre les pensionnaires du foyer et entre les pensionnaires et les tuteurs.

Sous catégories 2 : paramètres de réduction des degrés de liberté

Indice 1 : Respect des règles de vie du foyer en fonction de l'âge de l'enfant ;

Indice 2 : Participation aux tâches dans le foyer d'accueil ;

Indice 3 : Cadrage des différentes tâches qui peuvent permettre au final à l'enfant de la rue de résoudre seul ce qu'il n'aurait pu faire seul si la tâche lui avait été proposée dans sa globalité.

Sous catégorie 3 : le maintien de l'orientation

Indice 1 : le foyer d'accueil poursuit l'objectif de retour en famille ;

Indice 2 : visites régulières des familles à leurs enfants en foyer ;

Indice 3 : motiver l'enfant et l'inciter à dépasser une resocialisation par le foyer.

CII: REINSERTION FAMILIALE (FAMILLE BIOLOGIQUE ET FAMILLE D'ADOPTION)

Indice 1 : Vivre en conformité avec les normes et les valeurs sociales ;

Indice 2 : Développer un sentiment d'appartenance à sa famille ;

Indice 3 : Vivre un certain bien-être.

Indice 4 : Le sentiment d'être aimé par votre famille.

2.4.2. Formulation des hypothèses de recherche

Une hypothèse de recherche peut être considérée comme une explication provisoire, une relation supposée entre deux faits qui est avancée pour guider une investigation. Pour De Landsheere (1979, p.103), elle a pour but de « confirmer, d'infirmer ou de nuancer cette affirmation ». Elles sont au nombre de trois et constituent des tentatives de réponse provisoire aux préoccupations de la recherche.

HR1 : l'enrôlement comme pratique d'étayage en foyers d'accueil favorise la réinsertion familiale des EDR.

HR2 : la réduction des degrés de liberté comme pratique d'étayage en foyers d'accueil favorise la réinsertion familiale des EDR.

HR3 : Le maintien de l'orientation comme pratique d'étayage en foyers d'accueil favorise la réinsertion familiale des EDR.

2.5. OPÉRATIONNALISATION DES CATEGORIES D'ANALYSE DE L'HYPOTHÈSE GÉNÉRALE

L'opérationnalisation des catégories d'analyse consiste à opérer un choix des dimensions et significations de l'échec de la réinsertion familiale en fonction du cadre théorique de référence. Pour éviter la juxtaposition des informations sur les concepts concernés, l'option consiste à découper le concept en sous catégories puis, en indices qui sont pour nous des observations traduites en termes de faits palpables et identifiables. Notre étude admet deux catégories : la Catégorie I (CI) qui est les pratiques d'étayage en foyers d'accueil pour enfants de la rue et la Catégorie II (CII) qui est la réinsertion familiale des ex-pensionnaires des foyers.

La catégorie d'analyse I est celle qui permet au chercheur d'expliquer la variable dépendante. Elle est manipulée par le chercheur et est censée avoir une influence sur la catégorie d'analyse II. Dans le cadre de ce travail, les sous catégories de la catégorie d'analyse I sont les suivantes : l'enrôlement, les paramètres de réduction des degrés de liberté et le maintien de l'orientation. La variable dépendante indique le phénomène que le chercheur tente d'expliquer. Dans le cadre de ce travail, la catégorie d'analyse II à expliquer est la réinsertion familiale des enfants pensionnaires des foyers.

Tableau n° 1 : Tableau synoptique

Sujet D'étude	Question De recherche	Objectif général de l'étude	Hypothèse générale	Catégories	Sous- catégories	Indices
<p align="center">PRATIQUES D'ETAYAGE EN FOYERS D'ACCEUIL DEDIES AUX ENFANTS DE LA RUE ET REINSERTION FAMILIALE</p>	<p align="center">quelle est l'influence des pratiques d'étayage en foyers d'accueil sur la réinsertion familiale des enfants de la rue ?</p>	<p align="center">d'identifier et d'analyser l'influence des pratiques d'étayage en foyers d'accueil sur la réinsertion familiale des enfants de la rue.</p>	<p align="center">les pratiques d'étayage en foyers d'accueils pour enfants de la rue favorisent la réinsertion familiale des EDR</p>	<p align="center">PRATIQUES D'ETAYAGE</p>	<p align="center">L'enrôlement</p>	<ul style="list-style-type: none"> - l'éducation reçue dans le centre d'accueil (le type de formation : la menuiserie, la mécanique, l'artisanat ... - l'intérêt et l'adhésion aux tâches attribuées à l'enfant-pensionnaire du centre d'accueil ; - l'acceptation de la situation de tutelle en foyer d'accueil. - interactions sociales positives entre les pensionnaires du foyer et entre les pensionnaires et les tuteurs. <p align="center">- Respect des règles de vie du foyer en fonction de</p>

					<p>l'âge de l'enfant ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Participation aux tâches dans le foyer d'accueil ; - Cadrage des différentes tâches qui peuvent permettre au final à l'enfant de la rue de résoudre seul ce qu'il n'aurait pu faire seul si la tâche lui avait été proposée dans sa globalité.
					<p>La réduction des degrés de libertés</p>
					<p>Le maintien de l'orientation</p> <ul style="list-style-type: none"> - le foyer d'accueil poursuit l'objectif de retour en famille ; - visites régulières des familles à leurs enfants en foyer ; - motiver l'enfant et l'inciter à dépasser une resocialisation par le foyer.

				<p>REINSERTION FAMILIALE</p>	<p>Resocialisation réussite dans la famille biologique</p> <p>Resocialisation réussite dans la famille d'adoption</p>	<p>- Vivre en conformité avec les normes et les valeurs sociales ;</p> <p>- Développer un sentiment d'appartenance à sa famille ;</p> <p>- Vivre un certain bien- être.</p> <p>- affinités avec ses parents et autres membres de la famille.</p> <p>- Le sentiment d'être aimé par votre famille.</p>
--	--	--	--	----------------------------------	---	---

DEUXIEME PARTIE : CADRE METHODOLOGIQUE

CHAPITRE 3 : MÉTHODOLOGIE DE L'ÉTUDE

Après avoir précisé le problème de recherche, fixé les objectifs et formulé les hypothèses qu'il faut chercher à vérifier, la tâche consiste dans le présent chapitre à présenter la méthodologie de l'étude, c'est-à-dire l'ensemble des façons de faire requises par l'approche scientifique. Dans le cadre de cette étude qui porte sur la réinsertion familiale des ex-pensionnaires des foyers d'accueil dédiés aux enfants de la rue, il est question dans cette partie de la présentation du type de recherche, du site de l'étude, de la population de l'étude, de la technique d'échantillonnage et l'échantillon, de l'instrument de collecte des données, des techniques de traitement et d'analyse des données.

3.1. TYPE DE RECHERCHE

Cette étude s'inscrit sur une approche qualitative à visée descriptive et compréhensive. Compréhensive parce qu'elle a pour objectif de rendre visible, intelligible et compréhensible un phénomène socioculturel, en privilégiant une approche approfondie et de longue durée d'un petit nombre de cas ou de situation. L'étude se situe ainsi dans une méthode aprioriste qui nous a amené à nous rendre sur le terrain avec des assertions devant être soumises aux faits. Le paradigme dans lequel elle s'inscrit est compréhensif, c'est-à-dire que nous recherchons dans l'étude non pas l'explication mais le sens du rôle des états en foyer d'accueil car l'explication en cachera le sens. Nous avons donc cherché à appréhender le vécu des pensionnaires, ces ex-EDR dans la rue.

3.2 SITE DE L'ÉTUDE

Dans le but de mieux cerner les contours de notre recherche, il apparaît opportun voire important de présenter les réalités de notre site d'étude qu'est le foyer d'accueil dédié aux enfants de la rue.

3.2.1 Description des lieux d'étude

Née en 1977, sous l'initiative du frère Yves Lescanne, le foyer de l'Espérance est une association diocésaine à but non lucratif, reconnue d'intérêt public par l'Etat camerounais, consacrée à la protection de l'enfance en difficulté .notre but depuis 41 ans est l'accueil, la protection et la réinsertion familiale et sociale des enfants et jeunes de la rue et de la prison dans la ville de Yaoundé, capitale du Cameroun. Actuellement, cette structure est rattachée à quatre foyers : le centre d'écoute des garçons de Nkondengui (Frère ANTONIO), le centre d'écoute et d'orientation des filles de la rue au quartier Dakar, la Maison des Frères Lescannes a Mvolyé, le foyer de l'Arche de Noé et le centre Socio-éducatif du quartier des mineurs de la prison Centrale de Yaoundé. Dans le cadre de cette étude, nous avons mené nos enquêtes de terrain dans deux pôles du foyer de l'Espérance.

- ***Le centre d'écoute des garçons de NKondengui Frère Antonio.***

Créé en 2017, il est la première instance de l'action du Foyer de l'expérience en faveur des EDR, car il est en contact direct avec ses enfants qui ont rompu le cordon familial et ont trouvé le refuge dans la rue.il a pour objectif : l'accueil, l'écoute, l'orientation et l'accompagnement des jeunes en difficultés.

- **Les activités**

En dehors de l'accueil et de l'écoute qui sont des éléments essentiels dans la connaissance des jeunes qui fréquente le centre, nos activités sont contenues dans un chronogramme régulièrement mis à jour, qui se résume à l'éducation des jeunes en vue de leur réinsertion sociale et familiale. Les principaux activités sont des réunions avec les jeunes, les causeries éducative, la jonglerie, cirque, le coloriage, le sport ...les grandes innovations sont la bibliothèque qui est un moyen de rapprochement, de connaissance ainsi que d'information, et la cuisine qui répond à un besoin essentiel qui es l'alimentation des jeunes, lesquels, après avoir passé toute la journée au centre ont très faim et il est difficile de les renvoyer dans la rue le ventre vide. L'introduction d'un petit repas, même s'il n'arrive pas tous les jours, permet de fidéliser certains jeunes.

- **La visite et l'accompagnement dans la rue**

Elle s'explique par l'action rue qui se fait trois par semaine, et permet à l'équipe des

éducateurs d'aller à la rencontre des jeunes là où ils sont, afin de les mettre en confiance en causant, rigolant, soignant quelques plaies et surtout, en encourageant les plus réticents à venir au centre. Toujours dans le cadre du travail, le centre d'Ecoute tient à être fidèle à une vieille tradition dont on ne parle pas beaucoup mais qui pourtant exige la mobilisation des moyens humains et financiers importantes : les visites dans les brigades, les commissariats. Cette activité a pour objectif d'assister et de plaider en faveur des jeunes qui sont aux arrêts non pas pour les déclarer systématiquement non coupables, mais simplement pour rendre justice à ces jeunes qui malgré leur exposition aux affres de la rue, sont à comprendre beaucoup plus qu'à condamner.

Dans le même cadre, le centre d'écoute a été appelé au parquet pour aider certains mineurs en conflit avec la loi. Les réunions de l'équipe du centre d'écoute se fait tous les lundis, les réunions de coordination se font chaque vendredi et le partage des informations avec les autres pôles du Foyer de l'Espérance se fait le troisième mardi de chaque mois.

- ***La Maison de Frère Yves***

Crée en 1977, elle est reconnue comme le centre de stabilisation des EDR, aide ces derniers à renouer avec le lien familial que les circonstances de la vie ont malheureusement rompus.

Pour y arriver, elle manœuvre plusieurs techniques, méthodes et éducation :

- **L'accueil**

Le MFY accueil les EDR dont l'âge varie entre 8- 16ans sans distinction de race et région. L'accueil commence par la mise en confiance et l'entretien dès l'arrivée de l'enfant. Au cours de cet entretien, sont consigné dans une fiche de renseignement des informations concernant l'enfant, ainsi qu'une explication du code de conduite qui devra le lier au foyer durant son séjour. Accueillir chaque enfant tel qu'il est, avec ses possibilités et ses limites, demeure très important pour la réalisation de son projet.

- **L'écoute**

L'écoute commence avec l'admission de l'enfant au centre. Un dossier individuel est alors constitué à partir des renseignements fournis par l'enfant. Mais ce n'est que peu à peu, quand la confiance s'établit qu'il va raconter son histoire et donner les éléments justes et utiles pour sa futur réinsertion familiale. L'écoute se fait de manière formelle et régulier avec les éducateurs référents ou avec la psychologue pour les enfants qui en ont besoin. Mais elle est

très souvent informelle ; lors des jeux, des sorties, des activités éducatives et de la vie quotidienne ou l'enfant se relève alors de manière spontanée et naturelle. Lors de la réunion hebdomadaire, les éducateurs parlent de ce qu'ils ont observé, entendu. Chacun donne son avis, écoute celui des autres, avant de trouver ensemble des solutions ou de prendre des décisions. Les enfants ont également leur propre réunion afin de préparer celle de lendemain.

- **Le suivi collectif**

Les EDR vivent en régime d'internat dans la MFY, ils sont totalement pris en charge par ce foyer, ils reprennent à mener une vie commune régis par des normes sous la responsabilité des éducateurs. Collectivement ils font des travaux manuels, participent aux causeries éducatives autour des thèmes relatives de savoir vivre ou visant directement à leur inculper des valeurs socioculturelles et religieuses (*le respect, la non-violence, l'amour du prochain, l'entraide, ...*), pratique des sports (*football, basket ball, natation, ...*), mettent en valeur leurs talents à travers les activités ludiques (jonglerie, dessin, bricolage, cirque, révision de leurs leçons).

Pendant ce suivi collectif, les éducateurs cherchent à aider les enfants à avoir les bonnes manières les uns les autres, à savoir compter sur l'autre pour avancer ou réussir, à s'ouvrir mais aussi s'adapter aux circonstances. Le fruit des observations des éducateurs lors de ces moments collectifs favorisent une bonne compréhension et bonne orientation de ces enfants.

- **Le suivi personnalisé**

Loin d'être inutile le suivi collectif est insuffisant pour la croissance humaine des enfants, raison pour laquelle chaque enfant est confié à un éducateur appelé référent. Celui-ci est normalement le premier confident et premier conseiller de l'enfant. Il fait la médiation familiale en vue de la réinsertion de l'enfant. Ce suivi est effectif et efficace grâce aux entretiens formels et informels que les éducateurs référents ont eu avec leurs référents (EDR). C'est un suivi qui vise à élaborer avec l'enfant un projet personnalisé. Mais vu l'âge de ces enfants, les projets personnalisés sont majoritairement les mêmes : rescolarisation, apprentissage d'un métier et réinsertion familiale.

- **Scolarisation et Apprentissage**

Comme tous les autres enfants ceux de la MFY ont droit à l'éducation et à l'instruction. La scolarisation comprend :

La remise à niveau pour tous ceux qui ont les difficultés en lecture et mathématiques

fondamental et pour ceux qui ont abandonné l'école pendant longtemps après la rupture familiale. Ils perdent même par le fait même leur niveau réel, voilà pourquoi ces cours qui prennent en compte les difficultés de chaque enfant les préparent à affronter les études avec un niveau acceptable. Cette remise à niveau est pour eux un temps d'adaptation et d'imprégnation au réflexe scolaire (*lire, écrire, compter, observer, écouter, ...*).

Dans un deuxième temps il y'a aussi la scolarisation des écoles de la places, elle concerne tous ceux qui ont fini avec la remise à niveau et les petits enfants qui arrivent très jeunes ou ceux qui ont abandonné l'école durant l'année en cours.

L'école constitue pour les enfants de la MFY un grand facteur de stabilisation, car grâce à l'école, il renoue la confiance et l'estime de soi, à cote des enfants qui sont scolarisés il y'en n'a d'autres qui suivent des formations professionnelles (agronomie, cuisine, menuiserie, cordonnerie, ...)

- **L'éducation**

C'est l'attention particulière pour chaque enfant, pour l'aider à découvrir ses possibilités et à travailler sur ses limites, l'éducation est axée sur un certains nombres d'activités à savoir : le travail manuel, notamment agricole, la fabrication des cartes, les loisirs, l'alphabétisation, le théâtre, le cirque, le sport, les tâches ménagères, le bricolage...ces activités aident à stabiliser au parcours mouvementé. Il s'agit pour le Foyer de faire prendre conscience aux enfants de la richesse de leur potentiel intellectuel, physique, moral et affectif.

3.2.2. Justification du site d'étude

Le choix de ces centres d'accueil s'est imposé parce qu'ils apportent un ensemble d'initiatives qui visent à la réinsertion sociale et familiale des enfants et jeunes de la rue et de la prison centrale de Yaoundé. Leurs activités tournent autour de l'accueil, la protection, la stabilisation et la réinsertion des jeunes de la rue et de la prison.

3.3. POPULATION DE L'ÉTUDE

Il conviendrait pour la population d'étude non seulement de préciser les critères qui auront présidés à la sélection de notre population mais aussi d'en présenter les caractéristiques.

3.3.1 Présentation et justification de la population d'étude

L'étude menée comporte deux strates de population : les éducateurs en service dans ces structures d'accueil et les enfants identifiés récidivistes. Pour le choix des enfants-pensionnaires, nous avons choisi avec l'accompagnement de l'administration du foyer les enfants récidivistes ayant réussi une fois précédente d'être réintégré en famille avant de se trouver à nouveau soit dans la rue soit au foyer d'accueil.

Le choix des encadreurs se justifie par le fait que les compétences qu'ils enseignent sont des disciplines instrumentales, c'est-à-dire des disciplines qui constituent des ressources pour accéder à d'autres enseignements. Ces encadreurs utilisent donc les pratiques psychopédagogiques comme des étais pouvant impacter sur la resocialisation des ex-pensionnaires de ces foyers.

3.3.2 Critères de sélection des sujets de l'étude

La sélection de ces sujets est fondée sur le postulat selon lequel la récidive ou le retour dans la rue ou au foyer est influencé par les pratiques d'étayage utilisées par les éducateurs en foyers d'accueil pour enfants de la rue. Nous avons dégagé trois variables comme critères de sélection :

- être âgé d'au moins 14 ans et plus, tranche d'âge correspondant à la période de transition adolescente ;
- avoir une expérience de vie dans la rue et dans un foyer d'accueil ;
- avoir été en situation de récidive.

3.4. METHODE D'ÉCHANTILLONNAGE ET ECHANTILLONNAGE

3.4.1. Echantillon de l'étude

Selon Amin (2005, p.266) dans la recherche, l'échantillon devrait être une représentation de la population. C'est-à-dire qu'autant que possible, la plupart des caractéristiques de la population devraient être représentées dans l'échantillon choisi. Or, l'échantillon est une fraction représentative de la population accessible. Les résultats issus de ce dernier permettent de tirer des conclusions applicables à la population d'étude. Ainsi, pour être valable, l'échantillon doit réellement être représentatif. Cependant, la taille de l'échantillon en recherche qualitative est rarement programmée. Elle s'appuie sur les besoins d'informations.

Il s'agit de décrire et d'analyser les significations des expériences vécues par des personnes plutôt que de chercher comme dans la recherche quantitative à assurer une représentation de la population par les techniques d'échantillonnage probabiliste.

Ainsi, d'après Forin (2016, p. 278), la norme qui fixe la taille de l'échantillon non probabiliste est l'atteinte de la saturation des données, qui se produit lorsque le chercheur s'aperçoit que les réponses deviennent répétitives et qu'aucune nouvelle information ne s'ajoute. C'est ce qu'on appelle la saturation empirique des données. Lorsqu'elle est atteinte, elle confère une base de données très solide à la généralisation de la recherche. Muchielli (1996).

Pour mieux constituer l'échantillon dans cette recherche, nous avons procédé aux critères d'inclusion et d'exclusion cités plus haut.

L'analyse qualitative est intensive en règle générale. Malgré notre population cible qui est constituée des ex-enfants de la rue récidivistes pensionnaires des foyers d'accueil, ils ont été choisis pour les entretiens individuels. Le tableau suivant fait une présentation synoptique de quelques caractéristiques de notre population d'étude. L'on constatera que pour des raisons liées à la déontologie de la recherche, nous avons tout en conservant les paramètres réels de leurs récits de vie changé les noms et attribué des pseudonymes au sujets qui sont les suivants : EDR1, EDR2, EDR3 et EDR4. Les caractéristiques retenues n'ont pas nécessairement de pertinence dans notre recherche, mais pourraient améliorer la compréhension des résultats obtenus et pour cela mériteraient d'être recueillies avec prudence.

Tableau n° 2 : récapitulatif des sujets de l'étude (éducateurs)

ANONYMAT	AGE	SEXE	ROLE AU FOYER	EXPERIENCE
EDUC 1	30 ans	Masculin	Encadreur socio-éducatif	4 ans
EDUC 2	28 ans	Masculin	Encadreur socio-éducatif	2 ans
EDUC 3	33 ans	Féminin	Directrice	7 ans
EDUC 2	28 ans	Masculin	Encadreur socio-éducatif	2 ans
EDUC 3	33 ans	Féminin	Directrice	7 ans

Dans ce tableau, il est présenté les trois encadreurs, nous ayant permis d'apprécier les activités menées dans les différents centres d'accueil pour enfants de la rue. Ils sont tous de jeunes parents et ont déjà une certaine expérience professionnelle.

Tableau n° 3 : récapitulatif des sujets de l'étude (EDR récidivistes)

ANONYMAT	AGE	SEXE	EXPERIENCE DE LA RUE	TEMPS DU SEJOUR AU FOYER
EDR1	17 ans	Masculin	3 ans	2 ans 5 mois
EDR2	14 ans	Masculin	1an 6 mois	2 ans
EDR3	16 ans	Masculin	2 ans	2 ans 3 mois
EDR4	15 ans	Masculin	2 ans 8 mois	/

Les enfants récidivistes que nous avons interrogés sont au nombre de quatre. Trois sur les quatre ont une certaine expérience au foyer d'accueil et tous ont une expérience de la rue. Tous sont dans la période de l'adolescence, âgés entre 14 ans et 17 ans. Ils sont tous de sexe masculin.

3.4.2. Présentation et justification de la technique d'échantillonnage utilisée

Pour obtenir l'échantillon de l'étude, nous avons appliqué la technique de

l'échantillonnage typique ou par choix raisonné. Cette technique se fonde sur un choix raisonné fait par le chercheur Depelteau (2010). En effet, il s'agit d'orienter la recherche sur un type de phénomène qui se distingue des autres : Les pratiques d'étayage en foyers d'accueil pour enfants de la rue favorisent la réinsertion familiale des ex-pensionnaires. A cet égard, il devenait utile de recourir à la technique de l'échantillon typique en choisissant les enfants ayant correspondant aux critères ci-dessus énoncés et qui acceptaient de participer dans le processus des investigations. L'utilisation de ces techniques se justifie donc par la pertinence des « choix raisonnés » qui la sous-tendent. Ainsi, l'échantillon retenu est aussi pertinent que l'est nôtre « choix raisonné ». Dans le cas de cette étude, il n'y a pas eu une liste des unités de la population mère et très peu d'individus correspondaient aux variables retenues.

Nous avons donc procédé à un échantillonnage par le biais d'informateurs notamment les sœurs du foyer de l'espérance et des responsables des différents pôles dans la ville de Yaoundé. Sur la base des informations et éléments reçus et de nos jugements en tant que élève-chercheur sur le caractère typique du phénomène. En effet, chaque vécu et situations, différent en raison de l'expérience des enfants récidivistes. De ce point de vue, même si les cas de l'étude peuvent se ressembler ils demeurent uniques. Même si la compréhension d'un cas permet des rapprochements avec d'autres, il conserve sa régularité.

3.5. L'INSTRUMENT ET TECHNIQUE DE COLLECTE DE DONNÉES

L'instrument de collecte de données utilisé dans le cadre de cette étude est le guide d'entretien et la méthode de collecte des données a été des entretiens individuels semi-directifs afin de parvenir à une concordance des hypothèses de recherche et des résultats de terrain pour une objectivité des informations en vue de la scientificité de cette étude, nous avons combiné plusieurs outils de collecte des données qui, non seulement nous ont permis d'avoir une idée plus large de notre recherche mais aussi de recueillir les données des sujets. Aussi, partis de la recherche documentaire qui constitue la clé de voûte de cette étude, nous avons à partir des données de l'observation directe bâtis un cadrage qui nous a servis pour les entretiens.

3.5.1 Justification du choix de l'entretien

Dans l'entretien non directif, le chercheur adopte une attitude non directive, c'est-à-dire qu'il n'intervient pas dans le discours du sujet. Le choix porté sur cette méthode s'est fait en raison de la nature exploratoire des informations que nous recherchions. Il a pour objectif de favoriser un discours de la part de l'interviewé sur un thème défini dans le cadre d'une

recherche. Il se fonde sur la non-directivité, en tant qu'elle est l'ensemble de conduites d'un interviewer qui vise la production par un interviewé d'un discours continu et structuré sur un problème donné.

3.5.2. Construction des entretiens individuels

La construction des entretiens passe par la présentation du guide d'entretien, des thèmes de l'entretien et du cadre des entretiens individuels.

3.5.2.1. Guide d'entretien

Le guide d'entretien est fait dans l'optique de recueillir des données ou des informations de l'interviewé. En ce qui concerne sa confection, nous avons penché pour un entretien à faible structuration avec un guide thématique monté sous forme de thèmes ou d'indicateurs devant être abordé par les sujets en tenant compte de la dynamique interlocutoire et de la langue dans laquelle l'entretien se déroulera. Dans cette optique, nous partions d'une grande question concernant leur vécu et en fonction de la réponse nous posions d'autres questions sans forcément respecter l'ordre des questions. Cependant, avant la phase de communication proprement dite, nous avons tenu à préciser quelques paramètres de l'entretien à l'interviewé :

- l'objectif de notre entretien ;
- la possibilité de signer le formulaire de consentement ;
- la possibilité d'enregistrement ;
- le thème de l'entretien.

Toutes ces mesures précautionneuses ont été prises dans l'optique de susciter leur adhésion en bonne et due forme. Le guide d'entretien a reposé sur les sous catégories et indices suivants :

Sous-catégorie 1 : L'enrôlement

Indice 1 : l'éducation reçue dans le centre d'accueil (le type de formation) ;

Indice 2 : l'intérêt et l'adhésion aux tâches attribuées à l'enfant-pensionnaire du centre d'accueil ;

Indice 3 : l'acceptation de la situation de tutelle en foyer d'accueil.

Sous catégorie 2 : La réduction des degrés de libertés

Indice 1 : Respect des règles de vie du foyer en fonction de l'âge de l'enfant ;

Indice 2 : Participation aux tâches dans le foyer d'accueil ;

Indice 3 : Cadrage des différentes tâches qui peuvent permettre au final à l'enfant de la rue de résoudre seul ce qu'il n'aurait pu faire seul si la tâche lui avait été proposée dans sa globalité.

Sous catégorie 3 : Le maintien de l'orientation

Indice 1 : le foyer d'accueil poursuit l'objectif de retour en famille ;

Indice 2 : visites régulières des familles à leurs enfants en foyer ;

Indice 3 : motiver l'enfant et l'inciter à dépasser une resocialisation par le foyer.

Sous catégorie 4 : la resocialisation en famille biologique et adoptée

Indice 1 : Vivre en conformité avec les normes et les valeurs sociales ;

Indice 2 : Développer un sentiment d'appartenance à sa famille ;

Indice 3 : Le sentiment d'être aimé par votre famille.

3.5.3 Cadre des entretiens individuels

La préparation et les entretiens ont été menés dans deux cadres à savoir le centre d'écoute FR. Antonio situé derrière la prison centrale, à droite de l'Arche de Noé et au a la MFY ou Foyer de Lescanne de Mvolyé. Ces deux pôles ont mis à notre disposition des sales appropriées pour faire nos différents entretiens avec les EDR et les encadreurs. Quand nous sommes arrivés à la MFY mardi, le coordonnateur nous a envoyé voire sa directrice qui nous a reçue et on nous a d'abord invité a venir passer quelques jours pour voire le déroulement des activités et se familiariser avec ces enfants pour qu'ils n'aient pas peur de nous le jour de l'entretien qui s'est fait le samedi de la semaine suivante. Ces entretiens individuels devaient se faire individuellement avec 5 enfants, 2 ont refusé de s'exprimer. Parlant du centre d'écoute FR. Antonio le directeur avait lui-même dit aux cas récidivistes de l'attendre à Warda lors de

l'action rue il les portera jeudi afin qu'ils échangent avec moi. Il l'ait a dit de ne pas avoir peur car je suis une tantine gentille qui les aiment comme lui, ce jeudi 1 seul a répondu présent et nous sommes bien entretenue dans le calme dans une salle très confortable. Nous recevions chaque référant ou paire-aidant en fonction des jours de rendez-vous qu'il nous donnait. Ces deux cadres étaient confortables pour un entretien d'étude comme le nôtre, un atout pour partager avec ces ex-enfants de la rue un environnement qu'ils ont connu durant des années. Les entretiens se déroulaient généralement en matinée pour permettre à ces ex-EDR de vaquer à leurs occupations multiples.

3.5.3.1. Phase préparatoire

Dans le cadre de cette étude, les entretiens ont d'entrée de jeu été enregistrés. Ceux-ci ont été précédé d'une phase préparatoire qui consistait à mettre les sujets en confiance et dont les données n'ont pas été pris en compte. Il s'agit d'un pré-test. La phase préparatoire s'est déroulée lorsque nous avons fait une descente dans ce réseau du foyer de l'Espérance où il était question d'identifier des pensionnaires récidivistes de ces foyers. Malheureusement, au cours de cette phase, un d'entre eux étaient constamment indisponibles du fait de leurs activités raison pour laquelle au final les quatre autres ont été considérés comme sujets d'entretien. Par la suite, le guide d'entretien a été élaboré et soumis à l'encadreur afin de vérifier la concordance entre les idées et la réalité qui se présentait sur le terrain en essayant d'établir un lien entre les objectifs de recherche et les questions formulées.

3.5.3.2. Phase de déroulement des entretiens individuels

A chaque rendez-vous, chaque sujet était attendu en fonction des horaires arrêtés de commun accord. A l'arrivée de celui-ci, il était chaleureusement accueilli à l'entrée du centre ensuite dirigé vers le bureau réservé pour les entretiens. Ensuite, l'utilité de plusieurs règles de bienséance était nécessaire (ex : s'asseoir, merci d'être venu etc.) et le rappel de la confidentialité de notre entretien, le but de notre entretien. Ayant à portée de vue le guide d'entretien, ceci a permis de structurer l'entretien. La prise de notes s'est faite à l'aide d'un bloc note, d'un stylo, d'un enregistreur dont l'autorisation avait été donné par le sujet, ensuite relevé les paramètres significatifs de l'entretien. Les entretiens individuels de l'enquête ont été non directifs, plus ouverts et libres. La technique a consisté à soumettre un champ de l'étude ou certaines caractéristiques du champ de l'étude à la réflexion assez large. Le sujet avait toute la

liberté de s'avancer vers un aspect du champ qui lui apparaissait particulièrement pertinent en ce moment de la réflexion. Le sujet s'orientait tout à fait librement dans diverses directions en abordant tel aspect plutôt que tel autre. Par exemple, un sujet commençait sa réflexion au présent et la terminait au passé. C'est précisément là « l'intérêt de la méthode non directive : identifié dans quelle direction, s'orientent les sujets interrogés et reconstituer ultérieurement la logique sociale des directions choisies », écrit Albarello (2003, p.72).

La collecte des données s'est inscrite dans une perspective semi-structurée. Il s'agissait de les écouter, et pas seulement d'entendre. L'objectif premier pendant ces entretiens était d'être centré sur le sujet et adopter une attitude définie par les impératifs suivants :

- accueil et non pas initiative ; ceci suppose une attitude qui met le sujet dans l'obligation de répondre aux questions et réagir.
- être centré sur ce qui a été vécu par le sujet.
- respecter le sujet et lui manifester une considération réelle au lieu d'essayer de lui montrer la perspicacité de l'interviewer et sa domination
- faciliter la compréhension et non pas faire des révélations. Le travail consistait à faire un effort pour maintenir et améliorer la capacité de communiquer et de formuler le problème.

3.5.3.3. Constitution de l'histoire des cas

Toutes les données recueillies lors des entretiens n'ont pas été retenues dans la présentation finale de ce travail. Elles ont été élaguées afin d'éviter de nombreuses redondances, des répétitions qui auraient pu être excessives. L'entretien étant libre, les cas abordaient les sujets avec beaucoup de sérieux et à certains moments le sujet avait tendance à penser que le chercheur assis en face était un enfant en situation de rue. Lors de l'analyse des entretiens, uniquement des faits pertinents ont été explicités pour notre problématique et, ce au regard de l'objectif, des questions de recherche et des hypothèses de l'étude développés plus haut.

3.6. PROCEDURE DE COLLECTE DES DONNEES

La procédure Bardin (1977) comprend généralement la transformation d'un discours oral en texte, puis la construction d'un instrument d'analyse pour étudier la signification des propos.

3.6.1. Retranscription des données

Avant de commencer l'analyse, la première étape consistait à faire l'inventaire des informations recueillies et les mettre en forme par écrit. Ce texte appelé verbatim représente les données brutes de l'enquête. La retranscription permettait d'organiser le matériel d'enquête sous un format directement accessible à l'analyse. Plutôt que de traiter directement des enregistrements audio, il est préférable de les mettre à plat par écrit pour en faciliter la lecture et en avoir une trace fidèle Auerbach et Silverstein (2003). Nous avons retranscrits les interviews à la main Silverman (1999) puis nous les avons saisis. Le report mot à mot de tout ce que disaient les interviewés, sans en changer le texte, sans l'interpréter et sans abréviation. De temps en temps, en fonction de la pauvreté du discours verbal nous avons intégré les comportements gestuels d'approbation ou de rejet (par exemple les mimiques).

3.6.2. Codage des données

Le codage explore ligne par ligne, étape par étape, les textes d'interviews ou d'observations (Berg, 2003). Il décrit, classe et transforme les données qualitatives brutes en fonction de la grille d'analyse. Les données qualitatives étant retranscrites, avant de les coder, une grille d'analyse est construite. Elle est composée de critères et d'indicateurs que l'on appelle les catégories d'analyse. Leurs choix peuvent être établis d'après des informations recueillies ou être déterminés à l'avance en fonction des objectifs d'étude.

Ainsi, la modalité (-) signifie que le fait est absent dans les discours du sujet. La modalité (±) signifie que le fait est parfois présent dans les discours des sujets et marque le doute. La modalité (+) signifie que le fait est toujours ou régulièrement présent dans le discours du sujet. Pour traduire cette apparition nous avons coché la case correspondante à l'indicateur. Il faut dire que chacun des éléments verbaux porte un code que nous lui avons attribué et qui le désigne symboliquement. A correspond à la variable indépendante et B, à la variable dépendante. La case des observations permet de marquer de façon codée et concise les modalités des variables (+), (-) et (±) dans le discours du sujet de telle modalité appartenant à tel indicateur ou telle variable. Par exemple : - si dans le résumé des observations, (AA1a+) est marqué dans la grille d'un sujet pour ce qui est des facteurs de résilience ou mécanisme de défense développés par celui-ci, ceci voudrait dire qu'il invoque régulièrement l'aliénation comme mécanisme propre à lui qui se traduirait soit par les échecs répétés dans le processus de réinsertion, soit par l'accrochage désespéré à une identité ou image de substitution.

Nous présentons par la suite la grille d'observation des données des entretiens

individuels, des éléments non verbaux et le tableau récapitulatif des hypothèses, variables, indicateurs, modalités et instruments de recherche. Pour chaque rubrique, il est donné de coter en cochant d'une croix dans la case correspondante :

-0 si l'élément est absent ;

- si l'élément est présent mais faiblement représenté c'est-à-dire si l'élément apparaît une fois dans le discours ou le répertoire non verbal ;

+ Si l'élément est présent et fortement représenté c'est-à-dire si l'élément apparaît au moins deux fois ;

± Si l'élément apparaît mais pas rarement comme on l'attendait cela traduirait le fait que l'on ait des doutes, que l'on ne soit pas sûr de notre appréciation.

3.7. METHODE D'ANALYSE DES RÉSULTATS.

Une analyse ne se fait pas de manière hasardeuse. Ainsi, doivent-elles être analysées au travers des méthodes de traitement des données particulières.

3.7.1. Technique de traitement des données : analyse de contenu

L'analyse des données qualitatives dont la plus connue est l'analyse de contenu est la méthode la plus répandue pour étudier les interviews ou les observations qualitatives Krippendorff (2003). Elle consiste à retranscrire les données qualitatives, à se donner une grille d'analyse, à coder les informations recueillies et à les traiter. L'analyse décrit le matériel d'enquête et en étudie la signification. Cette partie approfondit les principales étapes de l'analyse de contenu. L'analyse de contenu est la méthode qui cherche à rendre compte de ce qu'ont dit les interviewés de la façon la plus objective possible et la plus fiable possible. Berelson (1952), son fondateur, la définit comme « *une technique de recherche pour la description objective, systématique et quantitative du contenu manifeste de la communication* ». Le traitement des données qualitatives a été mené d'un point de vue sémantique Andreani et Conchon (2001). Le traitement sémantique des données qualitatives consiste à étudier les idées des sujets interrogés (analyse empirique), les mots qu'ils utilisent (analyse lexicale) et le sens qu'il leur donne (analyse de l'énonciation). Dans le cas de ce traitement dit « sémantique », l'analyse a été conduite à la main, selon la démarche de l'analyse de contenu.

3.7.2. Présentation de la grille d'analyse des données

La grille d'analyse des données est un outil d'analyse des données qualitatives recueillies sur le terrain dans le but de vérifier les hypothèses. Cette grille est élaborée en fonction des indices. Notre grille d'analyse a porté sur les points suivants : les pratiques d'enrôlement, les pratiques de réduction des degrés de liberté, les pratiques de maintien de l'orientation et la réinsertion familiale des ex-EDR dans les foyers d'accueil.

Dans le cadre de cette étude, nous avons opté pour l'analyse de contenu thématique. Il s'agissait de découper transversalement les infos issues des sujets à travers les thèmes, Bardin (2010). L'analyse s'est faite en 5 étapes. La première étape a consisté à recueillir, préparer, classer et évaluer le matériel à analyser. La deuxième étape quant à elle a consisté à repérer les passages pertinents issus des entretiens. L'objectif visé étant de repérer les indicateurs élaborés lors de l'opérationnalisation du cadre théorique. Au niveau de la troisième étape, il s'agira de sélectionner et de définir des codes, c'est-à-dire des unités de classification des données recueillies. Les codes sont au départ des mots, des expressions qui permettent de catégoriser les indicateurs et qui renvoient dans le cadre d'une approche hypothético-déductive aux indicateurs du cadre théorique.

À titre d'exemple le code pourra être « a, b, c, d » pour apprécier un thème.

Tableau n° 4 : tableau de correspondance du code des données

Code	Signification	Explications
(o)	Absence	Dans les discours des sujets, on relève une absence des informations sur une sous-catégorie.
(-)	présence mais faible	Dans les discours des sujets, on relève des informations sur une sous-catégorie mais de manière très faible.
(+-)	présence de plus en plus significative	Dans les discours des sujets, on relève une présence de plus en plus des informations sur une sous-catégorie
(+)	récurrent dans les discours	Dans les discours des sujets, on relève une présence récurrente des informations sur une sous-catégorie

En plus de se fier au cadre théorique et à ses indicateurs, nous avons complété la liste des codes en respectant le critère d'exhaustivité, de clarté, d'objectivité, de pertinence, d'homogénéité et de numérotation. En ce qui concerne la quatrième étape, nous avons codifié les instruments de collecte de données en numérotant toutes les questions, afin de rendre plus précise et pratique l'exploitation de l'instrument. Ce travail systématique de codage s'est fait empiriquement à la main avec un stylo et du papier. La cinquième étape enfin a consisté à l'analyse et à l'interprétation des résultats. Le but recherché étant de corroborer ou de réfuter les hypothèses de départ. Comme l'analyse est qualitative, nous avons porté notre attention sur les énoncés révélateurs dont la fréquence d'apparition n'a pas été nécessairement élevée, mais qui nous semblaient révélateurs et pertinents pour corroborer et réfuter nos hypothèses de recherche, ou pour modifier nos conjectures théoriques. On a pu, à travers la grille d'analyse élaborée ci-après identifier les faits saillants et pertinents.

THEMES	CODES	SOUS-THEMES	CODES	REPERTOIRE COMPORTEMENTAL			
				Sujet 1	Sujet 2	Sujet 3	Sujet 4
L'enrôlement	A	l'éducation reçue dans le centre d'accueil (le type de formation).	a1				
		l'intérêt et l'adhésion aux tâches attribuées à l'enfant-pensionnaire du centre d'accueil.	a2				
		l'acceptation de la situation de tutelle en foyer d'accueil.	a3				
		interactions sociales positives entre les pensionnaires du foyer et entre les pensionnaires et les tuteurs.	a4				
La réduction des degrés de libertés	B	Respect des règles de vie du foyer en fonction de l'âge de l'enfant.	b1				
		Participation aux tâches dans le foyer d'accueil.	b2				
		Cadrage des différentes tâches qui peuvent permettre au final à l'enfant de la rue de résoudre seul ce qu'il n'aurait pu faire seul si la tâche lui avait été proposée dans sa globalité.	b3				
Le maintien de l'orientation	C	le foyer d'accueil poursuit l'objectif de retour en famille.	c1				

		visites régulières des familles à leurs enfants en foyer.	c2				
		Motiver l'enfant et l'inciter à dépasser une resocialisation par le foyer.	c3				
Réinsertion Familiale	D	Vivre en conformité avec les normes et les valeurs sociales.	d1				
		Développer un sentiment d'appartenance à sa famille.	d2				
		Vivre un certain bien-être.	d3				
		affinités avec ses parents et autres membres de la famille.	d4				
		Le sentiment d'être aimé par votre famille.	d5				

Tableau n° 5 : La grille d'analyse des données

TROISIEME PARTIE : CADRE OPERATOIRE

CHAPITRE 4 : PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS

Après avoir présenté le devis méthodologique nous ayant permis de collecter les informations pour mener les analyses relatives à cette étude, le présent chapitre sera consacré à la présentation et l'analyse des résultats obtenus lors de nos investigations. Nous ferons d'abord état de l'identification des enquêtés notamment les enfants de la rue récidivistes sur qui notre analyse porte. Par la suite, nous ferons une présentation thématique des résultats.

4.1. PRESENTATION DESCRIPTIVE DES CAS ETUDIÉS

La présentation des cas s'est construite sur deux pôles : le premier s'est organisé à partir du concept d'identité narrative c'est-à-dire des récits de vie, une historicité du sujet. Le deuxième pôle porte sur les manifestations observables de la vie psychique c'est-à-dire organiser les évaluations à visée objective afin de permettre de situer les cas par rapport à la norme ou à partir des manifestations de leurs comportements.

4.1.1. Identification des enquêtés

Nous avons retenu quatre sujets dans cette étude que nous identifierons.

4.1.1.1. EDR 1

- Données idiographiques

- ❖ Sexe : masculin
- ❖ Age : 17ans

- Vécu familial

- ❖ type de famille : monoparentale, sa mère
- ❖ quelques éléments de la vie familiale : il n'a jamais connu son père, il a 2 frères et leur niveau de famille est socialement enviable.

- **Vécu scolaire**

- ❖ Niveau scolaire : CEP
- ❖ Année de décrochage : 2017

- **Vécu relationnel**

- ❖ Date d'entrée dans la rue : 2012
- ❖ Date de sortie de la rue : 2015
- ❖ Durée : 3ans /2ans 5
- ❖ Emploi actuel et expérience de pair aidant : actuellement je fais une formation

en électricité.

Commentaires : les observations concernant le cas Job laissent transparaître un adolescent. Au discours dépouillé ce qui traduit une certaine liberté langagière. Il a passé trois ans dans la rue, sa formation en tant que électricien dure 1ans et plus aujourd'hui ce qui peut augurer une réelle volonté à sortir de cet environnement. Venant d'une famille socialement enviable, Job malgré sa situation se sent dans sa responsabilité. Il est propre et prends soin de lui sans trop d'effort, partage son vécu sans gêne. Il a eu un parcours et une carrière dans la rue marquée par une instabilité de logement chargée à ses débuts du vol à la tire, il est futur électricien. Il maîtrise le code du langage de la rue. Son niveau scolaire est la classe du CMII il eut son examen.

4.1.1.2. EDR 2

- **Données idiographiques**

- ❖ Sexe : masculin
- ❖ Age : 14ans

- **Vécu familial**

- ❖ type de famille : recomposée
- ❖ quelques éléments de la vie familiale : famille nombreuse vivant au village,

famille démunie.

- **Vécu scolaire**

- ❖ Niveau scolaire : CMII
- ❖ Année de décrochage :

- **Vécu relationnel**

- ❖ Date d'entrée dans la rue : 2014
- ❖ Date de sortie de la rue : 2016

- ❖ Durée : 1 An 6mois/ 2 ans
- ❖ Emploi actuel et expérience de pair aidant : actuellement élève à l'école primaire publique d'Efoulan en classe de CMII.

Commentaires : les entretiens avec Samir révèlent que nous sommes en présence d'une transposition du vécu familial dans la rue. Il se dégage une certaine prise de conscience de ses erreurs l'ayant entraîné dans la rue. Dans un langage dépouillé, il explique sa volonté de réussir dans la vie, ses projets d'avenir et son désir d'autonomie par la formation qu'il aimerait faire à l'avenir à savoir devenir enseignant. Son parcours dans la rue fortement marquée par une instabilité de logement, une forte capacité d'adaptation et conscient de son statut mais tout cela n'altère en rien sa volonté d'autonomie et d'épanouissement qu'il compte concrétiser dans son avenir.

4.1.1.3. EDR 3

- **Données idiographiques**
 - ❖ Sexe : masculin
 - ❖ Age ; 16 ans/2ans 3
- **Vécu familial**
 - ❖ type de famille : orphelin
 - ❖ quelques éléments de la vie familiale : le sujet a perdu son père à l'âge de 5ans, et a perdu sa mère à l'âge de 8ans .il vivait avec son oncle, liens familiaux distendus.
- **Vécu scolaire**
 - ❖ Niveau scolaire : CEP
 - ❖ Année de décrochage : 2014
- **Vécu relationnel**
 - ❖ Date d'entrée dans la rue : 2014
 - ❖ Date de sortie de la rue : 2016
 - ❖ Durée : 2ans 3mois
 - ❖ Emploi actuel : actuellement, je fais la formation en mécanique-auto depuis 1an.

Commentaires : les observations concernant le cas d'Hercule laissent transparaître un jeune homme conscient des évolutions de son statut et de sa vie dans la rue. Il a passé deux années teintées de trafic et consommation de drogue, instabilité de logement, sans travail. Il s'exprime dans un discours cohérent et bien structuré ce qui traduit une certaine maturité cognitive. Il est propre et prends soin de lui sans trop d'effort, il est rieur et blagueur et ne cache

pas ses émotions et partage son vécu sans gêne. Son parcours et sa carrière dans la rue assez chargée de trafic de drogue et d'instabilité de logement, il actuellement en formation. Il a appris durant son parcours à aider les gens et à fournir des efforts dans ce qu'il entreprend. Il souhait bénéficier du fait de son ancien statut d'EDR afin de devenir aussi pair-aidant ou de intervenant social auprès des EDR.

4.1.1.4. EDR 4

- **Données idiographiques**

- ❖ Sexe : masculin
- ❖ Age : 15 ans

- **Vécu familial**

- ❖ type de famille : monoparentale
- ❖ quelques éléments de la vie familiale : le sujet a perdu son père à l'âge de 12ans, seul garçon d'une fratrie de 4 enfants.

- **Vécu scolaire**

- ❖ Niveau scolaire : 2^e année
- ❖ Année de décrochage : 2014

- **Vécu relationnel**

- ❖ Date d'entrée dans la rue : 2014
- ❖ Date de sortie de la rue :
- ❖ Durée : 4ans
- ❖ Emploi actuel : toujours enfant de la rue, car vient juste séjourner au centre d'écoute Frères Antonio, refuse de rentrer vivre avec sa mère ou de vivre dans la MFY car il veut être libre, continuer à faire les trafics afin d'avoir beaucoup d'argent.

Commentaires : Les observations concernant le cas d'Aly montrent un adolescent qui a arrêté ses études en classe de 2^{ème} année de l'enseignement secondaire technique. Aly perd son père à l'âge de 12ans et se retrouve en train de vivre uniquement avec leur mère et ses sœurs dont il est l'ainé d'une fratrie de 4 enfants. Très heureux de partager son expérience qu'elle soit passée ou présente. Aujourd'hui il continu à demeurer dans la rue car il estime toujours qu'il sera nouveau mal traité par le mari de sa mère qui ne le considère pas comme son enfant.

Educateur 1

Sous-catégorie 1 : l'enrôlement

Après avoir retiré les EDR nous les amenons au foyer pour les stabiliser. Nous commençons par les cours de remise à niveau dans le but de de déceler leurs lacunes et leurs niveaux d'alphabétisation. Pour ceux qui ne savent pas lire ils font quelques mois d'abord au foyer afin qu'on les apprenne a mieux, si l'enfant arrive pendant les vacances on prendra ces vacances pour l'aider à améliorer son niveau car il y a certains ayant fait ans dans la rue, ont déjà un langage de Boko vue qu'ils ont oublié les repères apprises en famille au détriment du monde de la rue. Ceux qui arrivent en cours d'année scolaire et que nous détectons qu'ils n'ont aucune base en lecture et a l'initiation à la mathématique, ils font toute l'année au centre afin de bénéficier de ces cours. Après cette activité basique nous causons avec l'enfant pour mieux l'orienter a son devenir car il y'a certains qui ne veulent pas aller à l'école et veulent faire un apprentissage : mécanique, électricité, cuisine ...dont nous essayons de leur orienter en fonction de leur choix et talent. Comme autres activités, nous avons les jongleries, les arts plastiques comme le dessin et la peinture, les causeries éducatives avec la psychologue.

Ils n'apprécient pas toujours ce que nous les disons, ayant eu une seconde nature dans la rue ils se croient toujours libre, parfois, nous sommes obligés d'être très rigoureux avec eux afin qu'ils adhèrent aux instructions. Ils se sentent à l'aise ici car il y'a la télé, la piscine, le terrain de football...il mange trois fois par jour, sont soignés.

Sous-catégorie 2 : réduction du degré de libertés

Nous essayons de cultivés en eux les règles du fonctionnement du foyer car ils sont nos enfants et nous souhaitons que leur nouveau retour en famille épouse les règles de vie d'ici afin qu'ils s'adaptent bien et ne font plus de récidives. Mais ce n'est pas chose facile une fois qu'on les ait déjà réinsérés car les réalités de vie sont parfois contradictoires aux celles du foyer. Quand EDR arrive on le confie à un référent qui est son éducateur qui se doit de le suivre durant tout son séjour ici, ils doivent se faire confiance pour faciliter l'accompagnement individuel et la phase de médiation familiale. Nous éduquons ces derniers comme les nôtres on ne sort pas sans demander la permission, on ne bagarre pas avec les autres, on respecte les heures de loisirs et pour étudier...bon nombres parmi eux participent volontairement à leurs différents qui les sont consigné lorsqu'ils se sont déjà bien familiarisé, mais au début à peine arrivé c'est difficile vue qu'ils sortent directement dans la rue ou tout est permis chacun est libre.

Sous-catégorie 3 : le maintien de l'orientation

Le foyer encourage le retour en famille de l'enfant car tout enfant a besoin de sa famille à côté de lui pour mieux l'encadrer afin qu'il réussisse. Quand ils arrivent au foyer on les écoute en les identifiant, on leur demande le numéro de leur parents ou membre de la famille puis leur ville ... après on se rapproche de ses siens à travers les appels téléphoniques, les visites à domicile pour comprendre à nouveau l'origine de la récidive de l'enfant en confrontant ces informations avec celles recueillies chez l'enfant puis on les convie de vivre à nouveau ensemble si la famille et l'enfant sont d'accord on commence à envoyer l'enfant parfois faire les congés en famille, et on permet les visites des membres de la famille au foyer. Pour mon référent sa famille vient souvent le rendre visite avec des paquets dont bénéficie tous les autres, avant de venir ils m'appellent en avance.

Educateur 2

Sous-catégorie 1 : l'enrôlement

Comme formations que les EDR reçoivent ici, nous avons les cours d'alphabétisation vu que bon nombre parmi ces derniers ne savent pas lire couramment, il y a les causeries éducatives qui sont faites par la psychologue autour des différents thèmes : les conséquences de la drogue, les maladies sexuellement transmissibles, le viol... nous faisons également le dessin, la fabrication des petits objets artistiques tel que les paniers, les chaussures en frondes... les jongleries, la musique, les activités manuelles tel que les champs, la natation... ces derniers aiment bien ce qu'on fait au foyer c'est la raison pour laquelle bon nombre de ces récidivistes ont à nouveau fugué le domicile pour le foyer car ils sont bien traités, mangés, soignés et suivis. Ils ont des loisirs tels que voir la télé, jouer au football, nager...

Sous-catégorie 2 : réduction du degré de libertés

Les règles de vie ici au foyer ne correspondent pas à leur règles de vie en famille c'est l'une des causes de la récidive car de retour en famille, ils sont abandonnés à eux ils sont mal traités quand ils sont malades, personne ne les suit à l'école. Nous aurons souhaité que ces règles soient similaires mais ce n'est pas toujours le cas nous les prenons comme parents responsables, nous causons avec eux, les conseillons, les assistons ce qui n'est pas observé dans la plus part des cas vu que ces enfants ont déjà été ici et nous les avons réinsérés en famille. Nous les éduquons afin qu'ils soient autonomes et la majorité l'a vu qu'ils se sentent mieux en sécurité ici et à l'aise.

Sous-catégorie 3 : le maintien de l'orientation

Nous continuons à leur dire qu'au foyer on ne vit pas pour toujours qu'ils doivent retourner auprès des siens, dont nous reprenons à nouveau la médiation familiale ,cette fois on insiste plus sur le suivi de l'enfant en famille , il faudrait que ses siens se défaire des préjugés qu'ils ont dans leur tête soit qu'il est un bandit, un sorcier... nous faisons comprendre à sa famille que s'il se sent aimé par vous il pourra réussir dans sa vie, qu'il est un enfant comme tout autre qui a des droits et après l'avoir réinsérer nous continuons le suivi à distance par téléphone parfois nous payons même la scolarité de cet enfant ou sa formation.

Educateur 3

Sous-catégorie 1 : l'enrôlement

Dès que ces enfants arrivent au foyer, ils commencent par faire des cours de remise à niveau, puis d'autres sont inscrits soit à l'école publique d'Efoulan ou d'autres sont orienté à faire des formation comme la mécanique, menuiserie ...et d'autres même qui n'ont pas de base reste au foyer pour qu'on les apprennent à mieux lire, font de la peinture, dessins, participe a travaux manuel, aide la cuisinière à faire le repas. Tous ces enfants font des causeries éducatives avec la psychologue, ils apprennent aussi la natation, font de la jonglerie, joue au baby-foot, au ballon et voient la télévision ceci selon les instructions des éducateurs. Mes référés que j'encadre me dise parfois que je suis méchant parce que je suis souvent stricte avec eux sa dépend de la faute commise.

Sous-catégorie 2 : réduction du degré de libertés j'aimerais que cette fois si les règles de vie en famille correspondent à celle du foyer car ici nous sommes responsable d'eux et les prenons comme nos propres enfants. Mais arrivé en famille ils sont abandonnés à eux même et sont libre de faire ce qu'ils veulent. Ils ne participent pas toujours volontairement aux taches il y'a des jours où ils sont des rebelles et ne veulent rien faire. Nous les éduquons afin qu'ils puissent être capable de faire une activité de revenue tout seul qui les donne l'argent tel que la fabrication des paniers, des balaies, même étant en famille ils pourront le faire pour éviter de voler ou d'arracher les portes monnaies dont nous les apprenons à être autonome.

Sous-catégorie 3 : le maintien de l'orientation

Nous les encourageons à rentrer en famille car le foyer les accueils pour une durée le temps de retrouvée leur famille et les mettre tous en confiance qu'ils doivent vivre en harmonie ensemble car l'enfant a droit d'être éduquer et de vivre avec ses siens. Nous appelons leur

famille par les numéros que ces derniers nous donnent ou ils nous accompagnent chez eux on rencontre leur famille pour dialoguer avec eux. Cette phase de médiation n'est pas facile car y a parfois ou la famille ne veut plus de leur enfant et par conséquent refuse qu'il revienne vivre. Nous continuons à les approcher cependant l'enfant reste toujours au foyer avec nous. Pour le cas de mon référé personne ne passe ne voire, et n'appel pour prendre de ses nouvelles.

4.2. PRESENTATION THEMATIQUE DES RESULTATS

Nous avons présenté les résultats selon les thèmes de l'étude. L'analyse thématique est celle qui découpe transversalement l'ensemble des entretiens et recherche une cohérence thématique Albarello (2003). Selon Fonkeng, Chaffi et Bomda (2014) il s'agit de procéder par une approche davantage descriptive qu'analytique pour dégager des unités de sens qui seront par la suite classé en catégories explicitement décrites. nous avons souhaité, à travers l'outil de recueil des données à savoir l'entretien aborder la problématique en nous référant aux variables retenues par la recherche : l'enrôlement, les paramètres de réduction des degrés de liberté et les stratégies de contrôle de la frustration. Il s'agit de pouvoir, à partir de données qualitatives, répondre à la question de recherche à l'effet de faire ressortir au terme de la présentation un tableau faisant apparaître les faits saillants et marquants, les facteurs de réussite, les contraintes et enfin les préoccupations dominantes.

4.2.1. Les pratiques d'enrôlement

Dans le cas d'espèce, la fonction d'enrôlement renvoie encore à la fonction d'incitation et de motivation qui consiste à susciter de l'intérêt et de l'adhésion chez l'enfant pensionnaire du foyer afin qu'il s'approprie le but proposé dans les apprentissages proposés en foyer et lui faire accepter la situation de tutelle ce qui favorise chez les éducateurs la capacité d'identifier les lacunes des apprenants et de les aider à avoir le geste professionnel approprié. En outre, cette fonction permet la participation de l'enfant de la rue pensionnaire du foyer dans la planification des activités avec son « maître », c'est-à-dire une planification partagée des apprentissages ; à favoriser chez l'enfant de la rue la capacité à se fixer soi-même des objectifs dans l'apprentissage pour ainsi s'approprier le contrôle des activités d'apprentissage sous la tutelle de ses encadreurs. Au regard ce premier thème relatif à cette fonction d'enrôlement, il ressort des discours des sujets des indices contrastés.

S'agissant du sous-thème de l'intérêt de la tâche c'est-à-dire mettre les intérêts de

l'enfant au centre de l'action. Des encadreurs des différents foyers dans lesquels nous avons fait l'expérimentation de notre étude, il ressort que les activités menées visent à susciter chez ces enfants de la rue récidivistes une réelle adhésion et de l'intérêt. Pour l'illustrer, l'un des encadreurs précise d'entrée :

« Ils n'apprécient pas toujours ce que nous les disons, ayant eu une seconde nature dans la rue ils se croient toujours libres.... » (EDUC 1)

Ce propos illustre clairement que l'adhésion aux tâches de ces pensionnaires n'est pas toujours acquise lorsqu'ils arrivent en séjour dans ces foyers. Nonobstant cette remarque de l'éducateur 1, les activités d'adhésion sont menées abondamment dans le but d'un resocialisation.

« Dès que ces enfants arrivent au foyer, ils commencent par faire des cours de remise à niveau, puis d'autres sont inscrits soit à l'école publique d'Efoulan ou d'autres sont orientés à faire des formations comme la mécanique, menuiserie ...et ceux qui n'ont pas de base reste au foyer pour qu'on les apprennent à mieux lire, font de la peinture, dessins, participe a travaux manuel, aide la cuisinière à faire le repas » (EDUC 3).

Les enfants pensionnaires, eux-mêmes confirment leur adhésion. Ils nous confient que leurs encadreurs font tout pour le motiver et l'inciter au travail. L'un d'eux affirme :

« Quand je suis arrivé ici on m'avait d'abord appris à lire car je ne connaissais pas bien lire maintenant je lis un peu bien et on continu à m'apprendre quand je rentre de l'école. Chaque samedi nous l'avons les habits nettoiyons tout le foyer et les salles » (EDR 1)

Plus tard, EDR 1 réitère mais en nuancant ses propos pour démontrer que les tâches parfois complexes sont reléguées en arrière-plan :

« Les éducateurs causent souvent avec nous et nous disent que la drogue, la cigarette, le « banga » et le vol ne sont pas bien qu'on ne doit plus consommer ça sinon on sera malade. Chaque samedi on nage, on fait le coloriage et les dessin et on voit la télé ».

EDR 2, par ses propos justifie son intérêt et son adhésion dans la manière de faire des enseignants lorsqu'il donne son jugement en affirmant que :

« J'ai appris les cours de lecture, les éducateurs appellent ça les cours de remise à niveau, j'ai appris à faire le dessin, les coloriages, à nager, J'ai aussi appris la politesse, le pardon, à dire la vérité, à jouer au football avec mes amis à faire la jonglerie et les babyfoots. J'aime la manière qu'on nous éduque, nous traite au foyer car on est nourri, soigner, d'autres partent à l'école, d'autres apprennent la mécanique, l'électricité, la mécanique ».

EDR 3 ajoute dans le même sens :

« On nous a appris la lecture pour voir si on sait lire, on nous apprend souvent à nager,

à dessiner et colorier, on nous apprend aussi à faire les champs à planter le manioc et semer le maïs. Ce qu'on nous apprend au foyer c'est pour nous aider à réussir dans notre vie d'oublier le vol, les agressions, la drogue. Mon éducateur m'a dit qu'on peut aussi réussir en apprenant un métier si on ne veut pas aller à l'école ».

Ces propos suscités sont corroborés par leurs éducateurs, l'EDUC 1 dit :

« Après avoir retiré les EDR nous les amenons au foyer pour les stabiliser. Nous commençons par les cours de remise à niveau dans le but de déceler leurs lacunes et leurs niveaux d'alphabétisation. Pour ceux qui ne savent pas lire ils font quelques mois d'abord au foyer afin qu'on les apprenne à mieux... »

Concernant l'adhésion de l'enfant pensionnaire du foyer, il faut relever que dans les discours des sujets, cela ressort par leur acceptation des activités collectives même certains semblent ne pas y trouver un intérêt particulier. Pour l'illustrer, EDUC 2 affirme :

« ...ces derniers aiment bien ce qu'on fait au foyer c'est la raison pour laquelle bon nombres de ces récidivistes ont à nouveau fugué le domicile pour le foyer car ils sont bien traités, soignés et suivis. Ils ont des loisirs tels que voire la télé, joué au football, nager... ».

Pour ce qui est de l'acceptation de la situation de tutelle, il s'agit pour les encadreurs d'identifier les lacunes de ses enfants de la rue en les évaluant pour mieux situer leurs lacunes et y remédier. Mais il faut constater que cela ne semble pas évident chez certains de ces enfants. EDR 1 le confirme lorsqu'il dit :

« Il y'a de fois que mon encadreur me donne les exercices et les conseils je ne fais pas car il est trop méchant il ne me laisse pas faire ce que je veux et quand je n'obéis pas il me punit » (EDR 1).

D'autres par contre acceptent cette tutelle :

« J'aime causer avec mon encadreur car il me guide et me conseille beaucoup quand je suis découragé où je pense à ma famille qui m'a abandonné » (EDR 3).

Des analyses de ce premier thème, il ressort que les enfants récidivistes en foyer d'accueil dans leur majorité s'intéressent et adhèrent aux activités d'apprentissage, acceptent la tutelle de leurs enseignants mais cela se fait à des degrés variables compte tenu de leurs âges, leurs occupations extrascolaires et de leurs expériences de vie.

4.2.2. Paramètres de réduction des degrés de liberté

A la lecture de ce thème qui explique comment dans une relation d'états, le tuteur et

l'enfant pensionnaire du foyer simplifient la réalisation des tâches. Dans ce cas, les éducateurs aident à la résolution de la tâche qui consiste à réduire le nombre de tâches pour rendre le travail d'étayage plus aisé, plus attrayant et plus intéressant pour l'enfant qui parfois peut se décourager lorsque les tâches sont complexes surtout pour ces apprenants. Les variables de ce thème repose sur le fait que le tuteur va décomposer la compétence finale en une multitude de tâches que l'apprenant sait faire seul, le cadrage des différentes tâches peut permettre au final à l'apprenant de résoudre seul ce qu'il n'aurait pu faire d'un seul si la tâche lui avait été proposée dans sa globalité.

Concernant la simplification des tâches par l'éducateur, on y note dans les verbatims que d'après les enfants les encadreurs font des efforts pour rendre les apprentissages plus digestes et plus assimilables compte tenu de l'âge et de la nature des connaissances à dispenser. Cependant, l'un des éducateurs constate :

« Les règles de vie ici au foyer ne correspondent pas à leurs règles de vie en famille c'est l'une des causes de la récidive car de retour en famille... » (EDUC 2). Et l'un des EDR le confirme confidentiellement : *« Il y a trop les règles ici au foyer quand tu ne respectes pas on te punit »* (EDR 1) et son camarade conclu ironiquement que : *« dans ce centre si tu n'es pas à l'aise tu rentres dans la rue »* (EDR 4).

Pour ne pas laisser ce sentiment de non obéissance aux règles de vie au foyer qui en réalité participent de la resocialisation de ces enfants qui sont en transition dans ces foyers, ils se sentent obligés de poursuivre leur travail. A ce propos, les éducateurs affirment que : *« Nous essayons de cultiver en eux les règles du fonctionnement du foyer car ils sont nos enfants et nous souhaitons que leur nouveau retour en famille épouse les règles de vie d'ici afin qu'ils s'adaptent bien et ne font plus de récidive »* (EDUC 1).

« ...j'aimerais que cette fois si les règles de vie en famille correspondent à celle du foyer car ici nous sommes responsable d'eux et les prenons comme nos propres enfants... » (EDUC 3)

Ce rôle de la simplification des activités sonne comme unanime au regard des points de vue sus-évoqués.

Pour ce qui est de la décomposition de la compétence finale en une multitude de tâches, il faut dire que les propos des participants font état de ce processus de manière assez détaillée :

A ce sujet, un éducateur affirme par exemple que :

« Ceux qui arrivent en cours d'année scolaire et que nous détectons qu'ils n'ont aucune base en lecture et à l'initiation à la mathématique, ils font toute l'année au centre

afin de bénéficier de ces cours... » (EDUC 1).

«il y'a les causeries éducatives qui sont faites par la psychologue autour des différents thèmes : les conséquences de la drogues, les maladies sexuellement transmissibles, le viol...nous faisons également le dessin, la fabrication des petits objets artistiques tel que les paniers, les chaussures en frondes...les jongleries, la musique, les activités manuelles tel que les champs, la natation... » (EDUC 2).

Les enfants eux-mêmes :

« J'ai appris les cours de lecture, les éducateurs appellent ça les cours de remise à niveau, j'ai appris à faire le dessin, le coloriage, à nager, J'ai aussi appris la politesse, le pardon, à dire la vérité, à jouer au football avec mes amis à faire la jonglerie et les babyfoots... » (EDR 2)

Pour ce qui est du cadrage des différentes tâches qui peuvent permettre au final à l'apprenant de résoudre seul ce qu'il n'aurait pu faire seul si la tâche lui avait été proposée dans sa globalité, les discours des enfants révèlent que les encadreurs du fait du travail en aval ont un avantage lors des stages pratiques au point d'ailleurs de susciter de l'admiration auprès de leurs familles lorsqu'ils retournent.

A la lecture des propos qui précèdent, il ressort que les paramètres de réduction des degrés de liberté sont peu perceptibles, car même si les apprenants de manière unanime affirment que les enseignants simplifient suffisamment les apprentissages leur permettant de mieux les assimiler, il ressort néanmoins que les tâches leur sont données dans la globalité et que leur autonomie dans l'apprentissage ne se fait pas assez instinctivement mais uniquement lors des stages pratiques qu'il faut parfois encore négocier. A la conclusion de ces analyses, nous pouvons dire que peu d'éléments nous permettent de faire un lien entre les paramètres de réduction des degrés de liberté et l'échec de la réinsertion familiale des EDR.

4.2.3. Le maintien de l'orientation

La variable sur le maintien de l'orientation renvoie au fait pour l'enfant pensionnaire d'un foyer d'accueil de ne pas s'éloigner de son objectif de resocialisation ou de retour en famille. Dans cette mesure, le tuteur a pour charge de les maintenir à la poursuite d'un objectif défini, cela passe donc par la valorisation et l'encouragement dans la poursuite des tâches et de sa formation.

S'agissant de la tâche du foyer d'accueil dans la poursuite de l'objectif de retour en famille, les éducateurs affirment les encourager à conserver à l'esprit l'objectif de retourner en

famille, ceci en essayant de conserver une certaine proximité avec leur famille.

« Le foyer encourage le retour en famille de l'enfant car tout enfant a besoin de sa famille à côté de lui pour mieux l'encadrer afin qu'il réussisse ». (EDUC 1)

« Nous continuons à leur dire qu'au foyer on ne vit pas pour toujours qu'ils doivent retourner auprès des siens... » (EDUC 2)

« Nous les encourageons à rentrer en famille car le foyer les accueille pour une durée le temps de retrouvée leur famille et les mettre tous en confiance qu'ils doivent vivre en harmonie ensemble car l'enfant a droit d'être éduqué et de vivre avec ses siens » (EDUC 3)

Cette politique mise en place dans les foyers impactent de manière positive sur ces enfants, plusieurs d'entre eux y adhèrent d'ailleurs :

« Quand on arrive au centre d'écoute pour la première fois tu causes avec l'encadreur, il t'écoute après il peut demander le nom de tes parents, leur numéro de téléphone et votre quartier » (EDR 4).

« Depuis que je suis à nouveau arrivé ici au foyer après que mon éducateur a causé avec moi il m'a demandé le numéro de ma mère il l'appelle souvent et parfois ma mère l'appelle aussi et cause avec moi et me promet toujours qu'elle vient mais depuis là elle ne vient pas toujours » (EDR 2)

Pour ce qui est des visites régulières des familles à leurs enfants en foyer, les déconnexions avec leurs familles sont continuellement reconstruites par les foyers pour éviter de créer un désintérêt pour le retour en famille.

« ...mon éducateur a causé avec moi il m'a demandé le numéro de ma mère il l'appelle souvent et parfois ma mère l'appelle aussi et cause avec moi et me promet toujours qu'elle vient mais depuis là elle ne vient pas toujours... » (EDR 2)

« Pour mon référé sa famille vient souvent le rendre visites avec des paquets dont bénéficient tous les autres, avant de venir elle m'appelle en avance » (EDUC 1).

Cependant, tous ces enfants ne bénéficient pas toujours de lien familial lorsqu'ils se retrouvent en foyer :

« Pour le cas de mon référé personne ne passe le voir, et n'appelle pour prendre de ses nouvelles » (EDUC 3).

S'agissant de la motivation de l'enfant à dépasser une resocialisation par le foyer.

« Nous appelons leurs familles par les numéros que ces derniers nous donnent ou ils nous accompagnent chez eux on rencontre leur famille pour dialoguer avec eux » (EDUC 3).

Cependant un constat se dégage chez la plupart de ces enfants, leur récurrence est due à

un climat familial souvent délétère et souvent ces enfants n'ont pas la motivation nécessaire pour y retourner :

« ...mais son mari ne m'aimait pas il me frappait pour rien disant que je suis un agresseur, un bandit, il n'aimait pas ma présence chez lui et faisait les problèmes avec ma tante à cause de moi. Etant à nouveau fatigué des problèmes, je suis repartis dans la rue ou je me sentais mieux à l'aise » (EDR 1).

« ... elle décourage de retourner vivre avec elle parce que elle me ment beaucoup je sens qu'elle ne m'aime pas pourtant j'aime ma maman sinon elle devait venir souvent me voir comme on vient souvent voire mes amis. J'ai peur que si je rentre chez elle son mari va toujours me maltraiter, me taper chaque jour en me disant que je ne suis pas son enfant, il me dit qu'il faut que je meurs même » (EDR 2).

« ...je suis orphelin mon oncle et sa femme me maltrahaient trop ils ne m'envoyaient pas à l'école, je faisais tous les travaux de la maison seul et je ne parvenais pas à manger pourtant son mari était professeur, je ne peux plus aller habiter avec elle... » (EDR 4).

4.2.4. La réinsertion familiale

Concernant la réinsertion familiale, elle a pour indices : vivre en conformité avec les normes et les valeurs sociales ; développer un sentiment d'appartenance à sa famille et le sentiment d'être aimé par sa famille. La vie de ces enfants ayant fugué de leurs familles après leur passage au foyer est parsemé de situations expérientielles atypiques. Durant leur séjour au foyer, les pratiques sont essentiellement élaborées pour aider ces enfants à respecter les normes et valeurs sociales.

« Nous éduquons ces derniers comme les nôtres on ne sort pas sans demander la permission, on ne bagarre pas avec les autres, on respecte les heures de loisirs et pour étudier... » (EDUC 1)

« Nous les éduquons afin qu'ils soient autonomes... » (EDUC 2)

« Nous les éduquons afin qu'ils puissent être capable de faire une activité a revenue tout seul qui les donne l'argent tel que la fabrication des paniers, des balaies, même étant en famille ils pourront le faire pour éviter de voler ou d'arracher les portes monnaies dont nous les apprenons à être autonome... » (EDUC 3)

4.3. SYNTHÈSE DE L'ANALYSE DES DONNÉES

Cette synthèse des analyses consiste à faire un croisement entre les pratiques d'étayage en foyers d'accueil dédiés aux enfants de la rue et leur réinsertion familiale. Cet étayage en foyer d'accueil qui se caractérise par une fonction d'enrôlement, une fonction d'aide à la résolution des tâches et une fonction de feedback est manifeste chez les enfants. Les enfants s'impliquent activement dans les apprentissages, c'est d'ailleurs cette implication qui active le type d'enrôlement. De plus, les enfants adhèrent et s'intéressent aux objectifs d'apprentissage puisque généralement ce sont des récidivistes. La fonction de réduction des degrés de liberté n'est pas toujours visible chez ces apprenants qui ne comprennent pas très bien le rôle de leur éducation au foyer en situation de formation pour l'acquisition des compétences, l'environnement scolaire lui imposant des critères imposés. Pour ce qui est du maintien de l'orientation, malgré tout ce qui est fait, les enfants semblent pour la plupart découragés de rentrer en famille, lieu qu'ils considèrent comme n'étant pas en mesure de les aimer.

Tableau n° 6 : synthèse des faits saillants du discours des sujets selon les variables, les sous-variables de la recherche

Catégories	Sous-catégories	Faits saillants du récit
	La qualité de l'enrôlement	<p>« Ils n'apprécient pas toujours ce que nous les disons, ayant eu une seconde nature dans la rue ils se croient toujours libres.... » (EDUC 1)</p> <p>« Dès que ces enfants arrivent au foyer, ils commencent par faire des cours de remise à niveau, puis d'autres sont inscrits soit à l'école publique d'Efoulan ou d'autres sont orienté à faire des formation comme la mécanique, menuiserie ...et d'autres même qui n'ont pas de base reste au foyer pour qu'on les apprennent à mieux lire, font de la peinture, dessins, participent a travaux manuel, aide la cuisinière à faire le repas » (EDUC 3).</p> <p>« Les éducateurs causent souvent avec nous et nous disent que la drogue, la cigarette, le « banga » et le vol n'est pas bien qu'on ne de fois plus les consommer sinon on sera malade. Chaque samedi on nage, on fait le coloriage et les dessins et on voit la télé ».EDR</p> <p>« J'ai appris les cours de lecture, les éducateurs appellent ça les cours de remise a niveau, j'ai appris à faire le dessin, les coloriages, à nager, J'ai aussi appris la politesse, le pardon, a dire la vérité, à jouer au football avec mes amis à faire la jonglerie et les babyfoots. J'aime la manière dont on éduque, nous traite au foyer car on est nourri, soigner, d'autres partent à l'école, d'autres apprennent la mécanique, l'électricité, la mécanique ».EDR</p>
		<p>« Les règles de vie ici au foyer ne correspondent pas à leurs règles de vie en famille c'est l'une des causes de la récidive car de retour en famille... » (EDUC 2). Et l'un « Il y a trop les règles ici au foyer quand tu ne respectes pas on te punit »</p> <p>« centre si tu n'es pas à l'aise tu rentres dans la rue » (EDR 4).</p>

	<p>Les paramètres de degré de liberté</p>	<p>« Nous essayons de cultiver en eux les règles du fonctionnement du foyer car ils sont nos enfants et nous souhaitons que leur nouveau retour en famille épouse les règles de vie d'ici afin qu'ils s'adaptent bien et ne font plus de récidive » (EDUC 1).</p> <p>« ...j'aimerais que cette fois si les règles de vie en famille correspondent à celle du foyer car ici nous sommes responsable d'eux et les prenons comme nos propres enfants... » (EDUC 3)</p> <p>jongleries, la musique, les activités manuelles tel que les champs, la natation... » (EDUC 2).</p>
	<p>Le maintien de l'orientation</p>	<p>« Le foyer encourage le retour en famille de l'enfant car tout enfant a besoin de sa famille à côté de lieu pour mieux l'encadrer afin qu'il réussisse ». (EDUC 1)</p> <p>« Nous continuons à leur dire qu'au foyer on ne vit pas pour toujours qu'ils doivent retourner auprès des siens... » (EDUC 2)</p> <p>« Nous les encourageons à rentrer en famille car le foyer les accueille pour une durée le temps de retrouver leur famille et les mettre tous en confiance qu'ils doivent vivre en harmonie ensemble car l'enfant a droit d'être éduquer et de vivre avec ses siens » (EDUC 3)</p> <p>« Quand on arrive au centre d'écoute pour la première fois tu causes avec l'encadreur, il t'écoute après il peut demander le numéro, le nom de tes parents, leur numéro de téléphone et votre quartier » (EDR 4).</p> <p>« Depuis que je suis à nouveau arrivé ici au foyer après que mon éducateur a causé avec moi il m'a demandé le numéro de ma mère il l'appelle souvent et parfois ma mère l'appel aussi et cause avec moi et me promet toujours qu'elle vient mais depuis là elle ne vient pas toujours » (EDR 2)</p>

		<p><i>« ...mon éducateur a causé avec moi il m'a demandé le numéro de ma mère il l'appelle souvent et parfois ma mère l'appel aussi et cause avec moi et me promet toujours qu'elle vient mais depuis là elle ne vient pas toujours... » (EDR 2)</i></p> <p><i>« Pour mon référé sa famille vient souvent le rendre visites avec des paquets dont bénéficie tous les autres, avant de venir ils m'appellent en avance » (EDUC 1).</i></p>
--	--	---

CHAPITRE 5 : INTERPRETATION DES RESULTATS ET SUGGESTIONS

Le présent travail de recherche a été mené dans le but d'établir l'existence d'un lien entre les pratiques d'étayage dans les centres et la réinsertion familiale des EDR. Plus particulièrement, il était question de vérifier si les pratiques d'enrôlement des EDR, les pratiques de réduction de degré de libertés, les pratiques de maintien de l'orientation dans le centre influence le processus de réinsertion familiale de ces enfants. Après la présentation de l'analyse des données sur le terrain, il est question dans ce chapitre de procéder à un rappel des données, l'interprétation des résultats et enfin d'une discussion qui nous permettra d'aboutir à quelques recommandations.

5.1. RAPPELS DES DONNEES EMPIRIQUES ET THEORIQUES

5.1.1. Rappel de la théorie explicative

Pour interpréter nos données de terrain, nous avons convoqué la théorie de l'étayage de Bruner sur les différentes fonctions d'étayage pouvant être utilisées pour l'encadrement des enfants de la rue en situation de tutorat en foyer d'accueil. Dans le cas de cette étude, nous avons retenu trois fonctions qui rendent le mieux compte de l'réinsertion familiale, il s'agit de :

- *l'enrôlement* qui correspond aux comportements du tuteur par lesquels il s'attache à engager l'intérêt, à augmenter la participation et l'adhésion de l'apprenant envers les exigences de la tâche. C'est la première tâche du tuteur selon Bruner. Celle-ci est suivie par la fonction de réduction des degrés de liberté qui correspond aux procédures par lesquelles le tuteur simplifie la tâche par réduction du nombre des actes requis pour atteindre la solution. Utilisant le vocabulaire cognitiviste, on pourrait dire qu'il libère l'enfant d'une partie des tâches afin de lui éviter une surcharge cognitive.

- *la réduction des degrés de liberté* : c'est « une simplification de la tâche par réduction du nombre des actes constitutifs requis pour atteindre la solution » (Bruner, 1998, p.277). Le tuteur va décomposer la compétence finale en une multitude de tâche que l'apprenant sait faire seul, le cadrage des différentes tâches peut permettre au final à

l'apprenant de résoudre seul ce qu'il n'aurait pu faire d'un seul si la tâche lui avait été proposée dans sa globalité.

- *Le maintien de l'orientation* : cette fonction est importante, car elle permet à l'apprenant de ne pas s'éloigner de son objectif, « le tuteur a pour charge de les maintenir à la poursuite d'un objectif défini » (Bruner, 1998, p.277). Cela passe donc par la valorisation et l'encouragement dans la poursuite des tâches et de sa formation.

5.1.2. Rappel des enseignements tirés de l'analyse des données

Après l'analyse des données que nous avons recueillies, nous pouvons faire les observations fondamentales suivantes. Les pratiques d'étayage en foyer d'accueil qui se caractérise par la qualité de l'enrôlement, une fonction d'aide à la résolution des tâches et une fonction de feedback est manifeste chez les enfants. Les enfants s'impliquent activement dans les apprentissages, c'est d'ailleurs cette implication qui active le type d'enrôlement. De plus, les enfants adhèrent et s'intéressent aux objectifs d'apprentissage puisque généralement ce sont des récidivistes. La pratique de réduction des degrés de liberté n'est pas toujours visible chez ces apprenants qui ne comprennent pas très bien le rôle de leur éducation au foyer en situation de formation pour l'acquisition des compétences, l'environnement scolaire lui imposant des critères. Pour ce qui est de la qualité du maintien de l'orientation, malgré tout ce qui est fait, les enfants semblent pour la plupart découragés de rentrer en famille, lieu qu'ils considèrent comme n'étant pas en mesure de les aimer.

5.2. INTERPRETATION DES RESULTATS

Dans cette section consacrée à l'interprétation, il est question d'expliquer afin de donner une signification aux résultats de l'analyse. L'interprétation se fait donc en prenant en compte l'hypothèse et les indicateurs saisis au niveau de l'opérationnalisation des concepts.

5.2.1. De la qualité d'enrôlement en foyer d'accueil à la réinsertion familiale des enfants de la rue

Dans le processus d'étayage conceptualisé par Bruner (1998), le tuteur restreint la complexité de la tâche et apporte des aides pour que le tuteur avance dans son travail, aides qui iront en s'amenuisant au fur et à mesure de la maîtrise de la situation par le tuteur. Le

soutien de l'adulte consiste à prendre en main les éléments de la tâche qui excèdent initialement les capacités du débutant, lui permettant de se concentrer sur les éléments qui demeurent dans son domaine de compétences et de les mener à terme. Pour une bonne opérationnalisation de cet étayage, l'enrôlement apparaît comme la première fonction qui correspond aux comportements du tuteur ou enseignant par lesquels il s'attache à engager l'intérêt et l'adhésion de l'apprenant envers les exigences de la tâche. En bref, il s'agit d'éveiller l'intérêt de l'apprenant, de faire en sorte qu'il soit intéressé par la tâche à réaliser.

Notre première hypothèse stipule que *la qualité d'enrôlement dans le foyer d'accueil favorise la réinsertion familiale des enfants de la rue*. En effet, les résultats obtenus à l'issue de l'analyse de contenu révèlent qu'il existe un lien entre l'enrôlement et la réinsertion familiale des EDR pris en charge dans les foyers d'accueil avec une intensité forte. Cette hypothèse étant ainsi confirmée, ceci implique que l'enrôlement pratiqué par les éducateurs dans les foyers est suffisant. De ce fait, il contribue à la réinsertion familiale stable des enfants de la rue. Autrement dit, les pratiques d'enrôlement restent une modalité favorable à la réussite du processus de réinsertion familiale des EDR pris en charge dans les foyers d'accueil. Ceci serait justifié par le fait que le personnel encadrant (les éducateurs) de ces enfants ont une certaine expérience dans l'encadrement des enfants de la rue.

En examinant les données de terrain, il apparaît que les attitudes des éducateurs suscitent chez les EDR de l'intérêt et de l'adhésion pour les tâches proposées ce qui les permet de se maintenir dans l'effort et par ricochet de développer des mécanismes d'adaptation tels que nouer de bons rapports avec les éducateurs et les pairs. Les propos d'un des encadreurs sont clairs lorsqu'il dit que : « *Dès que ces enfants arrivent au foyer, ils commencent par faire des cours de remise à niveau, puis d'autres sont inscrits soit à l'école publique d'Efoulan ou d'autres sont orientés à faire des formations comme la mécanique, menuiserie ...et d'autres même qui n'ont pas de base restent au foyer pour qu'on les apprennent à mieux lire, font de la peinture, dessins, participe à travaux manuels, aide la cuisinière à faire le repas* » (EDUC 3).

Un EDR, par ses propos justifie son intérêt et son adhésion dans la manière de faire des enseignants lorsqu'il donne son jugement en affirmant que : « *Les éducateurs causent souvent avec nous et nous disent que la drogue, la cigarette, le « banga » et le vol n'est pas bien qu'on ne doit plus consommer ça sinon on sera malade. Chaque samedi on nage, on fait le coloriage et les dessins et on voit la télé* ». Cette adhésion et cet intérêt aux tâches d'apprentissages augurent d'une bonne relation pédagogique qui favorise le tutorat. Par ailleurs un autre facteur favorisant l'intérêt de ces enfants en foyer est la motivation.

En effet, selon (Viau, 2009), la motivation est une composante essentielle de l'acte d'étayage. C'est un processus complexe relevant de nombreux facteurs. L'éducateur a un rôle déterminant pour l'éveil de la motivation chez l'enfant et donc pour la construction de son autonomie. C'est à lui qu'incombe la responsabilité de conceptualiser des activités motivantes, de les construire, de les mettre en place et enfin d'analyser les résultats des EDR. L'éducateur doit donc concevoir ses activités comme des outils qui permettront à l'enfant pensionnaire de s'organiser dans la conduite de son apprentissage et dans son comportement. Il doit ainsi amener ces enfants vers l'autonomie, ce qui constitue l'une des finalités de leur séjour en foyers d'accueil. Des données recueillies, deux d'entre eux affirment : EDR 2, par ses propos justifie son intérêt et son adhésion dans la manière de faire des enseignants lorsqu'il donne son jugement en affirmant que : « *J'ai appris les cours de lecture, les éducateurs appellent ça les cours de remise à niveau, j'ai appris à faire le dessin, les coloriage, à nager, J'ai aussi appris la politesse, le pardon, à dire la vérité, à jouer au football avec mes amis à faire la jonglerie et les babyfoot. J'aime la manière dont on éduque, nous traite au foyer car on est nourri, soigné, d'autres partent à l'école, d'autres apprennent la mécanique, l'électricité, la mécanique* ». EDR 3 ajoute dans le même sens : « *On nous a appris la lecture pour voir si on sait lire, on nous apprend souvent à nager, à dessiner et colorier, on nous apprend aussi à faire les champs à planter le manioc et semer le maïs. Ce qu'on nous apprend au foyer c'est pour nous aider à réussir dans notre vie d'oublier le vol, les agressions, la drogue. Mon éducateur m'a dit que on peut aussi réussir en apprenant un métier si on ne veut pas aller à l'école* ».

Le tutorat a été proposé par Bruner (1983) c'est-à-dire des dispositifs de coopération, d'entraide, de guidage entre les enfants sont présents ce qui favorisent également le développement du tutorat entre pairs qui devient alors une des modalités du travail d'enfants en petits groupes et de leur adaptation. Cette adhésion est presque unanime chez les EDR qui établissent au-delà des relations formelles des relations personnelles ou amicales.

Face à cette cohérence du discours, l'effet escompté peut se concrétiser. Nous avons l'impression, d'après les données recueillies des entretiens, d'être dans un système certes linéaire, dirigiste, où, les rapports, loin d'avoir la même importance sont hiérarchisés mais capitalisant dans les relations de convivialité entre éducateurs et les EDR. Cela est visible dans les propos d'un participant : EDUC 2 affirme : « *...ces derniers aiment bien ce qu'on fait au foyer c'est la raison pour laquelle bon nombres de ces récidivistes ont à nouveau fugué le domicile pour le foyer car ils sont bien traité, soigné et suivi. Ils ont des loisirs tels*

que voir la télé, jouer au football, nager... ». L'un des enfants le confirme : « J'aime causer avec mon encadreur car il me guide et me conseille beaucoup quand je suis découragé où je pense à ma famille qui m'a abandonné » (EDR 3).

Somme toute, nous comprenons sur la base de la logique de l'intégration des acteurs sociaux, il ressort que les individus intériorisent des appartenances. Ces appartenances sont accomplies et renforcées à travers l'identification de ces individus à des modèles de rôles et le développement des conduites correspondantes. C'est ce que (Parazelli, 1996) démontre lorsqu'il parle de socialisation marginalisée en expliquant le lien qui unit le processus identitaire à l'espace qui conduit à attribuer un rôle structurant à la spatialisation de l'imaginaire social la de socialisation marginalisée. De ce qui précède, nous pouvons dire la qualité de l'enrôlement dans le foyer d'accueil est bonne et favorise une réinsertion familiale favorable pour les EDR.

5.2.2. Des paramètres de réduction des degrés de liberté en foyers d'accueil à la réinsertion familiale des EDR

Parlant des paramètres de réduction des degrés de liberté, (Bruner, 1998) considère qu'ils correspondent aux procédures par lesquelles le tuteur simplifie la tâche par réduction du nombre des actes requis pour atteindre la solution. Autrement dit, le tuteur décompose l'objectif principal de la tâche en sous-buts que l'enfant parviendra aisément à atteindre. Plus simplement, il s'agit de découper l'objectif de la tâche en sous-objectifs que l'enfant peut plus facilement atteindre. Notre deuxième hypothèse de cette recherche est formulée comme il suit : *les paramètres de réduction des degrés de liberté en foyers d'accueil influencent la réinsertion familiale des EDR.*

Cette hypothèse a été confirmée avec une intensité forte. C'est-à-dire que l'encadrement tel qu'il est pratiqué dans les foyers contribue à la réussite de la réinsertion familiale des EDR pris en charge dans les foyers d'accueil. Ceci signifierait que les foyers d'accueil offriraient malgré toutes les conditions d'encadrement favorables, sécuritaires et significatifs pour les enfants de la rue. En effet, l'objectif de l'encadrement dans le centre est de procurer aux enfants la sécurité, d'offrir des soins de santé, un cadre de libre-échange entre les éducateurs et les enfants. Il est également d'impliquer ces enfants dans les prises de décisions et la création d'un environnement harmonieux avec ses pairs. Et si tel est le cas, l'encadrement dans le foyer devient transitoire pour l'EDR avant son retour en famille. En

cas d'échec de ces pratiques d'éducation, les cas de récidive de l'enfant se multiplient.

Le terrain à la lecture de cette variable nous démontre que ces paramètres des degrés de liberté restent implicites dans les énoncés des EDR qui englobent cette idée dans les restrictions. L'un d'eux se confie : « *Il y a trop les règles ici au foyer quand tu ne respectes pas on te puni* » et son camarade conclut ironiquement que : « *centre si tu n'es pas à l'aise tu rentres dans la rue* » (EDR 2 et 4). Un éducateur nous rappelle que : « *Les règles de vie ici au foyer ne correspondent pas à leurs règles de vie en famille c'est l'une des causes de la récidive car de retour en famille...* » (EDUC 2) ce qui leur impose la nécessité d'expliquer systématiquement le processus aux EDR.

Ainsi compris, si ces enfants ont vécu longtemps dans la rue et qu'ils ont réussi à développer des comportements de liberté, nous pouvons comprendre la difficulté qui se pose lorsqu'ils sont en foyers de respecter les règles. C'est ce qu'explique à travers la socialisation marginalisée Parazelli (1996). Il parle du processus identitaire à l'espace qui inscrit les EDR dans la marge socio-spatiale de la rue comme une organisation géographique structurant de façon topologique leurs pratiques d'appropriation spatiale et d'identification sociale. (Mgbwa, Youwa et Ngonu, 2013) le réitèrent à ce propos que :

malgré la présence plus ou moins effective de ces soutiens, les enfants de la rue ne parviennent pas toujours à ajuster la vie dans la rue au rythme scolaire. Les changements intervenant dans l'environnement social et ceux engendrés par le milieu éducatif sont difficiles à ajuster par les enfants chez qui les trajectoires sont délétères.

Nous pouvons donc comprendre pourquoi, il devient impératif dans ce processus de réinsertion familiale de fixer des règles de vie au foyer qui pourront se poursuivre une fois retourné en famille. A ce propos, Pour ne pas laisser ce sentiment de non obéissance aux règles de vie au foyer qui en réalité participent de la réinsertion familiale de ces enfants qui sont en transition dans ces foyers, ils se sentent obligés de poursuivre leur travail. A ce propos, les éducateurs affirment que :

« Nous essayons de cultiver en eux les règles du fonctionnement du foyer car ils sont nos enfants et nous souhaitons que leur nouveau retour en famille épouse les règles de vie d'ici afin qu'ils s'adaptent bien et ne font plus de récidive » (EDUC 1); « *...j'aimerais que cette fois si les règles de vie en famille correspondent à celle du foyer car ici nous sommes responsable d'eux et les prenons comme nos propres enfants...* » (EDUC 3).

De ce qui précède, nous pouvons dire que les paramètres de réduction des degrés de

liberté dans le foyer d'accueil est approximative et favorise une réinsertion familiale favorable pour les EDR.

5.2.3. Du maintien de l'orientation à la réinsertion familiale des EDR

La troisième hypothèse postule que, *le maintien de l'orientation tel que pratiqué dans les foyers influence le processus de réinsertion familiale des EDR*. Les résultats obtenus au sortir de notre analyse stipulent que le processus de médiation entre le foyer avec les familles influence la réinsertion familiale des EDR. En effet nous avons énoncé d'un point de vue général les différentes causes du départ de l'enfant vers la rue, ces causes peuvent se résumer en : indifférence, la maltraitance physique et psychologique, les abus de toutes sorte l'évasion et pauvreté. Le milieu familial dans ce cas peut ne plus constituer le lieu idéal de réinsertion pour l'enfant de la rue.

Cependant, à travers une médiation de qualité et d'un bon suivi l'éducateur peut parvenir à faciliter la réinsertion de l'enfant dans son milieu familial. L'accompagnement ici doit se faire dans les deux sens c'est-à-dire dans la famille et chez l'enfant. Il doit au préalable préparer l'enfant au retour en famille. Le fait que cette hypothèse soit non validée supposerait que ce rétablissement des liens brisés est fait conformément aux règles de médiation familiale. C'est sans souligner le point de vue d'Amana et Mgbwa (2011) qui ont constaté sur une étude menée sur les enfants de la rue et pensent que plusieurs raisons peuvent pousser les enfants à se retrouver dans la rue notamment : la défaillance de la famille, l'école, le voisinage, les associations, la police, les municipalités etc. généralement le vécu de ces enfants est similaire pour la majorité des cas. Autant de choses qui rendent difficile ce maintien à l'orientation. A ce propos, certains de ces enfants disent :

« ... son mari ne m'aimait pas il me frappait pour rien disant que je suis un agresseur, un bandit, il n'aimait pas ma présence chez lui et faisait les problèmes avec ma tante à cause de moi. Etant à nouveau fatigué des problèmes, je suis reparti dans la rue ou je me sentais mieux à l'aise » (EDR 1) ; « ... elle décourage de retourner vivre avec elle parce que elle me ment beaucoup je sens qu'elle ne m'aime pas pourtant j'aime ma maman sinon elle devait venir souvent me voir comme on vient souvent voir mes amis ; J'ai peur que si je rentre chez elle son mari va toujours me maltraiter, me taper chaque jour en me disant que je ne suis pas son enfant, il me dit qu'il faut que je meurs même » (EDR 2).

Cette souffrance psychique entraîne chez ces enfants de développer des trajectoires qui peuvent permettre de dégager des profils selon Goyette et Royer,(2009) : la trajectoire

ascendante et constructive ; la trajectoire stable et constructive ; la trajectoire stable et vulnérabilisante ; la trajectoire descendante et vulnérabilisante.

Selon Amana (2011), la famille est le lieu par excellence où l'individu peut retrouver un certain équilibre mais elle peut aussi s'avérer être un espace très fragile où peut régner certains conflits autrement dit le système familial peut donc être amené à instaurer des contraintes et des formes de domination qui peuvent asservir et engendrer des conflits. L'auteur ressort trois types de structuration de la famille :

- la structuration faible : il n'existe pas de règle qui organise les activités de l'enfant, il semble qu'il doit faire ses devoirs, mais il se peut aussi qu'il puisse sortir, c'est imprévisible ;

- la structuration souple, il existe des règles, mais leur application n'est ni aléatoire ni rigide ;

- la structuration rigide : des irrégularités immuables existent et fixent ce que l'enfant doit faire quand il rentre quel que soit les circonstances.

La famille ici est considérée comme un espace vital où naissent des formes de résiliences mais également un espace fragile où peut générer plusieurs antagonistes. Selon l'auteur à côté de la famille, la rue doit être également considérée comme une autre forme d'étayage social. Il est à noter que celui-ci peut participer aux processus de résilience chez un individu en quête d'équilibre intra et interindividuel. Afin que cette résilience puisse avoir lieu, il faudrait que l'adolescent dans la rue puisse avoir rencontré au moins un fois dans sa vie un attachement « *secure* » comme l'a défini Cyrulnik (2001).

C'est dans ce sens que le foyer conserve le lien avec la famille de l'EDR même si un constat se dégage celui d'une déconnexion des liens avec l'enfant, ce qui rend encore plus difficile une réinsertion familiale favorable. Les éducateurs s'en plaignent malgré les efforts consentis : « *Pour le cas de mon référé personne ne passe le voir et n'appelle pour prendre de ses nouvelles* » (EDUC 3). Un EDR donne son ressenti : « *...elle me promet toujours qu'elle vient mais depuis là elle ne vient pas toujours* » (EDR 2).

Il se dégage certes une certaine volonté d'aider à une réinsertion familiale favorable pour ces EDR mais la réalité est toute autre parce que les familles elles-mêmes se mettent en marge une fois l'enfant est sorti : « *Le foyer encourage le retour en famille de l'enfant car tout enfant a besoin de sa famille à côté de lui pour mieux l'encadrer afin qu'il réussisse* ». (EDUC 1)

« *Nous continuons à leur dire qu'au foyer on ne vit pas pour toujours qu'ils doivent retourner auprès des siens...* » (EDUC 2)

« Nous les encourageons à rentrer en famille car le foyer les accueille pour une durée le temps de retrouvée leur famille et les mettre tous en confiance qu'ils doivent vivre en harmonie ensemble car l'enfant a droit d'être éduquer et de vivre avec ses siens » (EDUC 3)

« Quand on arrive au centre d'écoute pour la première fois tu causes avec l'encadreur, il t'écoute après il peut demander le numéro, le nom de tes parents, leur numéro de téléphone et votre quartier » (EDR 4).

Bref, le maintien de l'orientation tel que pratiqué en foyer d'accueil ne favorise pas significativement la réussite du retour des EDR qui séjournent dans les foyers. Ces enfants ne manifestent pas toujours cette volonté de retourner en famille compte tenu du climat pas toujours favorable ou à la nature des rapports familiaux.

5.3. DISCUSSION DES RESULTATS

De façon précise, il est question dans cette section de confronter les résultats obtenus aux différents fondements théoriques mobilisés dans cette recherche.

Si l'étayage dont bénéficie les enfants de la rue est sensé contribué à leur resocialisation dans leur famille d'origine, qu'est ce qui pourrait expliquer la récurrence des enfants de la rue et l'échec de leur réinsertion familiale. Tel est le questionnement qui a en partie suscité cette étude. Tout au long de ce travail, nous avons voulu établir en claire la relation entre les pratiques d'étayage dans les centres et l'échec de réinsertion familiale des EDR. Dans cette perspective, nous avons pu montrer au regard de l'analyse et de l'interprétation des différents résultats obtenus qu'il existe en effet un lien entre les pratiques d'étayage dans les centres et la réinsertion familiale des EDR. Autrement dit, les pratiques d'étayage tel que pratiquées dans les centres contribue à l'échec de réinsertion familiale des EDR. Cependant, l'échec de réinsertion familiale des enfants de la rue est favorisé à 50 % par les pratiques d'étayage mal négociées ceci s'explique avec la validation de deux de nos hypothèses. Autrement dit, Les pratiques d'étayage dont bénéficient les enfants de la rue dans les foyers d'accueil à un lien avec l'échec de leur réinsertion à 50%.

Il faut rappeler ici, que les résultats montrant la validation de HR1 et HR3 ont été obtenus sur la base du postulat non-respect de certaines stratégies d'accompagnement par les éducateurs. En d'autres termes, certains aspects d'étayage des enfants de la rue semble être négligés ou alors défaillant à certains niveaux. En effet, l'enfant qui se trouve dans la rue subit diverses influences de ce milieu, et de ce fait, se construit ou alors se forge

une personnalité pour s'y adapter. Il va donc se forger une identité personnelle ; celle du moi selon Erikson. Ainsi, l'enfant pour oublier la rue, l'éducateur doit à travers une approche individuelle procéder à une « réorganisation de son système identitaire » (Lucchini, 2009). Ceci contribue à une réinsertion stable de l'enfant. Or, l'absence de cette reconstruction entraîne l'échec de sa réinsertion familiale où la rupture très souvent est déjà consommée. Notre résultat obtenu en HR1 va donc dans le sens de la théorie de l'identité sociale. Toutefois, rappelons que ce résultat a été obtenu sur la base du non professionnalisme du personnel encadrant ces enfants (éducateurs). Autrement dit, ces derniers ne maîtriseraient pas l'ensemble d'éléments constituant l'accompagnement psychosocial et l'accompagnement individuel en particulier, ce qui favorise l'échec de réinsertion familiale sur ce plan. Dans ce sens, il est entendu que la faille dans l'encadrement individuel de ces enfants entraîne l'échec de réinsertion familiale. Cependant, il faut préciser que l'accompagnement individuel doit initier un échange entre l'enfant et l'éducateur. Ceci signifierait que pour parvenir à déconstruire la personnalité qu'un enfant s'est forgée dans la rue, ceci demande l'ouverture de l'enfant. En d'autres termes, il doit être vrai et donner les informations sur lui permettant à l'éducateur de trouver avec lui la stratégie adéquate qui le conduirait à son autonomie.

Dans le même sillage, l'encadrement dans le centre est un facteur important qui influence la réinsertion familiale de l'enfant de la rue. En effet, le centre d'accueil est pour l'enfant de la rue un foyer, une nouvelle maison, bref une nouvelle famille. De ce fait, le traitement reçu par ce dernier contribue positivement ou négativement à sa réinsertion familiale. Autrement dit, si l'enfant se sent pas bien traité cela le motive et favorise sa stabilisation et de ce fait sa réinsertion familiale mais s'il a un sentiment contraire, cela entraîne sa récurrence et par ricochet l'échec de réinsertion familiale. Ainsi, un individu se sent plus motivé à se stabiliser lorsque ces besoins sont satisfaits Maslow (1943). Ainsi, l'enfant dans un environnement pour se stabiliser et mieux s'intégrer nécessite la satisfaction de ces besoins en premier viraux si ces besoins ne sont pas assurés dans le centre, l'enfant récidive et retourne dans la rue qui pour lui, le permet la satisfaction de ce besoin. Nos résultats vont donc dans le sens de Maslow l'échec de réinsertion familiale dans les centres se traduirait par, la non satisfaction des besoins viraux de l'enfant. Cependant, il faut souligner que la rue n'offre pas à l'enfant un meilleur cadre de vie pour la satisfaction de ses besoins viraux. Car, une fois retournée dans la rue, il se livre à des activités pénibles et parfois illégales et dangereuses pour assurer la satisfaction de ces besoins.

La non validation de l'hypothèse de cette recherche (HR3) implique théoriquement

que le maintien de l'orientation tel que pratiqué dans les foyers d'accueil de Yaoundé ne constituent pas les causes de l'échec de réinsertion familiale des enfants de la rue.

En effet la scolarisation d'un enfant est un élément régulateur de sa conduite et permet de d'accéder progressivement à une certaine autonomie. Des études montrent les bienfaits de l'école dans le processus de stabilisation de l'enfant et de son d'adaptation sociale. Ceci rejoint la conception de l'éducation telle que présentée par Durkheim (1922) qui précise que l'éducation a pour « objet de susciter et de développer chez l'enfant un certain nombre d'états physiques, intellectuels et moraux que réclame de lui et la société politique dans son ensemble et le milieu spécial auquel il est particulièrement destiné ».

Dans ce cas, il est plus facile pour un enfant qui bénéficie d'un accompagnement scolaire de qualité de s'insérer ou de s'réinsérer dans la société. Ceci justifie en quelque sorte le fait que cette recherche ait montré qu'il n'existe pas de lien significatif entre l'accompagnement scolaire et l'échec de réinsertion familiale des EDR des foyers d'accueil de Yaoundé. En effet, les foyers d'accueil pour accompagner les enfants sur le plan éducatif, doivent disposer en leur sein des salles de classes. Chaque classe a droit à un éducateur. Les cours sont dispensés en fonction des aptitudes de l'apprenant dans les centres du foyer de l'espérance. Toutefois, les conditions de travail dans lesquelles nous les avons observées ne nous permettaient pas de conclure cela. En effet, le foyer de l'espérance dispose d'une seule salle de classe où elle reçoit les élèves de tous les niveaux.

Toutefois, il est important de noter que, les résultats obtenus dans cette recherche ont été fait sur un échantillon restreint, qui représente l'effectif de la population de notre étude et non l'effectif total de la population des enfants de la rue pris en charge dans les foyers d'accueil de Yaoundé. Ce qui ne constitue en aucun cas des piliers inébranlables, ni des certitudes absolues sur lesquelles nous pourrions fonder des conclusions arrêtées.

5.2. PERSPECTIVES

Tout au long de cette recherche, les trois fonctions retenues notamment la fonction d'enrôlement, la fonction de réduction des degrés de liberté et la fonction de maintien de l'orientation ont été évaluées pour vérifier si elles favorisent la réinsertion familiale des EDR. Nous devons noter ici que chacune de ses fonctions a une influence sur le niveau de réinsertion familiale. Cependant dans le cadre de cette recherche, ces fonctions ne sont pas toutes valorisées pour favoriser une réinsertion familiale très élevée chez les EDR. A cet effet, les perspectives qui suivront seront axées sur deux grands points à savoir : les

perspectives théoriques et les perspectives pédagogiques.

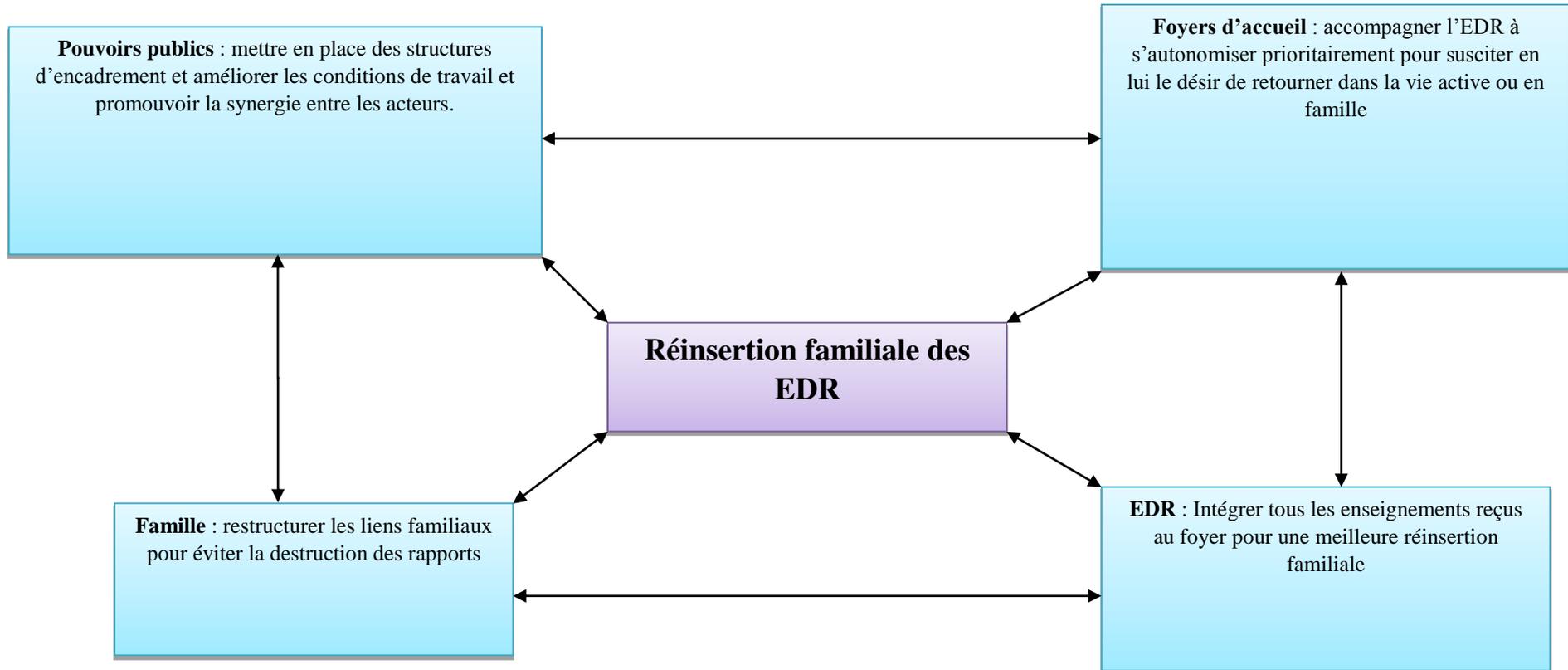
5.2.1 Perspectives théoriques

La finalité de cette étude était d'observer le niveau de réinsertion familiale des EDR en l'inférant avec la qualité des pratiques d'étayage en foyer d'accueil. L'objectif principal étant de vérifier si la qualité de ces pratiques favorise leur réinsertion familiale, les analyses qui en découlent, permettent de vérifier que les fonctions d'étayage déterminent ou plus explicitement ont des incidences sur la réinsertion familiale des EDR. Les perspectives théoriques nous permettent de confirmer la théorie de Bruner utilisée pour tester les postulats tout au long de la recherche.

Comme le dit Bruner (1998), l'étayage désigne l'ensemble des interactions de soutien et de guidage mises en œuvre par un adulte ou un autre tuteur pour aider l'enfant à résoudre seul un problème qu'il ne savait pas résoudre au préalable. Le débutant ne tire pas systématiquement profit d'une interaction sociale. Une condition essentielle doit être remplie : « l'apprenti doit être capable de reconnaître une solution d'une classe déterminée de problèmes avant d'être capable lui-même de produire les démarches qui y conduisent sans aide ». Autrement dit, *la compréhension de la solution doit précéder sa production*. En effet, il faut connaître la relation entre les moyens et les fins pour tirer profit de la connaissance des résultats.

Il s'agit de construire un environnement stratégique avec tous les acteurs pouvant aider EDR à renforcer sa réinsertion familiale et à assurer sa réussite. La figure qui suit représente un modèle systémique résolutif du dispositif d'accompagnement à la réinsertion familiale réussie. Dans cette figure, on voit que la réinsertion familiale représente la plateforme de concertation entre les différents acteurs. Ces acteurs interagissent autour de du foyer qui, à son tour leur donne la conduite dans cette assistance professionnelle. En clair, le foyer d'accueil devra fédérer l'action de tous les autres protagonistes.

Figure : Modèle systémique résolutif du dispositif d'accompagnement à la réinsertion familiale des EDR.



5.2.2. Les perspectives pratiques

Au regard des perspectives théoriques, les résultats des thèmes nous amènent à suggérer les recommandations suivantes :

- Former à l'accompagnement : cette formation commence selon (Parret et Iguenane, 2001) par une évaluation de la conception qu'ont les encadreurs de la réinsertion sociale et familiale des enfants vulnérables. Ils devront suivre une formation continue ; c'est-à-dire s'enrichir, se ressourcer et apprendre quelque chose d'utile pour les élèves, pour leur métier et pour eux. Cette formation continue, centrée sur des savoirs et compétences opérationnels c'est-à-dire transférables dans l'activité professionnelle.

- En tant que manager, les éducateurs spécialisés devront veiller à l'amélioration des relations entre lui et les différents partenaires, notamment les EDR, impliqués dans le processus de réinsertion. Il serait aujourd'hui impensable d'imaginer que le processus de réinsertion s'organise à partir d'un point de vue unique d'accompagnement. Il revient donc à la formation continue d'approfondir l'apprentissage au travail en équipe et au partenariat. Il est donc important pour les enseignants d'aller à la rencontre des partenaires (l'administration éducative et les décideurs...) pour qu'ils redéfinissent leur rôle de partenaires à la réalisation d'une action efficace. Dans sa relation avec l'EDR, l'éducateur devra agir en professionnel c'est-à-dire, il faudrait éviter des tentatives de domination, par la force auprès des élèves accompagnés pour leur adaptation. Il est indispensable d'être attentif à leurs ressentiments pour se garder des conduites d'évitement ou de proximité excessifs. Cette bonne distance s'exerce selon (Parret et Iguenane, 2001, 36) par « ... *une intersection, constituée entre des individus liés à des systèmes dont les règles divergent mais, qui vibrent sous l'effet d'un élément commun dans une situation particulière, qui rend possible un espace de rencontre* ».

Pour ce faire, il faut accepter de s'immerger provisoirement dans l'histoire de l'autre, de se laisser toucher émotionnellement, de laisser revenir sa propre histoire. C'est dans ce processus de résonance entre l'histoire de l'autre et la sienne que l'intersection peut se constituer.

- D'intégrer dans leur démarche de réinsertion un projet d'accompagnement. La démarche d'accompagnement des EDR vers leurs familles doit s'organiser en référence à un projet d'accompagnement élaboré en équipes professionnelles pouvant appartenir à des services et des institutions différentes. Ce projet doit comporter des objectifs centrés sur les aspects à travailler avec EDR, sur les moyens et les mesures à mettre en œuvre et déterminer

une stratégie d'évaluation.

- De négocier une fois élaboré, leur projet d'accompagnement avec EDR et la famille. Ces négociations peuvent par exemple solliciter l'avis de ces derniers sur les objectifs leur apparaissant les plus accessibles. En procédant de la sorte, les enseignants placent EDR au centre du processus d'adaptation engagé et leur accorde un rôle actif.

Conduire une réinsertion familiale nécessite que les éducateurs possèdent non seulement, des compétences spécifiques au regard de leur action propre, mais aussi, dans le domaine de la méthodologie du travail en équipe ; l'accompagnement à l'adaptation étant un problème qui ne peut être résolu individuellement mais, doit être abordé de façon concertée. Aussi, être un bon communicateur est nécessaire pour l'éducateur étant donné que l'on sait qu'une bonne équipe ne peut être cohérente et poursuivre efficacement son but que s'il existe en son sein une bonne communication entre ses membres et c'est l'enseignant qui doit réguler ces pratiques. Ce qui est intéressant dans le travail en équipe c'est l'échange de divers regards, mais plus encore des interactions qui peuvent naître entre partenaires. Le travail en équipe s'appuie sur les principes d'échange, d'écoute, d'implication, de respect, de responsabilité, de coordination.

Au regard de ce qui précède, il y a lieu de proposer une grille d'analyse d'un projet d'réinsertion familiale qui s'articule autour des aspects essentiels de l'accompagnement scolaire développés au cours de notre étude.

Objectifs
<ul style="list-style-type: none"> - Susciter chez l'EDR en difficulté l'autonomie et l'effort ; - Contribuer à la construction des repères ; - Repérer les aspects à travailler avec l'apprenant ; - Evaluer les moyens et les mesures à mettre en œuvre ; - Constituer une équipe professionnelle.
Etapas de mise en place
<ul style="list-style-type: none"> - Phase d'analyse ; - Identifier les manques et les besoins de l'apprenant ; - Constituer une équipe professionnelle ; - Phase de mise en place des stratégies ; - Négocier avec l'apprenant et la famille sur l'offre et l'intérêt de la démarche ; - Articuler les temps, les organisations, les dispositifs d'aide à la réinsertion familiale chez l'EDR.
Evaluation
<ul style="list-style-type: none"> - Evaluer les résultats de l'action au regard des besoins repérés dès le départ ; - Evaluer les effets du projet sur l'environnement scolaire (ambiance, relation...) ; - Evaluer l'impact de l'action sur la réinsertion familiale de l'EDR.

CONCLUSION GENERALE

Ce travail de recherche portait sur la thématique générale de l'étayage en foyer d'accueil. Particulièrement sur l'analyse des stratégies de réinsertion familiale des enfants de la rue pris en charge dans les centres d'accueil. En effet, cette étude visait à déterminer l'influence des pratiques d'étayage en foyers d'accueil sur le processus de réinsertion familiale des EDR. Ceci dans le souci de comprendre les raisons qui poussent les enfants malgré l'étayage reçu dans les foyers à retourner dans la rue ou à s'éterniser au foyer et de faire de cette espace de vie, leur résidence permanente. En d'autres termes, l'idée fondamentale qui a guidée cette recherche était de vérifier si les stratégies d'étayage utilisées dans ces foyers ne constituent-elles pas la cause de récurrence des enfants pris en charge par ces foyers.

Pour ce faire, la question de recherche suivante a été formulée : *quelle est l'influence des pratiques d'étayage en foyers d'accueil sur la réinsertion familiale des EDR ?* Pour répondre à cette question nous avons formulé l'hypothèse de recherche suivante : *les pratiques d'étayage en foyers d'accueil favorisent la réinsertion familiale des EDR.*

L'opérationnalisation du facteur principal à l'issue de l'analyse de contenu a permis d'obtenir les facteurs secondaires. Ces facteurs secondaires ont permis à leur tour de formuler les hypothèses de recherche secondaires. Celles-ci s'énoncent comme suit :

HR1 : l'enrôlement comme pratique d'étayage en foyers d'accueil favorise la réinsertion familiale des EDR.

HR2 : la réduction des degrés de liberté comme pratique d'étayage en foyers d'accueil favorise la réinsertion familiale des EDR.

HR3 : Le maintien de l'orientation comme pratique d'étayage en foyers d'accueil favorise la réinsertion familiale des EDR.

Pour éprouver ces hypothèses, nous avons recueilli nos données au moyen d'un guide d'entretien auprès des enfants pensionnaires de ces foyers et de leurs encadreurs. A l'issue de l'analyse des résultats de cette recherche, il ressort que la qualité de l'enrôlement et les paramètres de réduction des degrés de liberté sont significativement favorables à la

réinsertion familiale des EDR par contre le maintien à l'orientation reste le goulot d'étranglement de ce processus du fait de non motivation des enfants à retourner en famille, du caractère itinérant des pratiques dans ces foyers. Ce qui pourrait être à l'origine de la récurrence et de l'attrait pour la rue. En nous référant donc aux résultats obtenus, nous pouvons dire que l'échec de réinsertion familiale est en partie dû à une défaillance dans le maintien à l'orientation dans le foyer. Cette situation explique donc en partie la récurrence et la persistance du phénomène enfant de la rue.

Par ailleurs, aucune œuvre humaine ne pouvant être complètement parfaite, la présente recherche souffre de certaines insuffisances liées majoritairement aux difficultés rencontrées sur le terrain d'étude. Il s'agit entre autre de la taille de l'échantillon. En effet, ayant sollicité l'accord de plusieurs institutions d'accueil, nous n'avons pu obtenir que deux. D'autre part, nous avons remarqué des imperfections méthodologiques relatives à l'outil de collecte de donnée utilisée qui est le guide d'entretien, qui en dépit de sa validité a pu paraître insuffisant pour réaliser cette étude. Toutefois, ces limites d'ordre méthodologiques n'entachent cependant pas la qualité de ce travail, mais offrent plutôt des pistes de recherches futures.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUE

- Agnelli, S. (1986). *Les enfants de la rue, l'autre visage de la ville*, rapport, Nancy, Editions Berger-Levrault.
- Albarello, L. (2003). *Apprendre à chercher. L'acteur social et la recherche scientifique*. Bruxelles : De Boeck.
- Amana, E. (2011). *Fonctions instrumentales des substituts parentaux et inadaptation socio-affective chez l'adolescent de la rue au Cameroun*, (thèse de doctorat), université de Yaoundé1.
- Andreani J.C, Conchon, F. (2001). *LesEtudes Qualitatives en Marketing*. In *Cahier de Recherche ESCP-EAP*, N° 01. P. 150.
- Auerbach CF, Silverstein LB. (2003), *Qualitative Data: An Introduction to Coding and Analysis*, New York University Press.
- Autès, M (2008). *Au nom de quoi agir sur autrui?*, Nouvelle revue de psychosociologie, No6 : 11-25.
- Balaam Y, (1997). *Enfants de la rue et de la prison dans une ville africaine*, Yaoundé : presses de l'UCAC.
- Balaam Y,(1997). *Enfants de la rue et de la prison dans une ville africaine*, Yaoundé : presses de l'UCAC.
- Bardin, L. (1977). *L'analyse de contenu*, Paris. PUF, (5^e éd. revue et augmentée).
- Berelson, B. (1952). *Content Analysis in Communication Research*, the Fee Press.
- Berg, B.L. (2003). *Qualitative Research Methods for the Social Sciences*, NY. 5nd Edition, Allyn & Bacon.
- Bourdieu P. (1980). *Le sens pratique*, Paris, Minuit, coll. « Le sens commun », 1980, 480 p.
- Bruner, J. (1998). *Le développement de l'enfant. Savoir-faire, savoir dire*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Cyrulnik, B. (2001). *Les vilains petits canards*. Paris : Odile Jacob.
- Dallape, F (1990). "Enfants de la rue, enfants perdus ? Une expérience à Nairobi", *Série études et recherches*, n°128-Aout, ENDA, Dakar, 183p.

- Delandsheere, G., (1979). *Dictionnaire de l'évaluation et de la recherche en éducation*, Paris, PUF.
- Depelteau, F. (2010). *La démarche d'une recherche en sciences humaines : de la question de départ à la communication des résultats*. Québec, De boeckUniversity, Coll. Méthodes en Sciences humaines. 417 pages.
- Deslauriers et Y. Hurtubise (dir.), *Introduction au travail social* (2e éd., p.121-141). Sainte-Foy, Québec : Presses de l'Université Laval.
- Dubet, F. (1995). « *Sociologie du sujet et sociologie de l'expérience* ». In F. DUBET, M. WIEVIORKA (éd.), *Penser le sujet*. Colloque de Cerisy : Autour d'Alain Touraine (p. 103-121), Paris, Fayard.
- *Entre fugue et expulsion, le départ de l'enfant*, Fribourg, ISES,.
- Erickson, E. (1968). *Identity: youth and crisis*. New-York : Norton.
- Fonkeng E.G., Chaffi C.I., Bomda, J. (2014). *Précis de méthodologie de recherche en sciences sociales*. Yaoundé. Association Camerounaise de Coaching et d'Orientation Scolaire, Universitaire et Professionnelle.
- Goyette, M., Royer, M-N. (2009). Interdépendances des transitions vers l'autonomie des jeunes ayant connu un placement : le rôle des soutiens dans les trajectoires d'insertion. *Sociétés et jeunesses en difficulté*. Revues.org
- Grawitz, M. (2001) *Méthodes des sciences sociales*, Paris. Dalloz, 11^e édition.
- Guedeney N., Guedeney A., (2010). *L'attachement : approche théorique. Du bébé à la personne âgée*, Paris, Masson Elsevier.
- Kaes, R. (1999). *Les théories psychanalytiques du groupe*. Paris. PUF.
- Krippendorff, K. (2003), *Content analysis: an introduction to its methodology*, 2nd Edition, Sage Publications, Thousand Oaks, CA.
- Lahire, B. (1994). *Les raisons de l'improbable : les formes populaires de la réussite à l'école élémentaire*. Presses Universitaires de Lyon, pp. 73-106.
- Laurin, N. (2001) « L'accompagnement », *Revue Argument*, Vol. 4, No 1, p. 76-85.
- *Les enfants de la rue : carrière, identité et sortie de la rue*, fribourg, ISES, 1993b
- Lubin, I. (2007) *Trajectoires d'enfants de la rue d'Haïti ayant bénéficié d'une intervention d'une ONG visant l'insertion sociale. Que sont devenus ces enfants? (Thèse de doctorat) en sociologie*, Québec, Université Laval.
- Lucchini, *Enfant de la rue : Identité, sociabilité, drogue*, Genève –Paris, Droz, 1993a
- Lucchini. R. (1998). « L'enfant de la rue: réalité complexe et discours réducteurs ». In

- Marguerat, Y. et Poitou D., (éd.), (1994). "*L'écoute des enfants de la rue en Afrique Noire*", MARJUVIA, Paris, Fayard.
- Marguerat, Y. (1999) les chemins qui mènent à la rue : un essai de synthèse sur les processus de production d'enfants de la rue en Afrique noire. *Cahier de Marjuviano*9, 1997. *Séminaire no 67*
- Mengue, M-T. (1996). Comment en sont-ils arrivés là ? *Cahier de Marjuviano* 6, pp. 61-77.
- Mengue, M-T. (2008) *Quel droit à l'éducation pour les enfants de la rue ?* in Coll. « Apprendre », Droit à quel éducation en Afrique. Yaoundé : presse de l'UCAC.96-113
- Merotto, N., (2009). Support social et réinsertion professionnelle d'anciens détenus : liens et enjeux. Haute Ecole Santé Social Valais.
- Mgbwa, V. Youwa, R.M et Ngonu, P. (2013). Phobie scolaire chez les enfants de la rue au Cameroun ou décalage entre habitus social et habitus scolaire ? In *La nouvelle revue de l'adaptation et de la scolarisation*, n°62, pp. 35 – 44.
- Morelle, M. (2011). *La rue des enfants, les enfants des rues*. Paris : CNRS Éditions, 2007
- Nguettia, M.(2009) « *Les méthodes de réinsertion sociale des enfants et jeunes de la rue d'Abidjan : étude évaluative de leur impact Psychosocial* » 3ème Congrès international de l'Association internationale pour la formation, la recherche et l'intervention sociale Hammamet – Tunisie Du 21 au 24 Avril
- Nguimfack, I. Caron, R. Beaume, D, TsalaTsala, J-P. (2010) *Traditionnalité et modernité dans les familles contemporaines : un exemple africain*. Revue psychothérapie, 25-35
- Parazelli M. (2007), « Jeunes en marge. Perspectives historiques et sociologiques », *Nouvelles pratiques sociales*, n 1, volume 20, automne 2007, p. 50-79.
- Parazelli, M. (2000) L'imaginaire familialiste et l'intervention sociale auprès des jeunes de la rue : une piste d'intervention collective à Montréal. *Santé mentale au Québec*, vol. 25, n° 2, p. 40-66.
- Parazelli, M. (2002) *La rue attractive : parcours et pratiques identitaires des jeunes de la rue* Québec, Presses de l'Université du Québec.
- Parret, C. et Iguenane, J. (2011). *Accompagner l'enfant maltraité et sa famille*. Paris : Dunod.
- Pirot, B. (2004) *Enfants de la rue d'Afrique Centrale (Douala et Kinshasa) de l'analyse à l'action*. Paris, Karthala,
- Silverman, D (1999), *Doing Qualitative Research: A Practical Handbook*, Sage

Publications, Thousand Oaks, CA.

- *Sociologie de survie* (1996) : *L'enfant dans la rue*, Paris, PUF,

Tessier, S. (1995) *L'enfant et la rue*. Dans Tessier, S. (ed). *L'enfant des rues et son univers, ville, socialisation et marginalité*, Paris, Syros, p. 9-14.

Tetchiada, S. (1999) : Cameroun : *au secours des enfants de la rue in*, peacelink, n0 375, www.yahoo.com.

Viau, R. (2009). *La motivation en contexte scolaire*. Bruxelles, De Boeck.

Wood(1983)

ANNEXES

Annexe 1 : Autorisation de recherche

Annexe 2 : Transcription des données

Annexe 3 Guide d'entretien

ANNEXE 1 : AUTORISATION DE RECHERCHE

REPUBLIQUE DU CAMEROUN <i>Paix-Travail-Patrie</i>		REPUBLIC OF CAMEROON <i>Peace-Work-Fatherland</i>
UNIVERSITE DE YAOUNDE I		THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I
ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE		HIGHER TEACHER'S TRAINING COLLEGE
DÉPARTEMENT DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION		DEPARTMENT OF SCIENCES OF EDUCATION
SECTION : Sciences de l'Éducation		SECTION: Sciences of Education

ATTESTATION DE RECHERCHE

Je soussigné, Pr Belinga Bessala Simon, chef de département de Sciences de l'Éducation, certifie que l'étudiant (e) nommé(e) :

TCHAMO KENTCHUIME MARIE LAURE

Est inscrit(e) au niveau V du département des Sciences de l'Éducation, Filière Sciences de l'Éducation de l'École normale supérieure de Yaoundé et poursuit actuellement un travail de recherche sur le thème suivant :

PRATIQUE D'ETAYAGE EN FOYERS D'ACCUEIL DEDIES AUX ENFANTS DE LA RUE ET REINSERTION FAMILIALE.

Sous la direction de DR AYENA BOUNE JP

Ce travail de recherche l'oblige à s'adresser à certaines institutions ou à certains services en vue de la collecte des données nécessaires à sa finalisation.

En foi de quoi la présente attestation lui est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Yaoundé, le 20-09-2013.....

Le Chef de Département


Pr Belinga Bessala Simon



FICHE DE SUIVI DE LA RECHERCHE

Nom de l'institution FOYER DE L'ESPERANCE

Contact ALFONSO RUIZ MARRONAN (COORDINATEUR F.E)

L'élève - professeur TCHAMO KETCHUIME MARCE LAURE de la classe de Ve année à l'Ecole Normale Supérieure de Yaoundé du Département des Sciences de l'Education a effectivement collecté les données dans notre institution dans le cadre de son travail de Mémoire en vue de l'obtention du DIPEN II

• Fait à YAOUNDE le 02/11/2018



Alfonso Ruiz Marronan

ANNEXE 2 : TRANSCRIPTION

1-enfant1

Thème 1 : l'enrôlement

Les formations que je fais au foyer sont : les travaux champêtres, notre éducateur nous apprend à faire les champs, on cultive le maïs, le quem, le manioc. On n'acheté rarement sa au marché. Après avoir semé des que les herbes poussent en bas on enlevé et on laisse grandir après, on récolté nous mangeons. Parfois j'aide aussi la maman qui nous prépare la nourriture à préparer. Quand je suis arrivé ici on m'avait d'abord appris à lire car je ne connaissais pas bien lire maintenant je lis un peu bien et on continu à m'apprendre quand je rentre de l'école. Chaque samedi nous lavons les habits nettoyon tout le foyer et les sales. Les éducateurs causes souvent avec nous et nous dise que la drogue, la cigarette, le banga et le vol n'est pas bien qu'on ne de fois plus consommer ca sinon on sera malade. chaque samedi on nage, on fait le coloriage et les dessins et on voit la télé.

Il y'a de fois que mon encadreur me donne les exercices et me conseils je ne fais pas car il est trop méchant il ne me laisse pas faire ce que je veux.et quand je ne l'obéis pas il me punit.

Thème 2 : réduction du degré de libertés

Il y a trop les règles ici au foyer quand tu ne respectes pas on te punit. Tu ne peux pas sortir sans demander la permission, même pour aller se balader .et on nous donne l'heure pour nager qu'on doit respecter pourtant moi j'aime beaucoup nager .je ne veux pas que quand je rentre encore chez ma mère que les règles sont comme ici car dans la rue j'étais libre personne ne me grondait, j'avais mon argent ce qui me plait ici au foyer c'est parce que je pars à l'école on m'apprend, je dors sur un bon lit, il y'a la télé je nage. Quand on me donne les devoirs à l'école je fais d'abord seul avant de montrer à mon encadreur. Quand mes amis bagarre je sépare parce qu'on nous avait dit que nous sommes une famille, on doit s'aimer.

Thème 3 : le maintien de l'orientation

Le foyer m'encourage à rentrer en famille car on nous dit toujours qu'un enfant a besoin de famille pour réussir dans la vie. Vue que j'avais perdu tout contact avec ma mère, les éducateurs ont commencé a causé avec ma tante par téléphone et l'on demandé de venir

me voir au Foyer, elle est venue me voir trois fois, j'étais très contente quand elle venait me voir elle me gardait les plantains, riz, sucre ... et a promis de beaucoup s'occuper de moi quand je reviens vivre avec elle. Quand mon éducateur m'a accompagné chez elle, elle me traitait bien m'a inscrit à l'école mais son mari ne m'aimait pas il me frappait pour rien disant que je suis un agresseur, un bandit, il n'aimait pas ma présence chez lui et faisait les problèmes avec ma tante à cause de moi. Etant à nouveau fatigué des problèmes, je suis reparti dans la rue où je me sentais mieux à l'aise.

2-Enfant 2

Thème 1 : l'enrôlement

J'ai appris les cours de lecture, les éducateurs appellent ça les cours de remise à niveau, j'ai appris à faire le dessin, les coloriages, à nager, J'ai aussi appris la politesse, le pardon, à dire la vérité, à jouer au football avec mes amis à faire la jonglerie et le baby foot. J'aime la manière dont on éduque, nous traite au foyer car on est nourri, soigné, d'autres partent à l'école, d'autres apprennent la mécanique, l'électricité, la mécanique. Nos tuteurs causent beaucoup avec nous, ils nous conseillent, nous guident dans ce que nous voulons devenir dans la vie. Les samedis on fait les causeries éducatives pour que nous devenions aussi les bons enfants, moi je veux être un professeur c'est pour ça que depuis que je suis ici mon éducateur m'encourage et m'aide, il dit que je peux devenir un enseignant si je veux.

Thème 2 : réduction du degré de libertés

La manière qu'on vit ici au foyer je veux que ça soit la même chose quand je rentrerai vivre avec ma famille car je dois réussir pour aider ma pauvre famille il faut qu'on m'encadre bien que je continue à demander la permission comme ici. Je ne veux plus sortir comme je veux, aller jouer sans dire au revoir sans que maman ne me demande rien quand je rentre. Je veux aussi qu'elle achète la télé comme au foyer pour que je vois la télé aussi les weekends. J'essaie de respecter le règlement du foyer même comme ce n'est pas facile car dans la rue nous avons une autre vie chacun est libre de faire ce qu'il veut sans qu'on te gronde sauf quand les grands mangas ou les chefs des secteurs décident de t'exploiter, tu travailles en journée et le soir il prend ton argent.

Thème 3 : le maintien de l'orientation

Depuis que je suis à nouveau arrivé ici au foyer après que mon éducateur a causé avec moi il m'a demandé le numéro de ma mère il l'appelle souvent et parfois ma mère

l'appel aussi et cause avec moi et me promet toujours qu'elle vient mais depuis la elle ne vient pas toujours. Elle n'est jamais venue me voir au foyer, elle décourage de retourner vivre avec elle parce que elle me ment beaucoup je sens quelle ne m'aime pas pourtant j'aime ma maman sinon elle devait venir souvent me voir comme on vient souvent voir mes amis. J'ai peur que si je rentre chez elle son mari va toujours me maltraiter, me taper chaque jour en me disant que je ne suis pas son enfant, il me dit qu'il faut que je meurs même.

3-enfant 3

Thème 1 : l'enrôlement

On nous a appris la lecture pour voir si on sait lire, on nous apprend souvent à nager, à dessiner et colorier, on nous apprend aussi à faire le champ à planter le manioc et semer le maïs. Ce qu'on nous apprend au foyer c'est pour nous aider à réussir dans notre vie doubler le vol, les agressions, la drogue. Mon éducateur m'a dit qu'on peut aussi réussir en apprenant un métier si on ne veut pas aller à l'école. L'école est très dure pour moi je ne comprends rien c'est pour ça que j'ai dit à mon encadreur que je vais faire la mécanique et on m'a inscrit dans une centre pour apprendre la mécanique. Je aime causer avec mon encadreur car il me guide et me conseils beaucoup quand je suis découragé ou je pense à ma famille qui m'a abandonné.

Thème 2 : réduction du degré de libertés

Je ne respecte pas toujours ce qu'on nous interdit de faire parfois il défait que on nous dit d'aller dormir de d'éteindre la télé nous on baisse le volume on voit la télé.et parfois on nous dit d'arrêter de jouer le ballon on continu. Moi je me lève je me lave, nous lavons les assiettes chaque soir avec les marmites avant de dormir des que on finit de mangé et on nettoie notre chambre et dresse notre lit sans qu'on ne nous gronde plus comme au début. Quand tu ne demandes pas la permission avant d'aller quelle part on te punit on gronde aussi.

Thème 3 : le maintien de l'orientation

Mon éducateur appel souvent ma grand-mère parce que veut que je parte vivre avec elle.je suis orphelin mon oncle et sa femme me maltraitait trop il ne me mettait pas à l'école, je faisais tous les travaux de la maison seul et je ne parvenais pas à manger pourtant son mari était professeur, je ne peux plus aller habiter avec elle.ma grand-mère vient souvent me voir ici elle nous garde le manioc, les bâtons, le plantain, les palmistes et les arrachides.je veux rester avec ma grand-mère pendant les congés de Noël mon encadreur a dit que je parte fêter

avec elle. je vais revenir après les fêtes et dès que je fini ma formation je veux aller vivre avec elle pour débon.

4-Enfant 4

Thème 1 : l'enrôlement

Au centre d'écoute, quand nous venons ici c'est pour nous laver, laver nos habits, les sécher, se reposé faire les cours de remise à niveau, on nous apprend à lire ou à faire des causeries éducatives avec les encadreurs, parfois on aide la tata à préparer, à laver les assiettes et les marmites et le soir on rentre dans la rue car on ne dort pas là-bas .on nous accompagne souvent en ville en voiture pour les gens qui refusent d'aller à la MFY. Quand on fait les causeries on nous dit que voler, adresser, fumer la colle n'est pas bien.

Thème 2 : réduction du degré de libertés

Quand on nous ramasse dans la rue on nous dit de nous débarrasser des objets dangereux et la drogue, on nous contrôle avant qu'on ne monte dans la voiture quand on n'arrive on sait déjà qu'on doit se laver sans qu'on nous demande on se lave sans qu'on nous dît et tout le monde va causer avec l'éducateur. Après ceux qui veulent dormir dorme ceux qui veut jouer le ballon joue et d'autre jouent le babyfoot et d'autres aide la tantine à préparer et à servir la nourriture. Etant ici si tu veux sortir tu sortir on ne nous surveille pas. Quand d'autres arrive si ce qu'on prépare ne les plaies pas ils rentrent dans la rue à pied.

Thème 3 : le maintien de l'orientation

Quand on arrive au centre d'écoute pour la première fois tu causes avec l'encadreur, il t'écoute après il peut demander le numéro ,le nom de tes parents, leur numéro de téléphone et votre quartier. si je veux il m'accompagne chez nous ou si j'ai toujours peur il me demande s'l m'accompagne a la MFY pour que je pars rester là-bas pour que je ne rentre plus dans larue. si je ne veux pas il me conseil en me disant que si je m'habite plus dans la rue je veux être un grand homme si je pars à l'école ou si j'apprends un métier.

Educateur 1

Thème 1 : l'enrôlement

Après avoir retiré les EDR nous les amenons au foyer pour les stabiliser. Nous commençons par les cours de remise à niveau dans le but de de déceler leurs lacunes et leurs niveaux d'alphabétisation. Pour ceux qui ne savent pas lire ils font quelques mois d'abord

au foyer afin qu'on les apprenne a mieux, si l'enfant arrive pendant les vacances on prendra ces vacances pour l'aider à améliorer son niveau car il y a certains ayant fait ans dans la rue, ont déjà un langage de Boko vue qu'ils ont oublié les repères apprises en famille au détriment du monde de la rue. Ceux qui arrivent en cours d'année scolaire et que nous détectons qu'ils n'ont aucune base en lecture et a l'initiation à la mathématique, ils font toute l'année au centre afin de bénéficier de ces cours. Après cette activité basique nous causons avec l'enfant pour mieux l'orienter a son devenir car il y'a certains qui ne veulent pas aller à l'école et veulent faire un apprentissage : mécanique, électricité, cuisine ...dont nous essayons de leur orienter en fonction de leur choix et talent. Comme autres activités, nous avons les jongleries, les arts plastiques comme le dessin et la peinture, les causeries éducatives avec la psychologue.

Ils n'apprécient pas toujours ce que nous les disons, ayant eu une seconde nature dans la rue ils se croient toujours libre, parfois, nous sommes obligés d'être très rigoureux avec eux afin qu'ils adhèrent aux instructions. Ils se sentent à l'aise ici car il y'a la télé, la piscine, le terrain de football...il mange trois fois par jour, sont soignés.

Thème 2 : réduction du degré de libertés

Nous essayons de cultivés en eux les règles du fonctionnement du foyer car ils sont nos enfants et nous souhaitons que leur nouveau retour en famille épouse les règles de vie d'ici afin qu'ils s'adaptent bien et ne font plus de récidives. Mais ce n'est pas chose facile une fois qu'on les ait déjà réinsérés car les réalités de vie sont parfois contradictoires aux celles du foyer. Quand EDR arrive on le confie à un référent qui est son éducateur qui se doit de le suivre durant tout son séjour ici, ils doivent se faire confiance pour faciliter l'accompagnement individuel et la phase de médiation familiale. Nous éduquons ces derniers comme les nôtres on ne sort pas sans demander la permission, on ne bagarre pas avec les autres, on respecte les heures de loisirs et pour étudier...bon nombres parmi eux participent volontairement à leurs différends qui les sont consignés lorsqu'ils se sont déjà bien familiarisé, mais au début à peine arrivé c'est difficile vue qu'ils sortent directement dans la rue ou tout est permis chacun est libre.

Thème 3 : le maintien de l'orientation

Le foyer encourage le retour en famille de l'enfant car tout enfant a besoin de sa famille à côté de lieu pour mieux l'encadrer afin qu'il réussisse. Quand ils arrive au foyer on les écoute en les identifiant, on leur demande le numéro de leur parents ou membre de la

famille puis leur ville ... après on se rapproche de ses siens à travers les appels téléphoniques, les visites à domicile pour comprendre à nouveau l'origine de la récidive de l'enfant en confrontant ces informations avec celles recueillies chez l'enfant puis on les convint de vivre à nouveau ensemble si la famille et l'enfant sont d'accord on commence à envoyer l'enfant parfois faire les congés en famille, et on permet les visites des membres de la famille au foyer. Pour mon référé sa famille vient souvent le rendre visites avec des paquets dont bénéficie tous les autres, avant de venir ils m'appellent en avance.

Educateur2

Thème 1 : l'enrôlement

Comme formations que les EDR reçoivent ici, nous avons les cours d'alphabétisation vue que bon nombres parmi ces derniers ne savent pas lire couramment, il y'a les causeries éducatives qui sont faite par la psychologue autour des différents thèmes : les conséquences de la drogue, les maladies sexuellement transmissibles, le viol...nous faisons également le dessin, la fabrication des petits objets artistiques tel que les paniers, les chaussures en frondes...les jongleries, la musique, les activités manuelles tel que les champs, la natation...ces derniers aiment bien ce qu'on fait au foyer c'est la raison pour laquelle bon nombres de ces récidivistes ont à nouveau fuguer le domicile pour le foyer car ils sont bien traité, mangé, soigné et suivi. Ils ont des loisirs tel que voire la télé, jouer au football, nager...

Thème 2 : réduction du degré de libertés

Les règles de vie ici au foyer ne correspondent pas à leur règles de vie en famille c'est l'une des causes de la récidive car de retour en famille, ils sont abandonné à eux ils sont mal traité quand ils sont malades, personnes ne les suit à l'école. Nous aurons souhaité que ces règles soient similaires mais ce n'est pas toujours le cas nous les prenons comme parents responsables, nous causons avec eux, les conseillons, les assistons ce qui n'est pas observé dans la plus part des cas vue que ces enfants ont déjà été ici et nous les avons réinsérer en famille. Nous les éduquons afin qu'ils soient autonomes et la majorité l'ait vue qu'ils se sentent mieux en sécurité ici et à l'aise.

Thème 3 : le maintien de l'orientation

Nous continuons à leur dire qu'au foyer on ne vit pas pour toujours qu'ils doivent retourner auprès des siens, dont nous reprenons à nouveau la médiation familiale ,cette fois

on insiste plus sur le suivi de l'enfant en famille , il faudrait que ses siens se défaire des préjugés qu'ils ont dans leur tête soit qu'il est un bandit, un sorcier... nous faisons comprendre a sa famille que s'il se sent aimé par vous il pourra réussir dans sa vie, qu'il est un enfant comme tout autre qui a des droits et après l'avoir réinsérer nous continuons le suivi à distance par téléphone parfois nous payons même la scolarité de cet enfant ou sa formation.

Educateur 3

Thème 1 : l'enrôlement

Dès que ces enfants arrivent au foyer, ils commencent par faire des cours de remise à niveau, puis d'autres sont inscrits soit à l'école publique d'Efoulan ou d'autres sont orienté à faire des formation comme la mécanique, menuiserie ...et d'autres même qui n'ont pas de base reste au foyer pour qu'on les apprennent à mieux lire, font de la peinture, dessins, participe a travaux manuel, aide la cuisinière à faire le repas. Tous ces enfants font des causeries éducatives avec la psychologue, ils apprennent aussi la natation, font de la jonglerie, joue au baby-foot, au ballon et voient la télévision ceci selon les instructions des éducateurs. Mes référés que j'encadre me dise parfois que je suis méchant parce que je suis souvent stricte avec eux sa dépend de la faute commise.

Thème 2 : réduction du degré de libertés j'aimerais que cette fois si les règles de vie en famille correspondent à celle du foyer car ici nous sommes responsable d'eux et les prenons comme nos propres enfants. Mais arrivé en famille ils sont abandonnés à eux même et sont libre de faire ce qu'ils veulent. Ils ne participent pas toujours volontairement aux taches il y'a des jours où ils sont des rebelles et ne veulent rien faire. Nous les éduquons afin qu'ils puissent être capable de faire une activité de revenue tout seul qui les donne l'argent tel que la fabrication des paniers, des balaies, même étant en famille ils pourront le faire pour éviter de voler ou d'arracher les portes monnaies dont nous les apprenons a être autonome.

Thème 3 : le maintien de l'orientation

Nous les encourageons à rentrer en famille car le foyer les accueils pour une durée le temps de retrouvée leur famille et les mettre tous en confiance qu'ils doivent vivre en harmonie ensemble car l'enfant a droit d'être éduquer et de vivre avec ses siens. Nous appelons leur famille par les numéros que ces derniers nous donnent ou ils nous accompagnent chez eux on rencontre leur famille pour dialoguer avec eux. Cette phase de médiation n'est pas facile car y a parfois ou la famille ne veut plus de leur enfant et par

conséquent refuse qu'il revienne vivre. Nous continuons à les approcher cependant l'enfant reste toujours au foyer avec nous. Pour le cas de mon référé personne ne passe ne voire, et n'appel pour prendre de ses nouvelles.



GUIDE D'ENTRETIEN
PRATIQUES D'ETAYAGE EN FOYERS D'ACCEUIL DEDIES AUX ENFANTS
DE LA RUE ET REINSERTION FAMILIALE

Dans le cadre de la réalisation de notre mémoire de fin de formation à l'Ecole Normale Supérieure de Yaoundé, nous avons élaboré ce questionnaire dans le but de recueillir des informations en vue de l'obtention du DIPEN (Diplôme des Professeurs de l'Enseignement Normal). L'anonymat de vos réponses est assuré.

Je suis l'étudiante TCHAMO KEHCHUIE Marie Laure, en phase de finalisation de mon travail de mémoire, je souhaite comprendre pourquoi un enfant déjà retourné en famille après le suivi de la rue au foyer d'accueil, se retrouve à nouveau soit dans la rue, soit au foyer.

1. Identification du répondant

- Age :
- Type de famille :
- Niveau scolaire

2. Thème 1 : L'enrôlement

Question 1 : quel type de formation penses-tu avoir reçu ici au centre d'accueil ?

Question 2 : quel intérêt trouves-tu pour ce qui est fait ici au foyer ?

Question 3 : Comment apprécies-tu l'encadrement de tes tuteurs ici au foyer ?

Extrant : déterminer le niveau de compréhension des activités d'enrôlement par l'enfant-pensionnaire.

3. Thème 2 : La réduction des degrés de libertés

Question 4 : les règles de vie du foyer correspondent-elles à la manière dont tu aimerais voir à la maison ? Ou respectes-tu les règles de vie telles qu'elles sont fixées ici au foyer ?

Question 5 : Participes-tu volontairement aux tâches qui te sont attribuées ici au foyer d'accueil ?

Question 6 : Penses-tu être désormais capable de résoudre des situations tout seul sans l'aide de tes tuteurs ?

Extrant : déterminer le niveau d'adhésion aux règles de vie du foyer d'accueil pour mieux évaluer le moment de la refamiliarisation de l'enfant récidiviste.

4. Thème 3 : Le maintien de l'orientation

Question 7 : selon toi, le foyer d'accueil t'encourage-t-il à envisager ton retour en famille ?

Question 8 : Reçois-tu des visites régulières de ta famille et comment apprécies-tu cela ?

Question 9 : Te sens-tu après ton séjour ici au foyer motivé de retourner vivre dans ta famille ?

Extrant : déterminer le degré de volonté de retour en famille chez l'enfant-pensionnaire.

5. Thème 4 : la réinsertion familiale

Sous-thème 1 : Vivre en conformité avec les normes et les valeurs sociales ;

Sous-thème 2 : Développer un sentiment d'appartenance à sa famille ;

Sous-thème 3 : Le sentiment d'être aimé par votre famille.

TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE	i
DEDICACE	ii
REMERCIEMENTS	iii
LISTE DES ABREVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES	iv
LISTE DES TABLEAUX	v
RESUME	vi
ABSTRACT	vii
INTRODUCTION GÉNÉRALE	1
PREMIERE PARTIE : CADRE THEORIQUE	6
CHAPITRE 1 : PROBLÉMATIQUE DE L'ETUDE	7
1.1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L'ETUDE.....	7
1.2. POSITION ET FORMULATION DU PROBLEME.....	9
1.3. QUESTIONS DE RECHERCHE	12
1.3.1. Question de recherche principale	12
1.3.2. Questions spécifiques	12
1.4. OBJECTIFS DE L'ETUDE	13
1.4.1. Objectif général de l'étude	13
1.4.2. Objectifs spécifiques.....	13
1.5. INTÉRÊTS DE L'ÉTUDE.....	13
1.5.1. Intérêt scientifique	13
1.5.2. Intérêt social	14
1.5.3. Intérêt personnel	14
1.6. DELIMITATIONS DE L'ETUDE.....	15
1.6.1. Délimitation théorique /thématique	15
1.6.2. Délimitation spatio-temporelle	15
CHAPITRE 2 : INSERTION THÉORIQUE DE L'ETUDE	17
2.1. DEFINITION DES CONCEPTS CLES	17
2.1.1. Pratiques d'encadrement comme forme d'étayage.....	17
2.1.3. La réinsertion.....	23
2.1.4. La récidive	24
2.2. REVUE DE LA LITTERATURE.....	24
2.2.1. Travaux sur les stratégies d'encadrement des enfants défavorisés.....	24

2.2.1.1. Structures de prise en charge des enfants de la rue.....	24
2.2.1.2. Les stratégies de réinsertion sociale pour sortir les enfants de la rue Nguetia Kouakou (2009)	25
2.2.1.3. Le rôle des soutiens dans les trajectoires d'insertion de jeunes ayant connu un placement Goyette et Royer (2009)	28
2.2.2. Travaux sur les enfants de la rue	30
2.2.2.1. Parazelli et les pratiques de socialisation marginalisée comme recomposition de la construction identitaire	30
2.2.2.2. La phobie scolaire chez les enfants de la rue	32
2.2.2.3. La rue comme forme d'étayage social	34
2.2.3. Travaux sur les fonctions des centres ou foyers d'accueil.....	36
2.2.3.1. Kaes et la fonction de groupe	36
2.2.4. Travaux sur la réinsertion familiale des enfants à besoins particuliers	38
2.2.4.1. La construction des solutions durables à la refamiliarisation des enfants de la rue par les éducateurs.	38
2.2.4.2. Le support social comme catalyseur de réinsertion d'anciens détenus Merotto (2009).....	39
2.3. THEORIES EXPLICATIVES DU SUJET.....	41
2.3.1. Modèle de l'étayage de Bruner	41
2.3.2. La théorie de l'attachement.....	43
2.4. FORMULATION DES HYPOTHÈSES.....	44
2.4.1. Hypothèse générale.....	44
2.4.2. Formulation des hypothèses de recherche	45
2.5. OPÉRATIONNALISATION DES CATEGORIES D'ANALYSE DE L'HYPOTHÈSE GÉNÉRALE.....	46
DEUXIEME PARTIE : CADRE METHODOLOGIQUE	50
CHAPITRE 3 : MÉTHODOLOGIE DE L'ETUDE	51
3.1. TYPE DE RECHERCHE.....	51
3.2 SITE DE L'ÉTUDE	51
3.2.1 Description des lieux d'étude	52
3.3. POPULATION DE L'ÉTUDE.....	55
3.3.1 Présentation et justification de la population d'étude.....	56
3.3.2 Critères de sélection des sujets de l'étude	56
3.4. METHODE D'ÉCHANTILLONNAGE ET ECHANTILLONNAGE.....	56
3.4.1. Echantillon de l'étude	56
3.4.2. Présentation et justification de la technique d'échantillonnage utilisée	58

3.5. L'INSTRUMENT ET TECHNIQUE DE COLLECTE DE DONNÉES.....	59
3.5.1 Justification du choix de l'entretien.....	59
3.5.2. Construction des entretiens individuels.....	60
3.5.2.1. Guide d'entretien.....	60
3.5.3 Cadre des entretiens individuels.....	61
3.5.3.1. Phase préparatoire.....	62
3.5.3.2. Phase de déroulement des entretiens individuels.....	62
3.5.3.3. Constitution de l'histoire des cas.....	63
3.6. PROCEDURE DE COLLECTE DES DONNEES.....	63
3.6.1. Retranscription des données.....	64
3.6.2. Codage des données.....	64
3.7. METHODE D'ANALYSE DES RÉSULTATS.....	65
3.7.1. Technique de traitement des données : analyse de contenu.....	65
3.7.2. Présentation de la grille d'analyse des données.....	66
TROISIEME PARTIE : CADRE OPERATOIRE.....	70
CHAPITRE 4 : PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS.....	71
4.1. PRESENTATION DESCRIPTIVE DES CAS ETUDIES.....	71
4.1.1. Identification des enquêtés.....	71
Nous avons retenu quatre sujets dans cette étude que nous identifierons.....	71
4.1.1.1. EDR 1.....	71
4.1.1.2. EDR 2.....	72
4.1.1.3. EDR 3.....	73
4.1.1.4. EDR 4.....	74
4.2. PRESENTATION THEMATIQUE DES RESULTATS.....	78
4.2.1. Les pratiques d'enrôlement.....	78
4.2.2. Paramètres de réduction des degrés de liberté.....	80
4.2.3. Le maintien de l'orientation.....	82
4.2.4. La réinsertion familiale.....	84
4.3. SYNTHESE DE L'ANALYSE DES DONNEES.....	85
CHAPITRE 5 : INTERPRETATION DES RESULTATS ET SUGGESTIONS....	89
5.1. RAPPELS DES DONNEES EMPIRIQUES ET THEORIQUES.....	89
5.1.1. Rappel de la théorie explicative.....	89
5.1.2. Rappel des enseignements tirés de l'analyse des données.....	90

5.2. INTERPRETATION DES RESULTATS.....	90
5.2.1. De la qualité d’ enrôlement en foyer d’ accueil à la réinsertion familiale des enfants de la rue.....	90
5.2.2. Des paramètres de réduction des degrés de liberté en foyers d’ accueil à la réinsertion familiale des EDR.....	93
5.2.3. Du maintien de l’ orientation à la réinsertion familiale des EDR	95
5.3. DISCUSSION DES RESULTATS	97
5.2. PERSPECTIVES.....	99
5.2.1 Perspectives théoriques	100
5.2.2. Les perspectives pratiques	102
CONCLUSION GENERALE.....	105
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUE.....	107
ANNEXES	111
GUIDE D’ ENTRETIEN	122
TABLE DES MATIERES	124